KARL-G. PRASSE

MANUEL de GRAMMAIRE TOUAREGUE

(tăhăggart)

IV-V

Nom

AKADEMISK FORLAG, COPENHAGUE 1974

Akademisk Forlag
Store Kannikestræde 8,
1169 Copenhague K

© Akademisk Forlag 1974

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

Un 02,1-641

ISBN 87 500 1489 7

PRÉFACE

Ce troisième volume de mon Manuel de Grammaire Touarègue, contenant les chapitres IV-V qui traitent de la morphologie du nom, a été profondément révisé avant d'être publié. Pourtant, plus encore que les chapitres sur le pronom et le verbe, il porte la marque d'une recherche qui n'est pas encore terminée. Des incertitudes en ce qui concerne la vocalisation de nombreux noms individuels subsistent, et c'est uniquement le fait que nous n'entrevoyons pas actuellement la possibilité de combler dans un avenir rapproché les lacunes, qui nous a amené à ne pas attendre malgré tout pour publier dès maintenant ce volume. Je prie mes lecteurs de bien vouloir en tenir compte et excuser les imperfections qui en résultent.

Beaucoup de corrections ont pu être appliquées au manuscrit grâce à l'inestimable coopération de M. Ghoubeïd Alojaly du Niger. On verra les deux "avis importants" qui en font état (pp. 7-8 et pp. 417-418).

Les abréviations usitées sont celles de la liste établie à la fin du 1.er volume (ch.I-III). Particulier à ce volume est cependant le sigle Gh.Al. pour Ghoubeïd Alojaly.

Je mentionne de nouveau avec profonde gratitude les institutions et les personnes qui par leur soutien financier ou leur travail ont rendu possible la publication de ce nouveau volume: L'Université de Copenhague, Le Conseil de Recherches Humanistes de l'Etat, Akademisk Forlag, et enfin Mesdames Marie-Alice Séférian, qui s'est chargée de la correction du texte français, et Suzanne Pelch, qui a établi les matrices à offset et qui par ses soins infatigables a éliminé de nombreuses inconsistances dues à la révision du manuscrit.

1974

Karl-G. Prasse
Université de Copenhague

Avis important

Le troisième volume de ce Manuel, comprenant les chapitres VI et VII et consacré au verbe, a été publié avant celui-ci qui contient les chapitres IV et V. C'est que la morphologie du verbe touareg, malgré sa complexité, est plus simple et mieux connue que celle du nom et que par conséquent nous avons été obligé d'entreprendre de nouveaux sondages pour vérifier la transcription de nombreux noms. Ce projet n'aurait pu être réalisé de façon satisfaisante sans la collaboration inlassable d'un ami correspondant, M. Ghoubeïd Alojaly (abréviation: Gh.Al.), animateur des émissions en langue touarègue de l'ORTN (Radio-Niger) d'Agadès et lui-même auteur d'un texte touareg sur l'histoire des Kəl-Dənnəg que nous espérons bientôt publier. La connaissance profonde qu'il a de sa langue maternelle et le fait qu'il est habitué à la transcrire dans le système orthographique établi pour l'alphabétisation des Touaregs ont permis à Ghoubeïd Alojaly d'obtenir des résultats remarquables en interrogeant des Nobles du Hoggar (Kəl-Ghäla et Tăytoq) à l'aide de questionnaires que nous avions préparés pour lui. Il a su mener cette enquête avec la rigueur qui caractérise tout ce qu'il fait. Aussi son nom figure-t-il à de nombreuses pages du chapitre V, à côté des informations qu'il a fournies. Qu'il trouve ici nos remerciements chaleureux pour tous ses efforts.

Nous avons comparé les renseignements de Gh.Al. avec nos observations personnelles sur la tăhăggart et, pour les quantités vocaliques, avec les résultats de nos analyses de la métrique de ce dialecte. Nous avons considéré aussi les notations éparses fournies par des auteurs autres que le P. de Foucauld et enfin les matériaux que nous avons sur les dialectes méridionaux, surtout la tăwəlləmmət de l'est (WE). Les résultats de ce travail, outre ceux qui ont déjà été énumérés dans le 1.er volume du Manuel (pp. 13-16), peuvent être ainsi résumés:

1) Il est confirmé que les voy. ä,ă,ĕ dégagées de la notation de CF ne sont, pratiquement dans tous les cas, que des variantes d'un phonème unique ă bref, qui s'oppose par sa quantité à a long essentiellement par sa quantité. Il faut évidemment faire abstraction des cas où un ĕ initial de nom dans la notation de CF doit être corrigé en e long (p.ex. ellaf „fait de faire signe de loin" F.VII.B.2 etc.) et d'autre part de l'ĕ bref qui se crée lors de la diphtongaison des e finaux en ĕy devant hiatus.

2) Il n'y a que deux cas d'occurrence régulière de ĕ qui font hésiter sur la véritable nature de ĕ. Gh.Al. entend dans ces cas ə et il est probable qu'il s'agit

réellement d'une nuance de ə qui se distingue, malgré la notation de CF, de l'ĕ variante de ă. Ce sont:

a) La voy. d'état d'ann. pl. ĕ de certains noms comme ĕklân (< akli/iklân „esclave"), ĕġnân (< eġän/iġnân „rezzou"), cf. IV.B.4.g(1-2).

b) La voy.pén. ĕ de certains noms de la F.VIII etc. comme eġĕrir „creux de terrain formé par l'eau" F.VIII.A.1. Dans ce dernier cas il s'agirait d'un changement de *ă > ə qui peut-être se trouvait à un stade intermédiaire ĕ à l'époque de CF.

3) La fréquence des phonèmes e et o est plus grande que ne l'avait prévu CF, qui note i et u dans beaucoup de cas où Gh.Al. entend e et o. Dans les noms, il s'agit notamment de la F.I.A.3 (ebek n.act. „fait de se mettre dans la bouche"), et des F.VIII et IX après voy.pén. ä,ă (eyătem „sandale", ăġädod „vieille outre usée").

Nous avons conservé dans ces cas la notation de CF parce qu'on ne peut pas absolument garantir qu'en l'espace de 60 ans des changements phonétiques ne sont intervenus. Et nos propres investigations restent si modestes en comparaison avec le travail de vérification fourni par CF qu'on ne peut pas exclure qu'il s'agisse de différences dialectales. Mais ceci n'empêche pas que nous penchons fortement à croire que les observations de Gh.Al. sont valables pour tous les parlers de la tăhăggart et même pour l'époque des travaux de CF, surtout parce que la tăhăggart concorderait ainsi avec tous les dial.mér. bien connus.

4) Il faut tout particulièrement signaler que la désinence du f.pl. -în se prononce -en selon Gh.Al. dans toutes les formes du pl. qui l'ont (v. ch.IV.E), comme c'est aussi le cas dans tous les dial.mér. connus, ainsi qu'en ghadamsi.

5) Finalement il faut signaler que Gh.Al. voit autrement que nous le problème de la chute de ə auprès des semi-voyelles. Selon lui ce phénomène n'a rien de facultatif. Il serait au contraire obligatoire dans certains cas assez rares notamment après y (p.ex. taytte). Dans la plupart des cas, il s'agirait par contre d'erreurs de la part de CF (p.ex. wər nég., ăwəlləmməd, iwətyan (pl. de ăwĕtay), ayəs/iyəsân „cheval" etc.).

Voir aussi: Avis important concernant le verbe et le pronom, p. 417.

CHAPITRE IV

Le nom. Aperçu.

A. Introduction.

1) On suppose normalement que le nom chamito-sémitique, dans ses nombreuses formes, est plus primitif que le verbe, que celui-ci est précisément le résultat de l'union d'un composant pronominal avec un composant nominal (v. VIII.J), et que par conséquent on peut parler d'une période "préverbale" (préchamito-sémitique), où la langue ne connaissait pas encore la distinction entre noms et verbes - ou, si on veut, se servait seulement de "noms".

Cela ne veut cependant pas dire que l'évolution du système nominal était entièrement terminée dès avant la création des formes verbales.

2) Comme traits absolument primitifs du nom chamito-sémitique, datant de la "période préverbale", nous comptons la constitution de la racine et des différentes suites de timbres vocaliques connues sous le terme de vocalisations (vocalismes) (v. I.F.3), ainsi que la flexion en nombre (v. E) et en genre (v. D).

3) Il est probable qu'à la "période préverbale" la langue avait déjà développé les morphèmes expressifs (v. F) qui sont l'allongement de la voyelle pénultième et la réduplication (gémination) d'une radicale interne, voire la répétition de deux ou de toutes les radicales de la racine.

Il est cependant clair aussi qu'après ou avec la création des formes verbales, ces morphèmes ont connu un réemploi qui leur a valu un renouveau, sinon une altération, de sens - en sorte qu'aujourd'hui la grande majorité des noms comportant des morphèmes expressifs donnent nettement l'impression d'être des formations secondaires, déverbales, étroitement liées à des verbes correspondants.

4) La même observation vaut pour les dérivés à préfixes M(N), S, T (v. G). Il est sans doute vrai qu'il faut attribuer certains emplois du préfixe M(N) à la période préverbale (adjectifs verbaux, noms de lieu etc.). Pourtant la grande majorité de ces dérivés, parmi ceux-ci tous ceux à préfixe S, T, et à préfixes composés, ont nettement un aspect secondaire, déverbal.

5) L'allongement de contraste de la voyelle caractéristique (v. C) paraît aussi se situer dans le temps après la création des formes verbales. En tout cas le sémitique (et partant le protochamito-sémitique) ne connaît pas de formes verbales à voyelle caractéristique allongée, tandis que le berbère semble avoir fait quelques innovations à cet égard (cp. cj.I.C; cj.II et IV; les impf.int. à préfixe T).

6) Enfin les préfixes d'état (v. B), étant un phénomène propre au berbère, ont sans doute une origine très récente.

7) La structure des noms composés à été analysée à la section J, tandis que la section K donne un aperçu du système selon lequel les différents "noms déverbaux" se rattachent aux différentes conjugaisons.

Enfin, le problème des noms bilitères (unilitères?) a été exposé à la section L, tandis que l'existence éventuelle de suffixes nominaux (autres que ceux de genre et de nombre) est discutée à la section M.

8) Le nom berbère, contrairement à ce qui se passe pour le verbe, n'a jamais fait l'objet d'une étude poussée, et on n'a jamais tenté de classification systématique de ses formes. La description la plus détaillée, avec de nombreux exemples, est, sauf erreur, celle donnée par E. Destaing dans: Étude sur le dialecte berbère des Ait-Seghrouchen (Moyen Atlas Marocain) (Paris, 1920), pp. 134-230. L'étude d'A. Basset et André Picard: Éléments de grammaire berbère (Kabylie = Irjen) (Alger, 1948), p. 17-50, quoique moins longue, est également très importante à cause de la profondeur de son analyse.

La flexion en état et le problème connexe des voyelles initiales a cependant déjà reçu un traitement très satisfaisant (v. note 1).

B. Préfixes d'état.

1) Généralités.

C'est un trait caractéristique de la langue berbère que la majorité des noms y commencent par un préfixe, variable non seulement selon le genre et le nombre, mais aussi selon le cas, ou comme on dit: l'état, c.-à-d. la fonction syntaxique[1]).

En effet le préfixe en question est la marque d'état unique, tandis que le nombre et le genre sont en outre, et même principalement, marqués par des désinences ou des vocalismes spéciaux. c'est pourquoi nous l'avons nommé préfixe d'état[2]).

On distingue deux états, l'état libre ou absolu et l'état d'annexion. L'état d'annexion est celui du complément possessif, du régime de la plupart des prépositions et du sujet postposé au verbe - l'état libre celui du nom isolé (membre hors phrase, forme énonciative), du membre principal de prop.vb. (évt. noyau de membre complexe), y compris le sujet précédant son verbe (mais à l'exclusion du sujet postposé), du membre principal de prop.nom. (évt. noyau de membre complexe), et du complément appositionnel ou adverbial. Pour les détails consulter le ch.VIII.

---

1) Le comportement de l'initiale des noms est le seul problème de la morphologie nominale qui ait été traité, jusqu'ici, de façon satisfaisante. En dehors des ouvrages cités à la sect. A, il faut connaître André Basset: Sur la voyelle initiale en berbère, RA no.s 402-403 (1945), pp. 82-88 (reproduit dans les Articles de dialectologie berbère (1959)); Lionel Galand: La construction du nom complément de nom en berbère, GLECS X (1963-66), pp. 166-172 (avec une bibliographie à la dernière page); id.: L'énoncé verbal en berbère, Cahiers F. de Saussure 21 (1964), pp. 33-53.

2) Le terme état est peut-être le moins heureux dans toute la terminologie berbère. Les sémitisants et les égyptologues désignent par ce terme l'état phonétique du nom, variable selon la structure accentuelle et syllabique de la phrase. On parle de l'état normal ou absolu (libre) que revêt le nom qui forme à lui seul une unité accentuelle - de l'état atone, réduit ou construit (proclitique) qu'il revêt en proclise à un autre nom, son complément et porteur de l'accent principal - de l'état pronominal (ég.) ou construit qu'il adopte devant un pronom suffixe enclitique, dont l'adjonction entraîne souvent l'ouverture d'une syllabe finale autrement fermée etc. etc.

Cette définition implique donc que chaque nom a primitivement une forme unique, qui subit des altérations dans certaines conditions, mais se conserve dans d'autres.

Or il n'en est rien en berb. Dans cette langue la différence des formes du préfixe est primitive et non pas (ou seulement partiellement, v. § 3.a(2)) due à la structure accentuelle. Les états berbères sont plutôt comparables aux cas sémitiques. L'état d'annexion correspond au génitif sémitique, la forme qu'adopte par excellence le complément possessif (qui, si c'est un nom est précisément à l'état absolu en sémitique, le membre complété étant celui qui est à l'état atone).

Il faut donc sérieusement considérer la nécessité de remplacer les deux termes en question par cas nominatif ou cas absolu (forme du membre principal de phrase), et cas d'annexion ou cas subordonné (forme du membre subordonné de phrase, du complément possessif etc.).

Nous ne pouvons donc pas nous rallier à l'avis de L. Galand, à savoir que „L'état du nom n'est pas un cas ..." (L'énoncé verbal, p. 39). Puisqu'on n'a que deux cas, ils ont évidemment chacun une connotation très large, et en outre ils n'ont sans doute plus leurs fonctions primitives. Mais ce sont bien des cas dans le sens qu'ils désignent les fonctions des noms dans la phrase.

2) Origine du préfixe d'état.

a) On s'accorde généralement pour dire que les préfixes d'état doivent être d'anciens pronoms démonstratifs, à l'origine naturellement indépendants du nom qui les suivait.

Le grand problème a été de définir le rôle syntaxique primitif de ce pronom préfixé. On a émis l'hypothèse que ce serait un ancien article défini[3]), mais non seulement on n'a plus la moindre trace de son sens déterminatif, on se priverait aussi de la possibilité d'expliquer par là la variabilité en état.

b) Nous sommes convaincus qu'il faut plutôt définir son rôle comme celui d'un pronom devenu indicateur de rapports syntaxiques déterminés (prédicat - sujet, nom - complément) à la mode du pw égyptien et du zə (za) éthiopien.

Le préfixe d'état aurait donc son origine dans des constructions comme: tə-la-hin a mäḍâl wâ-räɣ (> təla-hin ämäḍâl wâräɣ) „c'est ma propriété (cela) cette terre" (prédicat - sujet) - äw wä ḫämûk (> äg gäḫämûk = ägg äḫämûk) „le fils (celui) d'Äḫämûk" (nom - complément possessif), iyän wä zəl (> iyän ähəl (P.I 512)) „un celui qui est un jour, i.e. un seul jour" (NN - complément appositionnel).

Comparer des tournures comme égyptien: dmỉ pw 'Imn.t „c'est une demeure (cela), l'Ouest" (prédicat - sujet) - éthiopien: məsâlê za-kərdâda garâht „la parabole (celle) de l'ivraie du champ" (nom - complément possessif).

En effet les pronoms d'appui paraissent encore garder cette fonction en berbère contemporain quand ils servent d'appui à une relative. Comparer ehän a ykräsän „c'est la tente (ce) qui a été dressé" (prédicat - sujet) - ehän wa ykräsän „la tente (celle) qui a été dressée" (nom - complément appositionnel).

Le rôle syntaxique de l'état d'annexion serait de marquer le membre subordonné (complémentaire) de phrase au sens large. Il marque aussi bien le complément possessif que le complément appositionnel, le sujet postposé de verbe n'étant qu'une apposition particulière, complément primitif du sujet inhérent au verbe.

c) Il ne faut cependant pas imaginer que cette hypothèse ne pose aucun problème. Si elle donne une explication très satisfaisante du préfixe de l'état d'annexion,

3) Cette thèse à été défendue avec ardeur par W. Vycichl: L'article défini du berbère, Mémorial AB (Paris, 1957), pp. 139-146; de même A. Roux: Hespéris (1954), p. 267. M. Vycichl a voulu résoudre le problème de la flexion en état par l'hypothèse qu'elle ne serait pas ancienne, que le m. aurait eu primitivement un w initial aux deux états. Il allègue (op.cit. p. 145) certains ex. de noms qui en berb. actuel ont un état tantôt à init. wa-, tantôt à init. a-, p.ex. tash. agrzam = wagrzam „guépard". Tout en admettant que ces noms présentent un problème morphologique, nous estimons qu'ils ne sont ni suffisamment clairs ni suffisamment nombreux pour permettre des conclusions de ce genre. L'hypothèse n'a pas été acceptée par AB; ni par Lionel Galand, qui donne une critique très juste de nos premières approches au problème (L'énoncé verbal, p. 47).

elle semble à première vue éluder la question de savoir comment le préfixe de l'état libre, n'étant nullement réduit à être la marque du sujet postposé de prop. nom. invertie, a pu obtenir l'extrême extension actuelle de son emploi. Voici ce qu'on peut en dire:

(1) L'emploi devant l'apposition nominale s'explique assez bien par notre hypothèse que l'apposition prend précisément son origine dans le sujet postposé de la prop.nom. invertie (v. VIII.C).

(2) L'emploi devant le prédicat nominal - même en prop.nom. monorème (sans sujet) - s'explique peut-être par une atténuation du sens explicatif de la prop.nom. dirème invertie, menant finalement à l'inversion de l'ordre prédicat - sujet. təla-hin a mäḍâl wâräɣ finit par signifier: „cette terre est ma propriété", puis „ma propriété est cette terre". - La construction égyptienne avec pw a connu un sort analogue[4]).

On peut voir un indice du bien-fondé de cette hypothèse dans le fait que le berbère moderne ne connaît plus la prop.nom.drm. à sujet supplé (postposé), excepté le cas où le sujet est a + relative, et que cette dernière tournure tend au moins à perdre son caractère explicatif.

Du prédicat de la prop. dirème, l'emploi de a a pu s'étendre à la prop. monorème, consistant uniquement en un prédicat.

(3) Ce développement une fois terminé, on peut peut-être regarder l'emploi de a comme tellement étendu, qu'on arrive à comprendre son extension ultérieure à tous les cas où le préfixe d'état d'annexion n'était pas de règle: l'exclamation, l'anticipation etc., le sujet préposé de la prop.nom. dirème normale (sujet - prédicat), le complément circonstanciel, le complément direct de verbe.

(4) On ne peut d'ailleurs pas écarter l'hypothèse que a ait pu s'employer autrefois comme sujet préposé dans la prop. dirème normale: a mäḍâl „c'est de la terre". Cette tournure a pu simplement remplacer la prop. monorème simple. Comparer l'emploi analogue de awa dans une phrase comme: awa näk „c'est moi", et d'autre part l'emploi de a + rel. comme sujet préposé de prop.nom. dans: a tt-yämûsän ämäḍâl „ce que c'est, c'est de la terre."

(5) En ce qui concerne l'emploi du préfixe de l'état d'annexion devant le sujet postposé au verbe, v. ch.VIII.J-K. Il faut sans doute voir cet emploi en connexion étroite avec l'emploi de wa devant participe (ehän wa ykräsän), où wa + participe est un complément appositionnel de l'antécédent. De même l'état d'ann. après NN (iyän ähəl). Le sujet postposé serait donc un complément appositionnel du sujet inhérent au verbe[5]). P.ex.: irtäk äläwäǧ-in „il est tombé, celui (qui est) mon bâton" (TP. p. 153) < *yurtak wa lawag-īn.

4) Cf. Gardiner, § 129.

5) Nous nous rallions par cette remarque aux importantes conclusions de Lionel Galand, qui voudrait qualifier le sujet postverbal de "complément explicatif" (L'énoncé verbal).

3) Forme protoberbère du préfixe d'état.

a) Le § 2 montre clairement quel groupe de pronoms a dû fournir les préfixes d'état: ce sont les pronoms d'appui (v. III.C.1).

a (collectif indéfini, indéclinable) est devenu préfixe de l'état libre (< *ā). Ce pron. a le sens défini dans certaines constructions, dont la prop.nom.drm. explicative (v. § 2.b).

wa (singulatif défini, f. ta, pl. wi, ti) est devenu préfixe de l'état d'annexion (< *wā, tā, wī, tī)

b) Cependant diverses altérations sont venues troubler ce tableau primitif:

(1) Le préfixe d'état libre a fini par se fléchir en genre et en nombre par analogie avec le préfixe d'état d'annexion.

Au pluriel il s'est associé avec le pronom singulatif indéfini i (f. ti) < *ī (tī). Il n'est pas étonnant qu'un pronom de ce sens soit devenu la marque du pluriel: „quel que ce soit" = „tous".

S'il est vrai que ce pron. provient d'un *wī primitif, le passage de *wī > yī > ī (cf. III.C.1.b(2.a)) a dû se réaliser dans le préf. d'état lib. m.pl. dans tous les dial.berb. connus, peut-être par analogie avec a du sg. dépourvu de w dès l'origine.

Par analogie le singulier a développé aussi une forme féminine à t initial. Le tableau complet devint donc:

lib.:	ā	tā	(w)ī	tī
ann.:	wā	tā	wī	tī

(2) Les voyelles du préfixe d'état d'annexion se sont abrégées - vraisemblablement à cause de la position atone devant le complément possessif. On serait donc ici en présence du seul cas berbère d'un état atone (état construit) dans le sens égypto-sémitique.

Apparemment, une telle réduction accentuelle ne s'est pas réalisée à l'état libre, devant complément appositionnel. Noter que la relative, dans une tournure comme ehän wa ykräsän, est à considérer aussi comme un compl.app.

La forme qui en résulte est:

lib.:	ā	tā	ī	tī
ann.:	wă	tă	wĭ	tĭ

(3) *ā, tā de l'état libre singulier ont été remplacés par *ē, tē devant certains thèmes nominaux. Ces thèmes sont:

1 *BăCăD (F.III, p.ex. eǧäräd „têtière").
2 *BīD < BĭhĭD (F.I.A.3, p.ex. ebĭk „fait de se méttre dans la bouche").
3 *BăCīD (F.VIII, p.ex. ekälil „pleur bruyant").
4 *BīCĭD (F.XI, p.ex. ebîrəs „homme (an.) de rebut").

5 *BīCăD (F.XIII, p.ex. ewîlän „été").
6 *BīCāD (F.XXI, p.ex. erîkâs „bruit de pas").
7 *BīCīD (F.XXII, p.ex. esîrir „asrir blanc").
8 *BăCD-ăy (FF.I, p.ex. tebädde „fait de se tenir debout"). Le cas 8 est à considérer comme un cas spécial de 1.

La cause de ce passage ā > ē ne peut être présentée dans une formule simple. D'une part il semble y avoir assimilation à une voyelle *ī (secondaire dans le cas 2), d'autre part dissimilation avec deux *ă-ă. Mais l'on peut à juste titre se demander pourquoi d'autres thèmes contenant une voyelle *ī ou deux voyelles *a, échappent à la règle (p.ex. BĭCīD, BāCīD, BūCīD, BăCāD, BāCāD etc.).

Il est cependant évident que, précisément pour cette raison, la voy. *ē du préfixe peut jouer un rôle important pour la reconstruction.

(a) Pour deux exceptions apparentes v. F.XIII.B.2 tewsäq et F.IX.C.5 emäǧǧänzu.

(b) On peut donc établir le système de préfixes protoberbère suivant:

lib.:	ā	tā	ī	tī
	ē	tē		
ann.:	wă	tă	wĭ	tĭ

(c) Noter que plus tard, en berbère du Nord, la voyelle e < *ē devient i, les préfixes du singulier devenant partiellement identiques à ceux du pluriel[6]).

En outre, dans cette même aire, *wĭ > *yĭ > yə:i par assimilation, et cette forme remplace aussi *wă du sg. quand celui-ci correspond à i < e de l'état libre, et quand il se préfixe à un nom à voy.init. constante î (v. § 6). En ce qui concerne le touareg, v. § 4.a.

Enfin le préf. du m. s'assimile régulièrement en BN à la prép.poss. ən- en ce qu'AB a voulu appeler, avec un terme peu heureux, le préf. de l'état d'annexion renforcé qui p.ex. en kab. prend la forme w-w ou b-b^{w}, g-g^{w}, féminin: n-t ou t-t, selon les parlers[7]).

(d) En principe le système de préfixes du touareg moderne devrait donc être:

---

6) En dehors du T le ghadamsi est jusqu'ici le seul dialecte où l'existence de phonèmes e,o distincts a pu être établie. Dans ce dial. les noms qui devrait avoir la voy. d'état e, et qui n'ont pas généralisé l'état d'annexion, conservent pour celle-ci le timbre e, p.ex.: eɣäf/eɣäfawän (sic!) „tête" (cf. J. Lanfry: Ghadamès I (1968)).

Tout un groupe de parlers BN est caractérisé par le passage de a terminal à u dans des circonstances mal éclaircies. La voy. d'état a est affectée par cette loi. En ghad. elle passe à o, à moins que l'état d'ann. n'ait pas été généralisé, p.ex.: oɓəǧǧän „petit rat", ɔ̃fəs „main" (T ăfus) (cf. I.E. 2.c(10)), tomärt „barbe" (T tămart), tomärše „sauterelle".

7) Comme l'a dit avec justesse Lionel Galand (op.cit. GLECS X), l'état d'annexion renforcé n'a sans doute rien de primitif, mais comporte la prép. -ən dès l'origine.

lib.:	a	ta	i	ti
	e	te		
ann.:	wă:wä	tă:tä	wə	tə (cf. I.E.2.b(2)).

Ce système n'a cependant pas échappé à des altérations ultérieures (v. § 4).

4) Altérations touarègues des préfixes d'état.

a) Chute de w initial du préfixe d'état d'annexion m.

En touareg la semivoyelle w de wă, wä est tombée sans trace, peut-être par analogie avec les préfixes m. de l'état libre[8]).

(1) On n'a que quelques traces de l'existence antérieure de w, soit dans les formes secondaires ăgg, dăgg de ăw „fils" et dăw „sous", employées devant un nom à initiale vocalique. gg doit provenir (selon I.D.1.f(1)) de gg^w < ww, dont la dernière moitié appartenait au préfixe d'état du mot qui le suivait (p.ex. ăgg ăḫă-mûk „fils d'Ăḫămûk)[9]).

(2) Il n'y a donc pas moyen de déterminer si la loi qui en berbère du Nord change *wĭ > *yĭ > yə:i (v. § 3.b(3.c)) valait aussi pour le touareg - en somme si elle était protoberbère. Cependant i- de l'état libre semble bien provenir de yī < *wī (cf. III.C.1.b(2.a)).

b) Chute de ə < *ĭ.

La voyelle ə < *ĭ des préfixes d'état d'ann. pl. ə, tə < wə, tə < *wĭ, tĭ peut tomber quand la constitution syllabique le permet, c.-à-d. quand les 1'' et 2'' ne forment pas de groupe non permis (cf. I.A.4). Au m.pl. le nom reste alors sans préfixe aucun. P.ex.:

eḡäräd/iḡäräḍän, ann.: ăḡäräd:äḡäräḍ/ḡäräḍän „têtière", mais
arḡəm/irḡəmän, ann.: ărḡəm:ärḡəm/ərḡəmän „épigramme".

8) Le T n'est sans doute pas seul à subir la chute des semiv. des préf. d'état. Ainsi en ghad. les noms qui ne généralisent pas les voy. d'état libre comme e ou o, semblent par contre généraliser les préf. de l'état d'annexion sous la forme de a(ä) au sg., ə(a,ä) ou zéro au pl., p.ex.: aḡmar/aḡmarän „cheval", f. taḡmart/təḡmarēn; azəggaɣ/zəggaɣän „vassal", f. tazəggaɣt/təzəggaɣēn. Ces noms ont un m.pl. secondaire en i- initial obligatoire après la prép.poss. ən, facultatif après les autres prép. Cf. Lanfry: Ghadamès I, p. 359. Étant donné que le f.pl. de ces noms a tə (t), il semble bien s'agir encore d'une forme de l'état d'ann. dont le yə- initial > i, le y n'étant pas tombé au milieu d'un groupe enclitique. Cette forme montre donc accidentellement qu'en ghad. *wĭ > yĭ comme ailleurs en BN.

Le nefousi présente la même particularité.

9) En ghad. on possède de façon analogue des cas où dans de vieilles formules poétiques le w- initial a été conservé (cf. J. Lanfry: Le nom et l'état d'annexion en berbère de Ghadamès, sect. II-III (à paraître), qui considère aussi les textes en vieux berbère de la région, publiés par T. Lewicki: Quelques textes inédits en vieux berbère provenant d'une chronique ibāḍite anonyme, Revue des Études Islamiques, Cah. III (Paris, 1934), pp. 275-305.

Parmi les groupes consonantiques permis comptent ceux qui consistent en t préfixé + la 1'' seule, probablement par analogie avec le m. (cf. I.A.4.a(1)). P.ex.:

tefätäst/tifätäsîn, ann.: tăfätäst:täfätäst/tfätäsîn „ocre rouge", mais
tankəbt/tinkəbîn, ann.: tănkəbt:tänkəbt/tənkəbîn „partie de la tête dont les cheveux servent à former les deux tresses de femmes appelées ankəb".

(1) Au féminin, la voyelle tombée se rétablit souvent facultativement quand le mot qui précède se termine par une consonne. P.ex.: dăɣ-tfätäsîn ou dăɣ-təfätäsîn.

Cette règle ne vaut pas pour la prép. ən (n). Sauf erreur, on entend exclusivement: ən-tfätäsîn, éventuellement avec une tendance à la vocalisation de n.

(2) Par exception ăḍräylal/iḍräylalän, selon CF présenterait la chute de ə < *ĭ au pl. (ann. pl. ḍräylalän), malgré le groupe consonantique (secondaire?) ḍr.

(3) Pour l'assimilation de t à une 1'' d,t,ḍ après chute de ə < *ĭ, v. I.C.2.a(2).

c) Abrègement de la voy. du préf. d'état libre singulier.

Les voy. a et e des préf. de l'état libre sg. s'abrègent souvent resp. en ă et ĕ. L'abrègement est normalement facultatif, cependant ă dans certains types nominaux est obligatoire. Dans ces noms la différenciation des états est totalement supprimée au sg., car dans les noms où l'abrègement est facultatif, la voy. longue a,e est en revanche possible à l'état d'annexion aussi.

(1) Le passage facultatif de a > ă est extrêmement étendu. Il semble qu'il se réalise dans tous les noms qui à cause de leur longueur ont la voy. d'état non accentuée. La longue se conserve (et s'étend à l'état d'ann.) de manière régulière en poésie et probablement en prose aussi en prononciation soignée ou insistante[10]). P.ex.:

10) CF n'a pas reconnu le caractère facultatif de l'abrègement. Dans le Dict. et le recueil de Poésies il note exclusivement des voy. brèves. Mais certaines particularités dans sa notation laissent entrevoir qu'il a été occasionnellement dérouté par des longues imprévues. Ainsi dans les TP proprement dits il note la plupart des noms en question avec une voy. longue (moyenne) a. Dans le Dict. il présente quelques cas imprévus de noms variables en état, p.ex.: akəlkəl (ä-, ä-) „cervelle". Dans l'Essai (p. 17 et 27, note (1)) il exprime la vue (erronée) que les noms f. ont toujours la voy. d'état variable (cf. vol.I, p. 15, note 16).

De par sa notation CF semble vouloir dire que la voy. abrégée ă conserve toujours son timbre (sans passer à ä), ce qui est à vérifier. On pourrait considérer que ce fait confirme l'hypothèse selon laquelle il s'agit d'un *ā abrégé. Il en est de même aussi dans les noms à voy. ă obligatoire (§§ (c-d)).

En BN les noms en question ont régulièrement la voy. d'état pleine à l'état libre, ce qui confirme qu'il s'agit d'une ancienne longue, p.ex. kab.: akras (wəkras) = H ăkăras n.act. de əkrəs „nouer".

Par contre les noms à voy.init. a- et flexion d'état conservée (§§ (a-b)) ont normalement la voy. centrale ä- à l'état d'ann. sg., selon CF (qui met la var. avec ă- entre parenthèses). Les noms à

m. { sg. ădălaġ (ă-) = adălaġ (a-)
pl. idălâġän (dălâġän) } „ornement" (ann. entre parenthèses)

f. { sg. tăfărast (ta-) = tafărast (ta-)
pl. tifărâsîn (tfărâsîn) } „pierre à feu"

ăġûhil/iġûhîlän (ă/-) = aġûhil (a) „orphelin"
f. tăġûhilt/tiġûhîlîn (ă/-) = taġûhilt (a)
ăsîkəl/isîkîlän (ă/-) = asîkəl (a) „voyage"
ădûbən/idûbûnän (ă/-) = adûbən (a) „mariage"
ărûku/irûkân (ă/-) = arûku (a) „bois de bât d'âne"

Le nombre des noms à voy. d'état facultativement brève est limité d'un côté par les noms qui conservent la voy. d'état libre longue, et partant la distinction des états, et de l'autre par les noms à voy. d'état obligatoirement brève. Ces deux catégories sont assez faciles à définir:

(a) Un premier groupe de noms conserve le jeu quantitatif de la voy. d'état, parce que celle-ci porte l'accent à cause de la chute d'une voy.pén. ə < *ĭ,ŭ (type A trilitère des formes I, II(?), V, VI, VII), qui les transforme en dissyllabes, p.ex.:

F.I: arġəm/irġəmän (ann. ărġəm:ärġəm/ərġəmän) „épigramme"
f. tamɣəst/timɣâs (tămɣəst:tämɣəst/təmɣâs) „dent molaire"
F.V: aslim/islîmän (ăslim:äslim/əslîmän) „mal interne"
F.VI: abduġ/ibdûġän (ăbduġ:äbduġ/əbdûġän) n.act. de əbdəġ „mouiller" et pass.
F.VII: amɣar/imɣarän (ămɣar:ämɣar/əmɣarän) adj.vb. de imɣar „ê. grand": „homme grand"
f. tamɣart/timɣarîn (tămɣart:tämɣart/təmɣarîn).

Cette règle vaut aussi pour les noms faibles, p.ex.: aġim „mille" (< *ā-gĭhīm F.V.A.3), akli „esclave" (< *ā-kĭlīh F.V.A.4) etc.

(b) Un deuxième groupe de noms conserve le jeu quantitatif de la voy. d'état, parce que celle-ci porte l'accent en compensation de la chute d'une consonne finale. Ce déplacement de l'accent a lieu principalement dans les trisyllabes masculins qui ont la voy.pén. ă(ä,ə) < *ă (type A des formes IX, X), p.ex.:

---

voy.init. e- auraient selon CF une position intermédiaire, ă- étant plus fréquent que ä- à l'état d'ann., mais ä- restant possible.

Il est possible que les noms contenant une voy. ə, i ou u dans le thème, subissent l'assim. de la voy. d'état d'ann. ă(ä) > ə (ərġəm, əbduġ etc., cf. I.E.2.b(5)). Cette loi phonétique a régulièrement joué dans les dial. du Niger (Y, G, WE) où elle affecte même les noms à flexion d'état supprimée au sg.

F.IX.A.4: abäġu/ibġa (ann. ăbäġu:äbäġu/əbġa) „filet de mamelles"
F.IX.A.1: afäẓu/ifəẓwân (ăfäẓu:äfäẓu/fəẓwân) „plante"
F.X.A.4: aräwa/iräwâtän (ăräwa:äräwa/räwâtän) „mince lanière de cuir non tanné"
F.X.A.4: aɣăba/iɣäbâtän (ăɣăba:äɣäba/ɣäbâtän) „mors"
F.X.A.4: akăsa/ikäsâtän (ăkăsa: äkăsa/käsâtän) „herbe fraîche et abondante"

Le phénomène s'étend cependant aux trilitères qui ont la 2'' géminée, p.ex.:

F.X.B.5: afälla/ifällâtän (ăfälla:äfälla/fällâtän) „haut (dessus)"
F.VII.B.5: aġəlla/iġəllâtän (ăġəlla:äġəlla/ġəllâtän) n.act. de əġly „ê. sérieux" √glh < √gly
F.VII.B.1: taġəlla/tiġəlwîn (tăġəlla:täġəlla/tġəlwîn) „pain" < *tā-gillāwt √glw
F.V.B.5: aləggi/iləgga (ăləggi:äləggi/ləgga) „esp. de jonc"
F.V.B.1: aləqqe/iləqqewän (ăləqqe:äləqqe/ləqqewän)
f. (et m.): taləqqe/tiləqqewîn (tăləqqe:täləqqe/tləqqewîn) „homme pauvre"

De même les formes féminines à dés. -a ou -e (< *ah, *ăy!) se conforment à la règle en question et portent l'accent sur la voy. d'état, p.ex.:

FF.I.A.1: tanäkra/tinäkriwîn (tănäkra:tänäkra/tnäkriwîn) n.act. de ənkər „se lever"
FF.I.A.1: tadăwla/tidäwliwîn (tădăwla:tädăwla/tədäwliwîn) n.act. de ədwəl „croître"
FF.I.A.1: tamätte/timättiwîn (tămätte:tämätte/tmättiwîn) „gent"
FF.II.A.3: tasîle/tisîliwîn (tăsîle:täsîle/tsîliwîn) „massif montagneux couronné de plateaux"
FF.III.A.3: tafûre/tifûrawîn (tăfûre:täfûre/tfûrawîn) „maladie de peau"
FF.II.A.4: taġle/tiġliwîn (tăġle:täġle/təġliwîn) n.act. de ġälät „déménager".

(c) Le premier groupe de noms qui ont la voy. d'état sg. obligatoirement brève, comprend les trilières à 2'' *h des F.VIII (?), IX, X (type A), qui selon nous ont perdu -ăh- interne, composé de ă voy.pén. et de *h 2'' (cf. H.2.e(2)). La voy. d'état porte l'accent, comme dans les noms des §§ (a-b). La voy.carac. est longue. P.ex.:

F.VIII.A.3: ăhît/ihattän (ann. ăhît/hattän) „bruit" < *ā-zahīt
F.VIII.A.3: ăsif/isaffän (ăsif/saffän) „vallée" (Gh.) (Gh.Al. asif)
F.IX.A.3: ăfus/ifassän (ăfus/fassän) „main"
f. tăfuk/tifukkîn (tăfuk/tfukkîn) „soleil"
F.X.A.3: ăkâl/ikallän (ăkâl/kallän) „pays"
f. tăhaft/tihaffîn (tăhaft/thaffîn) „canal d'arrosage"

F.X.A.6: ăġa/iġattän:iġaġġän (ăġa/ġattän:ġaġġän) „seau" < *ā-gahāh √ghh (cf. H.2.e(2.b) et (3.b)).

Il n'est pas sûr que cette règle s'applique rigoureusement à la F.VIII. Ainsi aɣil/iɣallän (äɣil:äɣil/ɣallän) „bras" ne s'y conforme dans aucun dial. connu, quoique son pl. paraîsse bien indiquer qu'il est de la F.IX et non de la F. V. En tout cas les ex. sont rares[11]).

En ce qui concerne les noms de la F.III.A.3, ils ont la voy. d'état libre e- et sont pleinement variables au sg., p.ex.: edäg/idäggän (ădäg:ädäg/däggän) „lieu".

(d) Le deuxième groupe de noms qui ont la voy. d'état sg. obligatoirement brève, comprend les noms qui ont ou une voyelle a longue après la 1.ère consonne ou la vocalisation u(o)-a (F.XIV, XVII-XX). La voy. d'état ne porte pas l'accent. Dans les trisyllabes, c'est la voy.pén. longue qui le porte. P.ex.:

F.XX.B.1: ămâkras/imâkrâsän (ămâkras/mâkrâsän)
f. tămâkrast/timâkrasîn (tămâkrast/tmâkrâsîn) adj.vb. de əkrəs „nouer": „homme qui est le soutien"
F.XIV.A.1: ămâdəl/imâdliwän (ămâdəl/mâdliwän) „mâchoire"
F.XIX.A.1: ămâsûr/imûsâr (ămâsûr/mûsâr) „avant-bras"
F.XX.A.1: ăsâka/isâkân (ăsâka/sâkân)
f. tăsâkayt/tisâkayîn (tăsâkayt/tsâkayîn) „jeune chameau (2-6 ans)"
FF.IV.A.1: tăfâske/tifâskiwîn (tăfâske/tfâskiwîn) „sacrifice religieux (du εîd əḍ-ḍaḥiyya)"
FF.IV.A.1: tăġañhe/tiġañhiwîn (tăġañhe/tġañhiwîn) „archet"
FF.XVII.A.1: ăhûlagh/ihûlagh (ăhûlagh/hûlagh) „bouc" = Y ăzûlagh, WE ăzolagh
FF.III.A.3: tăkûba/tikûbawîn (tăkûba/tkûbawîn) „épée"
FF.I.A.3: tăġâna/tiġâniwîn (tăġâna/tġâniwîn) „troupe des chameaux des combattants accroupie en arrière du combat"
F.XVIII.A.4: ăḫawi/iḫiwa (ăḫawi/ḫiwa) „selle de méhari pour femme"

11) En BN les noms en question ont assez régulièrement la voy. d'état pleine à l'état libre, ce qui confirme qu'il s'agit d'une ancienne longue, p.ex. kab. et tash.: afus (ufus) „main" (ghad. ofəs). Mais on trouve aussi de très nombreux dial. qui, tout en conservant la flexion d'état, ont perdu la voy. de l'état libre sg., p.ex. B. Menacer: fus/ifassən (ufus/ifassən). - Ce fait semble indiquer que le T n'est pas seul à donner à ces noms un traitement particulier. Cf. déjà AB: De nouveau à propos du nom de l'île de Fer (Canaries), Onomastica (1948), pp. 121-122 (reproduit dans les Articles de dialectologie berbère (Paris, 1959)).

On dit aussi:

FF.V.A.1: tăġidda/tiġiddawîn (tăġidda/tġiddawîn) „petit bassin de pluie naturel dans le rocher"

Mais: ămîdi (ă) = amîdi (a) „ami".

(e) Il y a peut-être lieu d'ajouter un troisième groupe comprenant les noms qui ont une 1'' semiv. formant groupe avec la 2''. On peut alléguer les ex. suivants à 1'' y:

taysəst/täysəsîn (ă:ă:ə/ä) „graminée à feuille dure"
täyfəst/täyfəsîn (ä/ä) „semence" (selon CF incorrect pour têfəst/têfsîn, Gh.Al. tifəst/tifsen)
ăynəs/ĕynəsän (ă/ĕ) „jeune homme" (selon Gh.Al. ă aux deux nombres)
tăynəst/tĕynəsîn (ă/ĕ) „jeune femme" (id.)
äyfəḍ/- (ä) (Y) „moutons"

Le fait que ces noms ont ă(ĕ) au pl. aussi, les classe à première vue parmi les noms de type B (cp. âlməz, § e(1.a)) à voy.init. constante abrégée. Mais taysəst au sg. a le préf. non abrégé et distingue les états, ce qui inspire la prudence. Et en outre le rapprochement semble inévitable avec les noms du § g(4.b), qui ont ĕ abrégé au sg. seul, tout en ayant un pluriel en i plus ou moins régulier.

ăynəs/ĕynəsän et son f. auraient déjà, selon CF, une voy. différente ĕ au pluriel.

(2) Le passage de e > ĕ n'est en tăhăggart qu'un phénomène tout à fait sporadique, pour lequel on ne peut pas donner des règles fixes. Dans tous les ex. connus l'abrègement est facultatif et e long est en revanche possible à l'état d'ann. aussi, p.ex.:

sg. ĕsäbär (ĕ) = esäbär (e) „natte d'afäẓu", pl. isəbrân (səbrân)

(a) Pour les noms à voy.init. ĕ obligatoire brève, v. § g.

d) Remplacement de la voy. d'état e par a au singulier et inversement (généralisation de l'état d'annexion?).

Comme nous venons de le dire au § c(2), les noms qui ont la voy. d'état e facultativement abrégée, sont rares en tăhăggart. Dans le dial. du Niger (Y, G, WE) ce phénomène est beaucoup plus régulier, et ĕ abrégé ne s'y distingue plus de ă abrégé en timbre, tous deux passant le cas échéant à ä ou ə. Par conséquent les dial. en question hésitent sur le timbre à donner à la voy. longue, toujours possible. En WE on préfère a, mais connaît e. En Y on semble préférer e, mais connaître a.

(1) Des traces du début d'un procès analogue peuvent être établies en tăhăggart,

surtout dans les quadri- et plurilitères. On y a quelques formes doubles, où e reste possible à l'état libre, p.ex.:

elĕlli = alĕlli = ălĕlli/ilĕllân (a = ă = ä/-)
enəbbiddəl = anəbbiddəl = ănəbbiddəl (a = ă = ä)/inəbbuddâl (-)
„homme qui n'est bon à rien"

(2) Généralement la voy. e attendue n'est plus possible, p.ex.:

ăsəlim = asəlim/isəlmân (ă = a/-) „rive"
ămäɣid = amäɣid/imɣad (ă = a/ə) „vassal"
ăhărik = ahărik/ihərak (ă = a/-) „ch. de mauvais présage"

(3) En Y, G, WE il arrive par contre que la voy. e devient possible même dans des formes où elle n'est pas primitivement justifiée, surtout la F.IX, p.ex.:
ădăfor = adăfor = edăfor (ă = a = e) „coussin" = H ăddăfôr.

e) Généralisation de l'état libre.

Il ressort des §§ c-d que, dans les cas d'abrègement facultatif, la voy. d'état libre sg. longue non accentuée devient souvent possible à l'état d'ann. aussi. Ce cas n'est pas à confondre avec ceux où une voy. longue accentuée de l'état libre se généralise pour les deux états, et ceci parfois même au pluriel. On compte plusieurs types de ces noms qui ne sont pas tous représentés en tăhăggart.

(1) Correspondant aux noms du § c(1.a) on trouve des ex. comme:

âlät/ilättän (â/-) F.I.A.1 „orgelet" (? avec ä < ə selon I.E.2.b(6))
âlgəm/îlgâm (â/î) F.I.A.1 „rêne" (Y)
tânat/tinadîn (tâ/t) F.VII.A.3? (X.A.3?) „décision" = tanat/tinadîn (tă/t)
âlyad/îlyadän (â/î) F.VII.A.1 „enfant" (D)

(a) Il est possible que de tels noms soient à l'origine du n.act.impf.2 de type B (cf. K.4.f). P.ex.:

âlməz/âlməzän (â/â) „heure du crépuscule du soir" = alməz/ilməzän (ă:ä/ə) = n.act. de əlməz
añhər/añhərän (a/a) „sang s'écoulant par le nez" = n.act. de əñhər (mér. anzər).

(b) En WE pratiquement tous les n.act.impf.2 et 3 (types afrəg et abduğ) de la cj. I.A peuvent facultativement avoir la voy. longue aux deux états sg.

(2) Aux noms du § c(1.b) correspondent p.ex.:

D: âkăsa/ikäsâtän (â/-), rare en H =
H: akăsa/ikäsâtän (ă:ä/-) „herbe fraîche et abondante"
âlăba/ilăbâtän (â/-) „homme grand, mince et beau"

(3) En WE beaucoup d'adj.vb.5 m. des cj.IV.B-C et XIII ont l'accent sur la voy. d'état et a- long généralisé au sg., au moins facultativement. P.ex.:

ádəgnas/idəgnasän (á = ă̂ = ə̂/-) „chameau blanc" mais f. tadəgnast (a = ă = ə)
ámulas/imulasän (á = ă̂ = ə̂/-) „an. à tête blanche" mais f. tamúlast (a = ă = ə) = H ămûlas.

f) Gémination de la 1.ère radicale.

Quatre ou cinq noms, tout en ayant des préfixes d'état réguliers, ont la 1.ère rad. géminée, soit aux deux nombres, soit au pl. seul. Ce sont:

aləm/illämân (ă:ä:ə/lämân) „chameau"
taləmt/tillämîn (ă:ä:ə/tlämin) „chamelle"
ămïnïs/immənas (?) (D) „chameau"
tămïnïst/timmənas (?) (D) „chamelle"
ăẓẓəmi/iẓẓämân (ăẓẓəmi/əẓẓämân) „mince lanière de peau tannée" (~ əẓmy „coudre").

g) Changements conditionnés des préfixes d'état.

En dehors des altérations énumérées jusqu'ici, qui sont à considérer comme plus ou moins spontanées, on signale quelques changements des voyelles d'état qui sont clairement dus au contact d'une consonne particulière, surtout y.

(1) Maintien de *ĭ comme ĭ non central à l'état d'annexion pluriel (cf. I.E.2.b(1.a)). Ce phénomène est normal devant y et a été noté comme i par CF, alors que Gh.Al. l'entend comme ə. Dans les noms en question la distinction des états n'est donc pas supprimée au pl. comme le veut CF. P.ex.:

taynust/tiynusîn (ă:ä:ə/tĭynusîn) „gomme"
taynast/tiynâsîn (ă:ä/ĭ) „plante"
taytəmt/tiytəmîn (ă:ä:ə/ĭ) „plante"
taytte/tiyttewîn (ĕ:ĭ/ĭ) „intelligence" v. aussi § (4)
tayĕzza/tiyĕzzawîn (ĕ/ĭ) „plante" v. aussi § (4)

Noter que la voy. d'état d'ann. pl. se maintient, bien que dans tous les ex. elle puisse théoriquement tomber (avec vocalisation de y > i en fin de syllabe).

(a) Le phénomène existerait aussi dans:

tañhărt/tiñhärîn (ă:ä/ĭ) „plante" v. aussi § (b)
ašək/iškân (ă:ä:ə/ĭskân:ĕškân) „végétal" v. aussi § (b)

(b) Devant d'autres consonnes que y, CF a cependant normalement entendu ĕ (Gh. Al. ə) au lieu de ĭ(i), ce qui est à accueillir avec réserve. P.ex.:

eġän/iġnân (ă:ä/ĕġnân) „troupe irrégulière réunie pour une expédition guerrière ayant pour but le pillage"
ĕġbv̈zi/iġbv̈zîtän (ĕ/ĕ) „paroles dénuées de raison" v. aussi § (4.a)
asdəd/isdîdän (ă:ä:ə/ĕ) „fait de consolider"
ašək/iškân (ă:ä:ə/ĕškân:ĭškân) „végétal" v. aussi § (a)
akli/iklân (ă:ä:ə/ĕklân) „esclave" (mais f.pl. tiklâtîn (ə))

(2) Le passage de *ĭ > i long à l'état d'annexion pluriel, avec suppression de la distinction des états, n'est à enregistrer selon Gh.Al. que dans 3 cas:

ayəs/iyəsân (ĕyəs/iyəsân) „cheval" v. aussi § (4)
ĕydi/iyăḍân (ĕ/iyăḍân) „chien" v. aussi § (4.b)
tăydit/tiyăḍîn (ĕ/i) „chienne" v. aussi § (4.b)

(a) On peut comparer avec des noms de type B comme âlgəm/îlgâm (Y) du § e(1).

(3) Dans un cas unique *i > e à l'état libre pluriel par assimilation à une emphatique (cf. I.E.2.c(4)):

arḍəl/erḍəlän (ă:ä:ə/ərḍəlän) „livre (f.)" (ar.; sic Gh.Al.).

Il s'agit peut-être d'un emprunt à un dial. du Mali, où ce changement est localement obligatoire. Selon CF on aurait aussi:

-/ehăfîlän (hăfîlän) „longs poils" (Gh.Al. ihăfilän)
ăhänfus/ĕhänfassän (ă/hänfassän) „manche" (sic CF; Gh.Al. ihänfassän).

(4) Passage de *ă > ĕ à l'état d'annexion singulier (cf. I.E.2.b(4)). Ce changement est fréquent devant y, selon CF. P.ex.:

ayəs/iyəsân (ĕyəs/iyəsân) „cheval" v. aussi § (2)
tayĕzza/tiyĕzziwîn (ĕ/ĭ) „plante" v. aussi § (1)
taytte/tiyttewîn (ĕ:ĭ/ĭ) „intelligence" v. aussi §§ (c) et (1)

(a) Quand il y a abrègement de la voyelle d'état libre a (cf. § c), on a donc ĕ aux deux états du sg.:

tĕyăṭṭuft/tiyv̈ṭṭûffîn:tiyĭṭṭâf (ĕ/ĭ) „fourmi" (cf. §§ c(1) et 5.c(7))
tĕġûmäst/tiġûmäsîn (ĕ/-) „pommette" (cf. § c(1.d))
tĕġûhe/tiġûhawîn (ĕ/-) „fait d'ê. témoin de ..." (cf. ibid.)
tĕsa/tisattîn (ĕ/-) „ventre" (cf. § c(1.c))

(b) Un groupe particulier de noms à voy. d'état sg. ĕ obligatoirement brève est à établir pour quelques ex. à 1''y formant groupe avec la 2''. Ceux-ci n'ont pas de correspondant sûr en ă (cf. § c(1.e)), soit:

ĕydi/iyăḍân (ĕ/i) „chien" v. aussi § (2)
tĕydit/tiyăḍîn (ĕ/i) „chienne" v. aussi § (2)
ĕyhed/ihêḍân (ĕ/hêḍân) „âne"
tĕyhet/tihêḍîn (ĕ/thêḍân) „ânesse"

Il semble que le pl. de ĕyhed et de son f. provienne de *ī-yizḍān (pl.3) par analogie avec le sg. En WE on trouve ažäd au sg. issu du pl. régulier par analogie inverse. Sg. F.V < *ā-yizīḍ.

(c) Un ex. unique aurait même, selon CF, ĭ au lieu de ĕ à l'état d'ann. sg., ce qui est à accueillir avec réserve, soit:

taytte/tiyttewîn (tĭytte:tĕytte/tĭyttewîn) v. aussi § (4)

5) Noms sans préfixe d'état.

a) Dans tous les dialectes berbères on relève un certain nombre de noms qui n'ont pas pris de préfixe d'état. On peut les diviser en plusieurs groupes:

(1) Les emprunts aux langues étrangères faits après la stabilisation des préfixes d'état. Ceux-ci se subdivisent naturellement en trois types:

(a) Les noms à initiale consonantique qui sont traités comme les noms berbères correspondants (§ b), p.ex.:

dămäsa/dămäsâtän (-/-) „panthère" (sic CF avec ă bref < ha. dáámisá)
sinko/sinkôtän (-/-) „pièce de 5 fr. en argent" (< cinq francs = cent sous)
mâlṭe (-) „cotonnade "maltaise"" (< ar. mâlṭiyy)

(b) Les noms à voyelle initiale longue, qui sont traités comme les noms à voy.init. constante du § 6, p.ex.:

îbri/- (î) „avril" (< lat. aprilis)

(c) Les noms à voyelle initiale brève, qui sont traités comme les noms berbères ayant une voy. initiale brève auxiliaire (§§ c et d). Ces noms sont pratiquement tous des emprunts à l'arabe pourvus de l'article ar. äl- (parfois əl- par assim. selon I.E.2.b(5)), resté incompris par les berbères[12]) et devenu inséparable du nom, p.ex.:

älḥâl/älḥâlän (ä/ä) „état" (< ḥâl)
äəlhîb/äəlhîbän (ə/ə) „poche" (< ğayb)

Quand l'article s'est assimilé à la 1.ère consonne, ces noms acquièrent l'aspect de noms berbères à 1''géminée, p.ex.:

ässälâm/ässälâmän „salut" (< salâm)
äəššiḥ/äəššiḥän „saint" (< šayḥ)

(2) Certains termes de parenté, p.ex.: ma, ti, yäll/əšš etc.

(3) Quelques noms ordinaires. Ce groupe paraît être particulièrement grand en touareg, p.ex.: dîrân, əlləɣân.

(4) Les thèmes verbaux ou formes verbales substantivés (normalement de genre féminin - v. ch.V.E-F).

12) De l'avis de W. Vycichl: L'article défini du berbère, Mém. AB (Paris, 1957), pp. 139-146, les Berbères auraient autrefois senti que l'article ar. avait la même valeur que leur préf. d'état (selon Vycichl un ancien article déterminé) et inversement.

(5) Les noms de nombre (en BN largement remplacés par des emprunts à l'arabe - v. ch.V.G).

(6) Les noms de lettres, p.ex.: yäb „bé" etc.

b) Un premier groupe de noms authentiquement berbères comprend des noms masculins et féminins qui commencent directement par la 1.ère consonne non géminée du thème. Les noms f. sont donc dépourvus de préf. t-. On distingue:

(1) Des noms de parenté m. et f. p.ex.: ti/täy „père", rur/mäddân „fils", middän (m.pl.), ma/mätt „mère", yäll/əšš „fille", anna (f.), inna (f.), nanna (f.), mâma (f. Gh.).

(2) Les noms de nombre 1-10, m. et f., p.ex.: kärad, kärâḍät „trois" etc., v. V.G.

(3) Des noms ordinaires m. et f., p.ex.: bədir (m. F.VIII) „poitrail", bûhân (m. F.XVI) „hibou", mässa (f. FF.II.A.1) „maitresse".

Ici se classent aussi deux emprunts à l'arabe: kvtla (f.) „vipère", răḫma (f.) „id.".

(4) Des n.act. de thème ordinaire m. et f., p.ex.: ləbək (m. F.I) „fait d'être extrêmement maigre et extrêmement faible" < əlbək; bəddən (m. F.I) „paralysie" < əbdən; dîrân (m. F.XXI) „souhait" > səddirən; bvdna (f. FF.I?) „vipère" < əbdən; männa (f. F.X.B.5) „sécheresse" < munnu; musnät (f. F.XII) „fait de savoir" < əssən; muẓlät (f. F.XII) „fait de rendre droit" < əẓẓəl; muzyät (f. F.XII) „fait de connaître" < əzzy < əzdy; nušmät (f. F.XII) „fait de valoir mieux" < əššəm.

(a) Quelques noms ordinaires ont le préf. d'état au pl. Le plus vraisemblable, c'est qu'ils ont perdu une voy. d'état abrégée au sg. Cf. § c(7.a).

(5) Les participes f. substantivés sans préf. t (cf. V.F), p.ex.:

ǧəmmûrät/ǧəmmûrätîn (-/-) f. „plaisanterie"; hərrayät/hərrayätîn (-/-) f. „fin"; muraǧät/muraǧätîn (-/-) f. = turaǧät/turaǧätîn (-/-) f. „permission".

c) Dans un deuxième groupe authentiquement berbère, on classe des noms qui ont une voy.init. brève ä (ou ə par assim. selon I.E.2.b(5))[13]) aux deux nombres ou au sg. seulement, sans que la 1.ère consonne du thème soit géminée. Il semble qu'il s'agisse d'une voy.init. auxiliaire, justifiée par la présence d'un groupe consonantique impossible à l'initiale ou d'un préf. f. t- secondaire. Cependant, dans les noms qui ont le préf. d'état normal i-/ti- au pl., la voy.init. du sg. est peut-être à considérer comme un préf. d'état obligatoirement abrégé dans des circonstances imprévues au § 4.c. Il y a lieu de distinguer:

13) Selon CF cette voy.init., entièrement comme celle des formations du § d à 1.ère consonne géminée, n'aurait pas la quantité ultrabrève de la voy. d'état brève proprement dite. S'il a raison, c'est sans doute qu'elle ne s'oppose pas à une brève.

(1) Les formes verbales substantivées (ch.V.F), qui ont un préf. f. t-. Il semble que ces noms féminins soient des formes conjuguées, substantivées telles quelles. Leur t- initial n'est pas un préf. d'état, mais le préf.pers. de la 3.f.sg. La voy. qui le suit n'est pas la voy. d'état, mais la voy.prérad. des verbes. Elle peut selon les conjugaisons être longue. Quand elle est brève, elle semble s'harmoniser avec la vocalisation du thème. P.ex.:

təkmu/təkmûtîn (3.f.sg. de l'impf.) „mal (douleur)", təkma/təkmawîn (3.f.sg. du pf.) „id." < əkmu „faire mal à ...", täkräbbät/täkräbbätîn (3.f.sg. du pf.), inf. de kərəbbət „réfléchir profondément".

Les ex. les plus clairs de cette catégorie sont les 3.f.sg. du pf.int., p.ex.: təkrâḍ/- „épée"; tulâs/tulâsîn „reprise de réunion galante".

(2) Le n.act. de la cj.IV du type təmɣär/təmɣärîn „fait d'être chef (amɣar)" < imɣar. Cette formation ne peut être expliquée de façon satisfaisante pour le moment. Elle est mal attestée en H, mais très régulière p.ex. en WE (tămɣăr) et d'autre part aussi en kab. (təmɣʷər). L'absence de dés. f. fait penser à une forme conjuguée, mais la cj.IV n'en a aucune qui puisse aboutir à təBCäD. Son pf. en principe n'a pas de préf. f. t- du tout.

(3) Le n.act. de la cj.IV du type təsəmḍe/təsəmḍiwîn < ismaḍ „ê. froid". Il semble qu'il s'agisse d'une véritable FF.II (III?) mais dépourvue de préf. d'état. Le t- init. serait donc secondaire, de même que la voy. ə harmonisée avec le thème qui le suit. La formation est très bien attestée en T, en H surtout avec des vb. dont le pf. à la voy.carac. u ou i. Un ex. comme tuhəre/tuhəriwîn < iwhar „ê. vieux", qui doit provenir de *t'wisr-ay, semble montrer clairement qu'il n'y avait pas de voy. devant w à l'origine. Dans la forme à métathèse t'whəre, qui n'est pas insolite, w s'est vocalisé.

(4) Les n.act. réguliers des verbes creux de la cj.II, p.ex.: təmunt/təmûnîn < uman „paraître", tədiwt/tədiwîn < idaw „f. compagnie avec", tərut/tərutîn < uru „braire" (cj.II.app.). Ces formes peuvent, comme celle du § (3), être de véritables formes nominales F.V.A.3, F.I.A.3 ou F.V.A.6 resp., mais dépourvues de préf. d'état. Le t- init. serait donc secondaire, de même que la voy. ə, harmonisée avec le thème qui le suit.

Il est cependant difficile d'écarter la possibilité qu'il s'agisse, au moins dans le cas des formes avec u, de la 3.f.sg. du pf. (soit tämun) substantivée et pourvue de la dés. f. des noms.

(a) təẓunt/tiẓûnîn < uẓan, et təkunt/tikûnîn < ukan ont le préf. d'état du pl., probablement par analogie.

(5) Quelques autres noms f. sans groupe consonantique au début du thème, dont plusieurs noms d'action, p.ex.:

təḍuft/təḍûffîn (ə/ə) „laine" (= BN taḍuft ou taḍutt avec préf. d'état)

tätawt/tätawîn (ä/ä) „fait d'oublier" < itaw, peut-être un ancien thème d' impf. de la cj.III (XVIII?) substantivé, cf. § d et cj.III.B.6.

təra/təriwîn „fait d'aimer" < är; le pl. semble indiquer qu'il ne s'agit pas d'une simple 3.f.sg. du pf. substantivée (cf. § (1)). mais d'une véritable FF.II.A.6.

təla/təlawîn < äl, cp. təra ci-dessus.

täläkänsit/täläkänsîtîn (ä/ä) „collection de personnes etc. couchés morts" < ləkənsi.

təhewwat/təhewwâtîn (ə/ə) „son "ho-hôo" répété en cadence pour accompagner le violon" > zəhhəwwət. Sans doute un n.act.5 de la F.XXI. Cf. § d.

təhuǧǧəǧa/təhuǧǧəǧawîn (ə/ə) „pélérinage canonique de la Mecque" < huǧǧəǧ. FF.VI.B.1. Cf. § d et d'autre part tăhuggəra avec préf. d'état.

təmuttəsa/təmuttəsâtîn (ə/ə) „fait d'éprouver un effroi involontaire et irraisonné de ..." < muttəs. FF.VI.B.1. Cf. § d.

(6) Quelques noms m. et f. ayant un groupe consonantique au début du thème. L'apparition d'une voy.init. brève au sg. est peut-être simplement due à une métathèse, la voy. ayant sa place primitive après la 1.ère consonne, soit:

ənɣrôbu/ənɣrôbûtän „lion", f. tənɣrôbut/tənɣrôbûtîn < *nəɣrôbu? ~ ɣərəbət? soud.?

ərkəni/ərkənîtän „hyène", f. tərkənit/tərkənîtîn (D) < *rəkəni? composé avec ärk „mauvais" à voy. harmonisée? ~ ərkən?

tändərbat/tändərbâtîn „piège en bois et en cordes" < ar. *madriba?

tərdəbut/tərdəbûtîn „manque de soins"

(a) C'est ici qu'on peut classer les emprunts à l'arabe pourvus de l'article äl- (əl-) non assimilé.

(7) Finalement une assez longue série de noms ordinaires, m. et f. ont un préf. d'état normal au pl. seul. Il semble que la voy.init. brève du sg. ne soit rien d'autre que la voy. d'état abrégée dans des circonstances imprévues par le § 4 et harmonisée le cas échéant avec le thème, ou enfin tombée. Gh.Al. déclare en effet que dans plusieurs des noms concernés, l'abrègement n'est pas obligatoire. P.ex.:

äsink/isinkawän (ä/-) „bouillie épaisse" (F.XI.A? F.XXI.B?); änag: äna/inaggän (ä/-) „arbrisseau" (F.X.A.3); əhêhvn/ihêhvnän „jujubier sauvage" (F.XI?) - surtout les f. de ce type sont nombreux:

təhêhənt/tihêhnîn = əhêhvn (F.XI); tələkint/tiləkînîn (ə/-) „fait d'être certain" < ilkan; täsäskut/tisəska „cimetière" < əsku; tähăttuft/tihəttâf (= tĕyăttuft/tiyĭttâf, ĕ < ä par assim.) „fourmi".

(a) Certains de ces noms n'ont pas de voy.init. au sg. du tout. Les f. ont alors normalement une 1'' h ou y, capable de former un groupe initial avec t selon I.A.4.b(1), p.ex.:

bellvnǧvd/ibellvnǧvdän (-/-) „coléoptère"; ɣayər/iɣuyar (-/-) „chameau", f. tɣayərt/tiɣuyar; thayyit/tihuyya = thayit/tihuya „fait d'être égal en âge"; tḫabit/tiḫûbay „femelle qui n'est pas pleine".

(b) Certains féminins de ce type correspondent à des masculins normaux, p.ex.:

tətôɣäst/titôɣäsîn (ə/ə:-) „fesse" (m.augm. ătôɣäs/itôɣäsän); tḫawit/tiḫiwa „bât de chameau" (< ar.; sans voy.init. au sg.; m. ăḫawi/iḫiwa).

d) Le troisième groupe authentiquement berbère comprend enfin des n.act. qui ont la 1.ère consonne du thème géminée et précédée d'une voy. brève ä (ou ə par assim. selon I.E.2.b(5); cf. note 12). Dans la majorité des cas, mais non dans tous, la géminée en question se retrouve dans le verbe conjugué. Certains types de ces noms ne sont en effet que des thèmes d'imparfait substantivés tels quels. La voy.init. semble être auxiliaire, nécessaire à cause de la géminée qui autrement créerait des groupes consonantiques interdits à l'initiale de mot (cf. I.A.4). En principe il semble qu'il y ait exclusion mutuelle entre la gémination de la 1.ère consonne et l'adjonction d'un préfixe d'état. Mais néanmoins il faut peut-être considérer que les noms du § 4.f constituent un cas d'antéposition secondaire d'un préf. d'état à des noms à 1'' géminée. Il y a lieu de distinguer:

(1) Des n.act. masculins de thème ordinaire. P.ex.:

əddəkôd/əddəkôdän (ə/ə) „ce à quoi on estime" (F.VI.A.1 sans chute de la voy.pén. < ədkəd); əlləzûm (ə/ə) „fait d'être nécessaire pour ..." (id.? ar. luzûm? < əlzəm ar.); əlləɣân/əlləɣânän (ə/ə) „fait d'être lâche" (F.VII.A.1 sans allongement de la voy.pén.? F.X.A.1?? < əlɣən); əddiwal/əddiwâlän (ə/ə) „fait de vouer" (F.XXI.A.1 avec allongement de la voy.pén. < ədwəl); ättâbu/ättâbûtän (ä/ä) „réunion en masse" (F.XIX < tubət).

(a) C'est ici qu'il faut classer la plupart des emprunts à l'arabe qui ont l'article assimilé à la 1.ère consonne.

(2) Quelques n.act. f. de thème ordinaire, soit:

təqquffant/təqquffanîn (ə/ə) „bond" (F.XVII < ɣuffən); təddumman/təddummanîn (ə/ə) „morceau de cuir dur, formant le fond de l'eǧärwäy" (id. < ?); täkkäzir/- (ä) „paroles rudes et violantes mêlées de menaces" (F.VIII? V?? < ? ~ zəkkənzər?).

(a) On note que les deux derniers ex., dont le statut de n.act. n'est pas sûrement établi, sont dépourvus de désinence féminine.

(3) Des n.act. m. qui semblent être des infinitifs formels (cf. ch. V.D) d'origine, mais qui n'ont pas subi l'allongement de la voy.carac. au pl., normal dans les infinitifs. La gémination de la 1.ère consonne se retrouve dans le verbe conjugué, au moins à l'impf. du caus. P.ex.:

əbbərəd/əbbərədän (ə/ə) „fait d'être rapetissé" (Inf.I < bäräd; = abrəd);

əmməɣəd/əmməɣədän (ə/ə) „fait d'être plébéien vassal" (id. < mäɣäd); əmməskəl/əmməskəlän (ə/ə) „fait d'être laid" (id. < mäskäl; ≠ ăməskəl); əbbəggu/əbbəggûtän (ə/ə) „fait d'ê. convaincu de mensonge" (Inf.III < buggət; = ăbăggu); əzzənġu/əzzənġûtän (ə/ə) „fait d'ê. très méchant pour ..." (Inf.III < zunġət); əġġûməs/- (ə) „fait d'avoir du charme" (Inf.III < ġuməs); əġġəburu/əġġəburûtän (ə/ə) „rhume de poitrine" (Inf.III < ?).

(4) Quelques formes féminines à désinence -a, qui désignent une condition sociale ou une fonction publique. P.ex.:

təmmənəra/təmmənəriwîn (ə/ə) „fait de guider, fait d'être guide" (FF.II (III?)); təmmuɣdəra/təmmuɣdərawîn (ə/ə) „fait de trahir/ê. traître" (FF.VI); təhuġġəġa/təhuġġəġawîn (ə/ə) „fait de f. le pélérinage/ê. pélerin" (FF.VI, h < hh selon I.D.2.f(1)?).

En T mér. cette formation est beaucoup plus fréquente qu'en tăhăggart, p. ex. WE: təmməghəda/təmməghədawen „fait d'ê. vassal"; təmmədrəya/təmmədrəyawen „fait d'ê. petit-frère"; tənnəsləma/tənnəsləmawen „fait d'ê. lettré"; təlləmuməya „fait d'ê. əlimam (imame)"; aussi: təlqudəya „fait d'ê. əlqadi (cadi)" sans gémination.

(a) Ces noms forment groupe avec quelques autres qui ont le préf. d'état normal, peut-être secondairement. P.ex.: tăhuggəra/- (ă) „fait d'ê. noble"; tăməɣəda/- (ă) „fait d'ê. vassal"; təbûbha/- (ə)! „fait d'ê. cousin"; tămənûkla/timənûklawîn (ă/-) „fait d'ê. ămənûkal".

(5) Les inf. f. des verbes de qualité permanente, qui sont simplement des thèmes d'impf. substantivés (v. ch.V.E)[14]), p.ex.:

täddäbärt/täddäbärîn (ä/ä) „fait d'ê. gris pigeon" (< däbär cj.IV.A); təkkusəmt/təkkusəmîn (ə/ə) „fait d'ê. naturellement salé" (< kusəm cj.XIII). Il faut classer ici quelques f. qui semblent correspondre à des verbes de qualité éteints, p.ex.: təbbərûmət/təbbərûmətîn (ə/ə) „fait d'ê. jaune paille" (< *bərumət cj.qual. correspondant à la cj.XVII.A).

(6) Pour des noms à voy.init. constante brève devant géminée, cf. § 6 (äddäl, əšš, ĕššîl).

(7) Pour les noms de nombre à 1.ère consonne géminée et voy.init. brève, v. V.G.

6) Noms à voyelle initiale constante.

a) Un groupe de noms berbères commencent par une voyelle, même sans compter les préfixes d'état. L'origine de cette voyelle, qui appartient au thème nominal primitif[15]), peut être l'une des trois suivantes:

14) La formation est peut-être connue en kab., où elle a dans l'affirmative une voy. d'état i, p. ex.: tiddərɣəlt = H täddärɣält „fait d'ê. aveugle" (< därɣäl cj.IV.B). Cf. J.M. Dallet: Le verbe kabyle (1953), passim.

(1) Elle provient de la contraction d'une ancienne 1'' *h avec la voy. qui la suit (hă > â,ê, hĭ > î,ê, hŭ > û). Pour le détail v. sect.H.

(2) Elle est la voy.prérad. allongée (â,î,û) d'un nom verbal correspondant à un verbe à voy.prérad. allongée des cj.I.B et II.B (cf. K.4.f), ou d'un thème verbal substantivé de la cj.II (cf. K.3.b).

(3) Elle provient de la vocalisation d'une 1'' w ou y (û,î), après chute d'une voyelle *ĭ,ŭ la suivant. La vocalisation de w,y présuppose qu'il n'y ait pas de préfixe d'état, ou bien que la voy. de celui-ci soit tombée (*ĭ de l'état d'ann. pl.). Ce 3.ème cas est extrêmement rare, sauf à l'état d'ann. pl., étant donné le nombre élevé de circonstances qui doivent concourir pour le réaliser. On peut alléguer:

tuhəre < *t'wĭsr-ay „fait d'être vieux" (< iwhar/wäššär „ê. vieux")
tifəst (ainsi Gh.Al. pour CF têfəst) < *t'yĭfĭst „sémence" (= täyfəst)
ul < *wĭlĭh (*hŭlŭh?) „coeur" (N ulh, WE əwəl)
awləs/iwlsân (ă/ulsân) „fromage de lait caillé dont on a extrait le beurre".

b) Les voyelles initiales sont en principe toujours longues (comme les voy. d'état libre a, e) ou surlongues. Il existe cependant aussi quelques ex. qui ont une voy.init. constante brève, sans qu'il s'agisse d'une voy. préradicale auxiliaire comme dans certaines catégories des §§ 4-5.

(1) Les longues sont surlongues en syllabe ouverte ordinaire, surtout quand la voy. est accentuée.

(2) Les longues sont de longueur moins sensible, sans pourtant devenir des brèves, quand elles se trouvent en syllabe fermée, où en syllabe ouverte suivie de w, y ou h. La position non accentuée semble favoriser l'abrègement relatif. De même i, u auraient en tout cas moins de tendance à la surlongue que a,e,o selon les notations de CF.

(3) Dans quelques rares noms, une 1'' *h semble tombée devant voy. brève sans contraction avec celle-ci. Ces noms commencent donc par une voy. constante brève. P.ex.: ălăk „salaire" (F.III.C.6), əriɣ „efflorescences salines" (F.VIII.A.2), äddäl (F.III.B.2), əšš (F.VIII.B.6 à 1''y tombée) et certains noms de la F.IX.A.2 comme ălum „paille brisée menue", ĕyôr etc.

(4) Certains autres noms ont peut-être plutôt une voy.init. brève provenant de l'abrègement d'une longue. P.ex.: ĕššîl „nécessité", v. F.V.B.2, et certains noms de type B et 1''semiv. comme ăylal, ăwraɣ, ĕwriɣ, ĕyläl. Cp. aussi les noms à 1''y des §§ c(1.e) et g(4.b).

15) AB a déjà souligné que les noms berb. à voy.init. constante manifestent par ce fait une particularité de leur thème, qui correspond à des alternances vocaliques préradicales dans les verbes apparentés. Cf. op.cit. note 1.

c) Les noms qui ont une voyelle initiale constante peuvent, comme les noms normaux, être munis de préfixe d'état ou non. C'est la conclusion à laquelle on arrive quand on considère que non seulement le préfixe du f. t- se maintient dans tous les dialectes berbères, mais encore en BN le préfixe w- (y-) (cf. § 3.b(3.c)) de l'état d'annexion m.sg., p.ex. ammas (ann. wammas) „milieu".

(1) Cependant, à cause de l'hiatus entre la voy. du préfixe et la voy.init. du nom, la première s'élide. Quand le préfixe ne consiste qu'en une voy. seule (à l'état libre m. - en T, après chute de w- initial, aux deux états m.), il n'y a donc en réalité plus de préfixe.

Il faut interpréter ainsi les faits, parce qu'autrement - dans le cas de contraction des deux voy. - il faudrait s'attendre à ce que la voy.init. ne soit pas la même aux deux nombres. Or la voy.init. normalement ne change pas, et même quand elle varie, il est facile de montrer que c'est uniquement en fonction d'une vocalisation particulière du thème de pluriel.

(2) Le résultat est que les noms qui ont une voyelle initiale, éventuellement précédée du t- f., ne peuvent plus distinguer les états en T. La voy., qui n'est pas celle du préfixe, reste la même. C'est pourquoi on a l'habitude de parler de noms à voyelle initiale constante.

7) Principes de notation de la flexion d'état.

De ce qui précède il ressort qu'il est extrêmement important de connaître avec précision timbre et quantité de la première voy. de chaque nom, aux deux nombres et aux deux états. Dans cet ouvrage nous avons adopté la méthode suivante: nous donnons d'abord la forme de l'état libre aux deux nombres, séparés par un trait oblique, puis entre parenthèses les premières voyelles de la forme de l'état d'annexion, p.ex.:

eġäräḍ/iġäräḍän (ä:ä/-), c.-à-d. ann. äġäräḍ ou äġäräḍ/gäräḍän.
arġəm/irġəmän (ä:ä:ə/ə), c.-à-d. ann. ärġəm ou ärġəm ou ərġəm/ərġəmän.
tankəbt/tinkəbîn (ä:ä:ə/ə), c.-à-d. ann. tänkəbt ou tänkəbt ou tənkəbt/tənkəbîn.
âššəl/âššəlän (â/â), c.-à-d. ann. le même (voy.init. constante).

Quand l'état libre aussi est sujet à des variations, nous mettons les voyelles initiales alternatives devant la parenthèse qui renferme les voy. de l'état d'ann., p.ex.:

ädälaġ/idälaġän a(ä:a/-), c.-à-d. ädälaġ ou adälaġ aux deux états du sg.
äfus/ifassän ə(ä:ə/-), c.-à-d. äfus ou əfus aux deux états du sg. (WE).
elälli/ilällän a:ä(a:ä/-), c.-à-d. au sg. état libre elälli ou alälli ou älälli, état d'ann. alälli ou älälli.

Noter aussi que dans les reconstructions nous employons l'apostrophe après t- f. pour marquer l'élision de la voy. du préfixe devant voy.init. constante - et aux deux genres correspondant à une voy. auxiliaire ä, ə des noms sans préfixe d'état, p.ex.:

tâššəlt < *t'hazzult
täläkänsit < *t'lakansītt
äsink < *'sīnik

C. Vocalisation.

1) Introduction.

a) Nous avons exposé au ch.I.F.3 notre conception générale des principes de vocalisation et présenté là-même les définitions des divers termes nécessaires.

b) En ce qui concerne l'analyse sémantique des différentes vocalisations, l'état actuel du système nominal s'y prête fort mal. À peu près tout ce qu'on peut en dire dérive plus ou moins directement de l'emploi des vocalismes dans les thèmes verbaux, et nous nous contentons donc de renvoyer au ch.VI.C.

De cette section-là il ressort que nous croyons déceler des distinctions aspectuelles entre les différents thèmes nominaux aussi, notamment entre les différentes espèces de noms d'action et d'infinitif (v. aussi K.1).

En sémitique c'est peut-être parfois la distinction des aspects perfectif/imperfectif qui s'est développée en une distinction singulier/pluriel dans les cas où le thème du pluriel est caractérisé par une vocalisation différente de celle du singulier (pl. brisé). Ainsi dans la correlation collectif/distributif type BaCD/BuCūD. Cf. E.1.c.

Cependant la comparaison avec le système verbal montre aussitôt que ce ne sont point tous les pluriels brisés qui se prêtent à une interprétation comme thèmes imperfectifs. Les vocalismes du pluriel 2 berbère (brisé) u-ā, i-ā sont de ceux qui s'y refusent. Ils ne se retrouvent que dans des thèmes de pf.2 au système verbal[16]).

On peut cependant être sûr en tout cas que la vocalisation des pluriels brisés n'était pas primitivement un morphème de nombre: c'est un fait remarquable et du sémitique et du berbère que les vocalismes des pl. brisés ne sont pas uniquement liés au sens pluriel, mais se retrouvent dans d'autres noms de sens singulier[17]).

2) Généralités morphologiques.

a) Dans nos comparaisons ce sont bien-entendu toujours les vocalismes protoberbères reconstruits qui constituent le point de départ.

b) Les voyelles extraradicales - en berbère, d'une part les voyelles des préfixes

16) Certains auteurs sont cependant d'avis que la vocalisation u-a du passif sémitique est primitivement liée à l'impf., d'où en canaanéen elle s'est étendue au pf., p.ex. selon J. Kurylowicz: Studies in Semitic Grammar and Metrics IV.7, Prace Jezykoznawcze PAN 67 (1972), p. 67; K. Petraček: Die Innere Flexion in den Semitischen Sprachen IV.6,10 ss., Archiv Orientální 31 (1963), p. 593.

17) Les savants ont notamment remarqué de très bonne heure que les n.act. du vb. non dérivé sémitique se divisent en deux groupes, dont l'un a des thèmes de singuliers, l'autre des thèmes de pluriels brisés. En berbère la situation est beaucoup moins nette. On n'y a pas de n.act. à suff. -ân (* BuCDân, * BiCDân). Mais le n.act.5 pf. (* BĭCāD) doit être apparenté au pl.2 (* BuCāD, * BiCāD).

d'état etc., d'autre part celles des diverses désinences comme a, e (f.sg.), ân, în, än, a (pl.) etc. - n'appartiennent pas à la vocalisation du thème.

Noter qu'en berbère on n'a aucune preuve suffisante de l'existence de désinences casuelles comme ŭ, ĭ, ă du sémitique.

c) Les vocalismes employés dans le système verbal se retrouvent tous - ni plus ni moins - dans les noms.

d) Les noms qui avec plus ou moins de certitude se laissent interpréter comme des bilitères (voire unilitères, v. sect.L) posent un problème à part, puisqu'en principe ils ne pourraient pas renfermer les deux voy. intraradicales qui sont le minimum des vocalismes normaux.

Pour la vocalisation des polysyllabes, v. I.F.3.e.

e) Toutes les vocalisations sont également possibles pour les trilitères, quadrilitères et plurilitères, ainsi que pour les thèmes dérivés par réduplication (gémination) et répétition, et par allongement de la voy.pén. (antép.).

3) L'allongement de contraste.

Les noms sémitiques et berbères ont ce trait en commun - qui les distingue des verbes - qu'un grand nombre d'entre eux ont la voy. caractéristique allongée. Le sémitique présente encore quelques ex. de formes doubles avec et sans allongement (cf. I.F.3.h(1)).

La nuance sémantique apportée par cet allongement échappe jusqu'ici à toute définition. Il faut peut-être admettre qu'il serve tout simplement à souligner le timbre particulier de la voy.carac. C'est pourquoi nous avons choisi de l'appeler "allongement de contraste".

Les verbes sémitiques ne connaissent pas du tout ce genre d'allongement vocalique qu'on peut donc vraisemblablement situer dans le temps après la création des formes verbales.

Le berbère a fait quelques innovations à cet égard (v. ch.VI.C et pour les temps intensifs et négatifs ch.VI.D). Dans les verbes concernés il paraît d'ailleurs être assez clair qu'il s'agit d'un moyen de contraste (sauf dans les temps intensifs et négatifs?), nécessité par la réduction des voy. brèves à ä, ə et leur confusion imminente.

a) En berbère au moins la vocalisation *a-i n'est attestée dans le système nominal qu'avec allongement de contraste, semble-t-il. Pour les autres cas douteux ou restreints v. § 5.

b) L'allongement de contraste est inconnu dans les formes féminines à désinences -a, -e, et dans les pluriels à désinences -ân, -în (pl.3), -a (pl.7).

c) Il se limite parfois seulement au pluriel, avant tout dans les infinitifs (v. ch.V.D), mais aussi sporadiquement à la F.I - et naturellement dans les pluriels brisés (pl.2 et 4) dont la vocalisation diffère de celle du sg.

4) Allongement expressif de voyelle.

Certains noms présentent l'allongement de la voy. pénultième (combiné ou non avec l'allongement de la voy.carac.). Il s'agit d'un morphème expressif qui peut avoir ou non son origine dans le système verbal (v. sect.F).

a) Il faut ici noter que les noms vocalisés ā-ī, ā-ū, ā-ā changent souvent la voy. pén. en u (ū-ī, ū-ū, ū-ā), vraisemblablement par simple analogie avec les verbes correspondants. Le vocalisme ū-ī peut même très rarement subir l'altération additionnelle en ī-ī (par analogie avec ū-ū?). Ces vocalismes altérés ne sauraient donc pas être regardés comme simplement issus de ŭ-ĭ etc. par allongement expressif. On arrive à cette conclusion en comparant les divers noms déverbaux (v. K.4.b).

b) De façon analogue ū-ă de la F.XII, est peut-être en partie une altération de ā-ă.

c) Parfois l'allongement expressif atteint la voy. antépénultième des polysyllabes, normalement dans des noms déverbaux des cj.XVI et XVII.app.

5) Occurrence des vocalismes.

Par l'étude des noms faibles, qui comme toujours fournissent la clef de la vocalisation, on arrive à l'établissement des vocalismes protoberbères que voici rangés dans le tableau suivant, accompagnés de l'indication de leur occurrence dans les diverses formes nominales établies au ch.V (où l'on trouvera aussi les ex.):

*ĭ-ĭ:	F.I:	*ā-BiCiD > aBCəD	
	Inf.I:	*ā-BiCiD > aBCəD (pl. iBCîDän)	v. § e
	FF.II:	**BiCiD-āh? > *tā-BiCD-āh > taBəCDa	v. § a
*ĭ-ă:	Pl.3:	**BiCaD-ān? > *ī-BiCD-ān > iBəCDân	v. § b
	Pl.7:	**BiCaD-āh? > *tī-BiCD-āh > tiBəCDa	v. § b
*ŭ-ŭ:	F.II:	*ā-BuCuD > aBCəD	v. § f
	Inf.II:	*ā-BuCuD > aBCəD (pl. iBCûDän)	v. § e
	FF.III:	**BuCuD-āh? > *tā-BuCD-āh > taBəCDa	v. § a
*ŭ-ă:	Pl.3:	**BuCaD-ān? > *ī-BuCD-ān > iBəCDân	v. § b
	Pl.7:	**BuCaD-āh? > *tī-BuCD-āh > tiBəCDa	v. § b
*ă-ă:	F.III:	*ē-BaCaD > eBäCäD (eBăCäD)	v. § c
	FF.I:	**BaCaD-āh > *tā-BaCD-āh > taBäCDa	v. § a
		**BaCaD-ay? > *tē-BaCD-ay > teBäCDe	v. § a
*ă-ĭ:	F.IV:	?	v. § c
*ă-ŭ:	F.IV:	*ā-BaCuD?	v. § c
	n.instr.:	*ā-saBCuD > ăsəBCəD	

*ĭ-ī:	F.V:	*ā-BiCīD > aBCiD	v. § g
	Inf.I pl.:	*ī-BiCīD-an > iBCîDän	v. § e
*ŭ-ū:	F.VI:	*ā-BuCūD > aBCuD	v. § g
	Inf.II pl.:	*ī-BuCūD-an > iBCûDän	v. § e
*ĭ-ă:	F.VII:	*ā-BiCāD > aBCaD	v. § g
	Inf.V:	*ā-nimiBCāD > ănməBCaD	
	Pl.2:	*ī-BiCāD > iBCaD	
	Pl.4:	*ī-BiCāD-an > iBCâDän	
*ŭ-ā:	F.VII	?	
	Pl.2:	*ī-BuCāD > iBCaD	
	Pl.4:	*ī-BuCāD-an > iBCâDän	
*ă-ī:	F.VIII:	*ē-BaCīD > eBəCiD (eBăCiD)	
*ă-ū:	F.IX:	*ā-BaCūD > ăBəCuD (ăBăCuD)	
*ă-ā:	F.X:	*ā-BaCāD > ăBäCaD (ăBăCaD)	
	Pl.4:	*ī-BaCāD-an > iBäCâDän	
*ī-ĭ:	F.XI:	*ē-BīCiD > eBîCəD	
	Inf.IV:	*ē-sīBCiD > ăsiBCəD (pl. isiBCîDän)	v. § e
	FF.V:	**BīCiD-āh? > *tā-BīCD-āh > taBiCDa	v. § a
*ī-ă:	F.XIII:	*ē-BīCaD > eBîCäD	
*ū-ĭ:			v. § 4.b et cf. § j
*ū-ŭ:	F.XII:	?	v. § 4.b et cf. § j
	Inf.III:	*ā-BūCuD > ăBûCəD (pl. iBûCûDän)	v. § e
	FF.VI:	**BūCuD-āh > *tā-BūCD-āh > taBuCDa	v. § a
*ū-ă:	F.XII:	*ā-BūCaD > ăBûCäD	
*ā-ă:	F.XIV:	*ā-BāCaD > ăBâCäD?	v. § d
	FF.IV:	**BāCaD-āh? > *tā-BāCD-āh > tăBaCDa	v. § a
*ā-ĭ:	F.XIV:	?	v. § d
*ā-ŭ:	F.XIV:	*ā-BāCuD > ăBâCəD	
	n.instr.:	*ā-sāBCuD > ăsaBCəD	
*ū-ī:	F.XV:	*ā-BūCīD > ăBûCiD	v. § 4.a
*ū-ū:	F.XVI:	*ā-BūCūD > ăBûCuD	v. § 4.a
	Inf.III pl.:	*ī-BūCūD-an > iBûCûDän	v. § e
*ū-ā:	F.XVII:	*ā-BūCāD > ăBûCaD	v. § 4.a
	Pl.2:	*ī-BūCāD > iBûCaD	
	Pl.4:	*ī-BūCāD-an > iBûCâDän	v. § 4.a

*ā-ī: F.XVIII: *ā-BāCīD > ăBâCiD

*ā-ū: F.XIX: *ā-BāCūD > ăBâCuD

*ā-ā: F.XX: *ā-BāCāD > ăBâCaD
Pl.4: *ī-BāCāD-an > iBâCâDän

*ī-ā: F.XXI: *ē-BīCāD > eBîCaD
Pl.2: *ī-BīCāD > iBîCaD
Pl.4: *ī-BīCāD-an > iBîCâDän

*ī-ī: F.XXII: *ē-BīCīD > eBîCiD v. § 4.a
Inf.IV pl.: *ī-sīBCīD-an > isiBCîDän

*ī-ū: F.XXIII: ? v. § h

a) Le timbre primitif de la voy.carac. des formes féminines à désinences -a, -e, déjà tombée en proto-chamito-sémitique, n'est en réalité pas connu. Pour la vocalisation des FF, v. ch.V.C.intr.

b) Le timbre primitif de la voy.carac. des pluriels 3 et 7 (dés. -ân, -în et -a, déjà tombée en proto-chamito-sémitique), n'est en réalité pas connu, v. sect.E.

c) La vocalisation *ă-ŭ n'est sûrement établie que pour les n.instr. A part ceux-ci on ne possède que des noms à 1'' tombée, indiscernables de la F.XIV. Il parait cependant improbable que certains noms primitifs comme âləs „homme" aient la voy.pén. longue. Cf. F.IV.intr. La vocalisation *ă-ĭ se confondrait avec *ă-ŭ sauf dans le cas (non attesté) d'une dern.rad. *h.

d) La vocalisation *ā-ĭ se confondrait avec *ā-ŭ sauf dans le cas (non attesté) d'une dern.rad. *h. Certains noms attribués à la F.XIV (v. intr. à celle-ci) avaient peut-être la voy.carac. *ă, passée à ä, qui ne tombe pas devant la désinence du pl.

e) Les infinitifs I-IV (v. V.D) ont la voy.carac. allongée (allongement de contraste?) au pluriel seulement.

f) L'existence de la F.II (> F.V?) n'est pas établie avec certitude (v. F.II.intr.).

g) Les formes V-VI-VII sont relativement moins fréquentes que les autres formes à voy.pén. brève. Elles sont peut-être à regarder en partie comme des formes secondaires des F.VIII-IX-X (cf. § 4).

h) Une F.XXIII *ā-BīCūD > ăBîCuD est très mal attestée. Les ex. relevés sont peut-être des F.XVI ăBûCuD avec dissimilation.

j) Il existe peut-être une forme nominale vocalisée *ū-ŭ, distincte des FF et des infinitifs formels de cette vocalisation. Cf. F.XII.intr. Une vocalisation *ū-ĭ se confondrait avec celle-ci sauf dans le cas (non attesté) d'une dern.rad. *h.

D. Genre.

1) Introduction.

a) Le berbère, comme toutes les langues chamito-sémitiques, distingue seulement deux genres, appelés conventionnellement genres masculin et féminin, parce que, formés d'un même thème, ils désignent souvent des êtres vivants des sexes naturels correspondants.

b) La forme masculine sert de base, la forme féminine en est en principe dérivée au moyen de suffixes. Cependant, dans la majorité des cas l'une des formes seulement existe, probablement celle qui convient (convenait) le mieux au sens du mot. On n'a d'ailleurs pas de preuve décisive que dans le cas des féminins isolés le masculin correspondant ait toujours existé à un moment donné du passé.

Quant aux noms qui sont féminins de sens, sans que leur genre soit marqué par aucune désinence, v. § 3.c.

c) Ce sont les ex. de paires de noms de genre différent, mais de thème commun qui nous fournissent la clef de la signification du féminin. Un examen rend évident que la fonction principale du féminin ne peut avoir été celle de désigner le sexe féminin. Il faut la définir dans un sens beaucoup plus large et plus général, comme on est contraint de le faire dans les langues soeurs, et en indo-européen aussi. D'ailleurs on n'est pas encore arrivé a une définition satisfaisante.

d) On n'est peut-être pas tout à fait dans l'erreur, si on dit que le féminin désignait d'abord ce qui est semblable (mais non pas identique) à ce que désigne le masculin. Cependant déjà à un stade très ancien, ce sens très simple a dû subir, chose tout à fait naturelle, un glissement vers le dépréciatif: Le féminin se réservait pour signifier le cas échéant ce qui était "seulement" semblable (mais non pas égal), parce que de valeur ou de dimensions moindres.

On semble encore pouvoir saisir se glissement de sens dans certains ex. de la langue actuelle, soit: teɣirt „marmite en terre" (de valeur moindre que l'eɣir „marmite métallique").

2) Analyse sémantique.

Les emplois actuels du genre féminin peuvent tous plus ou moins facilement être expliqués comme découlant d'un tel sens ancien. On peut les classer en trois catégories, comme suit:

a) Le féminin diminutif:

On appelle diminutif le féminin servant à désigner un objet de dimensions moindres que celui désigné par le masculin. P.ex.: aɣrəm „ville, village",

tayrəmt „petit village"; ăməzzay „campement", tăməzzaq „petit campement"; ăbəlləy „motte", tăbəlləq „petite motte"[18]).

(1) Parfois un développement ultérieur a conduit à ceci que c'est aujourd'hui le féminin qui désigne l'objet de dimensions "normales", tandis que le masculin assume la fonction d'un augmentatif, signifiant un objet extraordinairement grand. P.ex.: tamyəst „dent molaire", amyəs „grosse dent molaire". Apparemment il s'agit toujours de parties du corps en T.

(a) Dans la paire ăkumbu „calotte (petite ou moyenne)", tăkumbut „calotte (grande)", c'est curieusement le f. qui désigne l'objet plus grand. Cette situation anomale est sans doute due à un développement de sens non encore expliqué.

(2) Le diminutif et surtout l'augmentatif acquièrent souvent une nuance affective. Alors le diminutif signifie un petit objet chéri (joli), ou bien un petit objet dédaigné (sans valeur) - l'augmentatif un objet énormément (affreusement) grand (cf. § 1.d). P.ex.: eläṅgäw „grosse nuque" (terme de dérision ou d'injure).

(3) Le diminutif finit parfois par désigner un objet qui à première vue a peu ou rien affaire avec celui désigné par le m. Son sens est alors souvent à définir comme étendu ou figuré. P.ex.: aẓẓəd „pierre à moudre", taẓẓət „écrasoir"; azrəh „talon", tazrəht „couche (de fusil)"; amsəl „flanc", tamsəlt „passe du jeu de timsâl (consistant à tenir avec le bras le flanc de l'autre)".

(a) On peut souvent hésiter si un sens figuré doit être attribué à une nuance diminutive originale ou bien découle directement du sens primitif ("le semblable", v. § 1.d).

(4) Souvent le sens diminutif du féminin tend à se perdre, et le f. devient synonyme du m. Alors généralement l'un des deux tend à tomber en désuétude, p.ex.: asni „monture" = tasnit (peu usité); tawlək „peau de chevreau" = awlək (très peu usité); ăbănkôr „trou à eau très peu profond" = tăbănkort (peu usité)

(a) Le grand nombre des féminins sans masculin correspondant attesté sont sans doute à attribuer en partie à ce fait (cf. § 1.b).

(5) Sous ce chef il faut peut-être classer l'emploi du féminin, en berbère, pour désigner la langue d'un pays ou d'un peuple (sens figuré?), p.ex.: ăhăggar „pays du Hoggar; Touareg Noble du Hoggar", tăhăggart „femme Noble du Hoggar; langue du Hoggar".

18) Selon CF Essai, p. 34, le diminutif serait un sens tout à fait vivant du féminin, surtout dans les NPP: „À tous les noms propres de personnes masculins on peut fabriquer un diminutif en les mettant au féminin ..." (ex. musa, f.dim. tamusat). Ibid. p. 35 CF mentionne brièvement la formation des NP diminutifs-hypocoristiques, ayant des formes répétées, abrégées, déformées, munies de suffixe (cf. M.2).

b) Le féminin singulatif:

Dans les langues sémitiques le féminin acquiert souvent le sens d'un nom d'unité, désignant un composant unique de la "collection" désignée par le masculin collectif correspondant. P.ex. ar.: šağar „arbres" (coll.), šağara „arbre singulier" (sgt.).

Il est difficile à dire si ce sens singulatif du féminin dérive d'une nuance diminutive ou directement du sens primitif ("le semblable", cf. § 1.d)[19]). Il est cependant psychologiquement intéressant de constater comment l'homme primitif a apparemment commencé par la perception des "collections", "groupes", "masses", ou plutôt par la non distinction entre "la masse" et "l'individu".

Théoriquement l'opposition coll.-sgt. favorise la création d'un troisième membre du paradigme, le pluriel distributif ou pluratif, qui met en évidence le caractère composé de la pluralité. On sait que l'arabe a même obtenu des distinctions à l'intérieur du distr., généralement ainsi que le pl. du singulatif devient un pl. de paucité (petit nombre), le pl. du collectif un pl. de nombre ordinaire, voire de multitude (grand nombre, appelé aussi pl. augmentatif) ou de diversité (désignant des collections d'espèces diverses). Le berb. connaît aussi des pl.distr. qui fonctionnent comme pl.div., parfois à la fois comme pl.div. et pauc., si le sg. est à la fois coll. et sgt.

Pour compléter le tableau il faut ajouter qu'en sémitique la désinence singulative s'ajoute parfois à un pl.distr. pour créer ce que nous appelons un pl. groupé (désignant un groupe délimité d'individus). Le berb. aussi a peut-être connu un emploi analogue de -t, cf. E.2.j, pl.9.

(1) A première vue le berbère n'a pas développé le sens singulatif du f.[20]). Pourtant un examen plus poussé laisse plutôt l'impression qu'il l'ait possédé antérieurement, mais l'ait perdu aujourd'hui par suite de développements sémantiques ultérieurs.

C'est probablement sous cet angle qu'il faut considérer la corrélation uniquement berbère qui veut que le féminin désigne l'arbre, le masculin son fruit, p.ex.: tăbûraq „arbre (balanites aegyptiaca Delile)", ăbûray „fruit de tăbûraq; tăbûraq de très grande taille" (augm.); tăhûnək „arbre", ăhûnəġ „fruit de tăhûnək".

Car comme l'a parfaitement vu CF[21]), le f. a dans ces cas normalement à

19) C'était l'idée d'AB que le sens singulatif pourrait être le sens primitif de la désinence t. Cependant le fait que cette désinence est réservée (en berb.) au seul singulier l'incitait à ne pas exclure que la distinction de genre peut être primitivement absente au pluriel et correspond donc quand même au singulier à une différence de sexe. CF HAL I, p. 23.

20) C'est la conclusion que nous tirons de la situation touarègue. Les f. uniquement singulatifs en BN nous paraissent dus à l'influence de l'arabe.

21) Cf. l'exposé de CF Essai, pp. 19-20.

la fois le sens d'un collectif et celui d'un singulatif (nom d'unité). Ce qui c'est passé, c'est probablement que le m. et le f. désignaient d'abord tous deux aussi bien l'arbre que le fruit, le m. comme collectif, le f. comme singulatif. Cependant le collectif, qui est la contrepartie nécessaire du singulatif, a tendu à perdre son sens à cause de la concurrence du pluriel (distributif), et une nouvelle répartition des rôles s'est instituée: dans le cas où l'aspect collectif s'imposait le plus (les fruits) seul le m. s'est maintenu avec le sens d'un singulatif par opposition au pl. distributif - dans l'autre cas (les arbres) seul le f. s'est maintenu avec le sens et d'un collectif et d'un singulatif. P.ex. ăġäruf/iġärufän (coll./div.) „grain de la plante appelée": tăġäruft/tiġäruffn:tiġrâf (coll./div. et sgt./pauc.).

(a) Dans la paire de noms aġġar „fruit de la taġġart „espèce d'acacia"", le m. aussi est et coll. et sgt. (comme le f.) ce qui paraît encore étayer notre hypothèse.

(b) Dans la paire de noms ăġärġär „séné" (coll. et sgt.), teġärġärt „fruit d'ăġärġär" (coll. et sgt.) la répartition des rôles est l'inverse de ce qui est normal, sans doute par suite d'un développement de sens particulier encore obscur. Noter que teġärġärt signifie aussi „fruit d'alwât".

(2) Une nuance particulière du féminin singulatif s'obtient quand il dérive en sémitique d'un nom d'action. Il désigne alors l'action momentanée, exécutée une seule fois (nomen vicis), s'opposant au n.act. "collectif".

Le berbère semble bien avoir connu cet emploi du féminin aussi. Il est vrai qu'aujourd'hui on ne trouve presque plus de n.act. m. et f. d'un même thème avec la distinction de sens voulue - mais néanmoins les quelques n. vicis, quoique formés sur un thème différent de celui du n.act. "collectif", sont tous du genre féminin. Voici quelques ex.:

ăġălay „fait de nouer", tăġălayt „noeud" (sens concret)
ewît „fait de frapper", tewete „coup"
abbar „fait de saisir à pleine main", tibbirt „poignée" (sens concret)
ăɣăbar „fait de frapper avec le pied", tăɣvbbirt „coup de pied"

(a) Dans les rares cas de n.act. m. et f. synonymes d'un même thème, on peut sans doute supposer une ancienne différenciation sémantique du genre indiqué. P.ex.: ekälil „pleur(s) bruyant(s)" (peu usité), syn. de tekälilt (primitivement „attaque de pleurs, sanglot" ?).

(b) De même les n.act. f. sans m. correspondant dans la langue actuelle sont probablement à regarder comme d'anciens n. vicis, ayant perdu leur sens singulatif à cause du manque d'une contrepartie masculine. P.ex.: tarăwla „fait de fuir" et „fuite" („fuite" étant le sens prim.).

c) Féminin sexuel.

Enfin le féminin sert à désigner des êtres vivants du sexe féminin. À ces féminins sexuels (ou féminins naturels) correspondent toujours des m. de même thème, signifiant les êtres masculin de la même espèce. P.ex.:

amdəɣ, tamdəq „girafe" (mâle et femelle)
edäbir, tedäbirt „ganga; tourterelle" (m. et f.)
ăhăggar, tăhăggart „Noble du Hoggar" (homme et femme)

C'est un trait morphologique fondamental de ce qu'on appelle adjectifs verbaux (v. K.5) qu'ils sont toujours attestés aux deux genres, pourvu que leur sens s'y prête. P.ex.:

amɣar, tamɣart „homme, femme grand(e)"
ămâkras, tămâkrast „homme, femme qui est le soutien (de son groupe)"
emäkär, temäkärt „voleur, voleuse"
tăməttêrut „femelle pleine" (m. non attesté)

(1) Noter que dans une telle paire de noms, l'un, à côté de son sens sexuel, assume toujours la fonction de désigner aussi l'espèce comme telle, sans égard au sexe. Normalement le f. signifie les êtres de petite taille (f.dim.), le m. ceux de grande taille. Ainsi amdəɣ signifie aussi la girafe comme espèce, tedäbirt la ganga; la tourterelle.

(2) Naturellement pour une petite série d'êtres vivants surtout des humains, la langue berbère, comme toutes les langues, a des noms de racines tout à fait divergentes pour les deux sexes. Ce sont là des vestiges d'une période plus primitive et moins analytique de la langue. P.ex.:

âləs „homme", tămət „femme" (pl. middän, tidiḍîn)
ăw „fils de ...", wəlt „fille de ..." (pl. ăyt, šêt)
rur „fils", yäll „fille" (pl. mäddân, əšš)
ti „père", ma „mère" (pl. täy, măttt)
êkrär „bélier", tehĕle „brebis" (m. aussi n. d'espèce: „mouton")
ăhûlay „bouc", tiɣse „chèvre" (f. aussi n. d'espèce: „chèvre")

3) Analyse morphologique.

Normalement les noms féminins sont munis d'une désinence féminine, soit -t soit -a ou -e.

a) La désinence -t est de loin la plus fréquente. En berbère, sauf dans les noms de nombre, elle s'ajoute, semble-t-il, directement à la dernière radicale, phénomène connu également en sémitique (régulièrement en éthiopien et en akkadien). P.ex.: tekäbärt „hutte" < *tē-kabart, f. de ekäbär.

(1) Font exception les noms de nombre féminins, qui ont devant -t une voyelle ä (-ät). P.ex.: səmmûsät, f. de səmmus „cinq".

Cette forme de la désinence se retrouve dans les participes verbaux et dans les pronoms personnels. En effet il n'est pas improbable que les noms de nombre soient d'anciens participes substantivés (v. ch.V.G).

-ät provient de *-ăt protoberbère, identique à la désinence habituelle des noms féminins et de la 3.f.sg. du pf. sémitiques.

(2) Noter qu'il ne faut pas voir la désinence -ät dans les noms f. qui sont des thèmes ou formes substantivés de verbes à dern.rad. *h (v. ch.V.E-F). Dans les premiers la finale -ät provient de -ätt, le dern. t étant la désinence f. des noms, le premier t celui qui remplace dans les formes verbales en question *h final. Dans les seconds on a -ät < -ät sans dés.f. P.ex.:

täbbäkät (inf. de bäkät „ê. moucheté"), cp. täġġäländt (inf. de ġälän = iġlan „ê. de couleur crême avec de très petits points plus foncés"), täkrābbät (inf. (3.f.sg. substantivée) de kərəbbət „réfléchir profondément, silencieusement, avec préoccupation et sans comprendre").

(3) Le nom de nombre m. əssin, f. sänât „deux" paraît avoir une forme *āt de la désinence f. (cp. copt. B. snūti (f.) < *sənātəy (avec y dés. du duel)). À ce suffixe insolite on surajoute parfois la dés. normale -ät des noms de nombre (sänâtät). En sémitique -āt est connu comme dés. du f.pl.

(4) Pour les assimilations possibles de -t à la dernière radicale du nom, voir I.C. 2.a(1).

b) Les désinences -a et -e sont moins fréquentes que -t. Elles correspondent sans doute à l'arabe -ā' et -ā < *-ăy (cf. Fleisch Ar.Cl. § 68; sporadiquement connus dans les autres langues sém.) et on peut donc mettre les formes protoberbères *-āh et *-ăy. En BN la désinence -e > -i.

Comme on le sait la forme arabe -ā' offre la possibilité d'une reconstruction *-āw (avec remplacement de w par ' entre ā et i,u dés. casuelles; cp. p.ex.: ṣaḥrā', pl. ṣaḥrāwāt, adj. nisbé ṣaḥrāwī). Il se peut donc que ce soit surtout la quantité de a qui distingue primitivement les deux désinences (cp. -ăt et -āt?).

Quoi qu'il en soit il est clair que les deux désinences sont mutuellement apparentées. Les noms auxquels elles s'ajoutent ont en commun un certain nombre de particularités, dont voici la liste:

(1) -a et -e ne se combinent qu'avec des thèmes à voy.carac. brève (tandis que t se joint aux thèmes à allongement de contraste aussi). Il devient donc probable que -a et -e, datant de la période avant l'allongement de contraste, soient plus anciens que -t.

(2) Le cas échéant, c.-à-d. dans les trilitères, la voy.carac. est déjà tombée en protoberbère, laissant un groupe consonantique des 2" et 3". Il s'agit d'un phénomène du chamito-sémitique commun, qui se retrouve clairement en arabe.

P.ex.: tanäkra „fait de se lever", tĕwäɣne „paquet long" (< *tā-nakr-āh, *tē-waɣn-ay < **nakar-āh, **waɣan-ay etc.).

(3) En réalité le timbre primitif de la voy.carac. des noms f. à dés. -a, -e reste donc inconnu. À la sect.C nous avons présumé qu'il était toujours le même que celui de la voy.pén. Il n'est pas sûr que cela ait été invariablement le cas. Cependant les ex. de quadrilitères faibles, dans lesquels le timbre primitif de la voy.carac. peut être contrôlé, sont tous en faveur de 2 (3) voyelles identiques (v. ch.V.C).

(4) Il est extrêmement rare de trouver des paires de noms formés sur un même thème, dont l'un est masculin, l'autre un f. à dés. -a ou -e (tandis que l'inverse est vrai pour les f. en -t). En T on peut citer:

ăɣaləġ „corbeau", tăɣalġe „petit vautour blanc et noir" (dim.)
isək „corne", tiske „jeune pousse de tahle" (dim.fig.)
ăsâġən „cou de chameau, arrangé pour servir de récipient à beurre",
təsâġne „récipient à beurre sphérique, en cuir, sans goulot"

En outre on doit supposer que des n.act. comme tikra (< akər) „fait de voler", sont formés directement à partir de masculins synonymes comme ikər (< *hikir; employé en kab.) etc.

(5) Les féminins à désinences -a, -e ne semblent jamais avoir le sens de féminins sexuels. En effet il faut penser qu'ils ont eu primitivement une signification différente de celle de -t. Cependant avec ladite exception, ils paraissent aujourd'hui être synonymes des f. en -t. Un ex. du diminutif est tăɣalġe, un tel du singulatif tewete „coup" etc.

(6) Dérivés de quadri- et plurilitères, les f. en -a et -e sont relativement rares - comme en sémitique, où c'est surtout en éthiopien qu'on en trouve (dans les verbes expressifs).

(7) Les deux désinences -a et -e semblent en principe se combiner librement avec les mêmes vocalismes. Par contre elles ne sont peut-être pas indifférentes à la structure de la racine. Du moins les quelques quadri- et plurilitères attestés ont tous la désinence -a.

(8) Les f.sg. en -a, -e ont toujours les pluriels 5 (-awän) ou 6 (-iwän), ou encore le rare pl.7 (-a). Considérer en outre mässa/mässawăt (FF.II.A.1) et männa/männawätîn (id.? F.X.B.5? FV?).

(9) La dés. -e se contracte en i avec un y qui la précède dans tăhûri, tăẓûli (pl. tihûrĭyawîn, H tiẓûlawîn, WE šiẓôlĭyawîn) (mais CF note tăẓode/tiẓodĭyawîn). D'autres ex. avec -i sont douteux, p.ex.: tetänɣi (Gh.Al. tetänɣe), tĕsiɣi.

c) Noms féminins sans désinence.

Dans toutes les langues chamito-sémitiques on décèle un certain nombre de noms féminins dont le genre n'est indiqué par aucune désinence et ne se révèle

que par l'accord des verbes et des adjectifs qui leur servent de prédicats et d'épithètes. C'est ce qu'on appelle des féminins de sens, parce que leur genre paraît être déterminé (avec plus ou moins d'évidence, il faut l'avouer) par leur sens particulier. Ce sont les derniers débris d'un état de la langue où les genres n'étaient pas encore morphologiquement distincts. Ce groupe de féminins est beaucoup plus restreint en berbère que dans certaines langues sémitiques, notamment l'arabe.

(1) Parmi ces féminins de sens, se trouvent avant tout un petit nombre de féminins sexuels (féminins naturels), désignant des êtres humains sous divers aspects. En berbère ils sont non seulement dépourvus de désinence, mais aussi de préfixe d'état, n'ayant même pas le t- analogique (v. B.5.b(1)). Tels sont les noms T suivants:

ma, mâma (Gh.), anna, inna, nanna „mère" (tous syn.)

yäll/əšš (F.VIII.B.5) „fille"

La finale a provient de la contraction de la voy.carac. *ă(ā?) avec la dern. rad. *h.

À ceux-ci on peut sans doute ajouter un certain nombre de noms propres de femmes, p.ex.: Mîmi, Kûka, Həkku, Dâssin.

(2) En arabe et ailleurs on trouve en outre des féminins de sens d'autres catégories, soient: les noms propres de pays (villes) et les noms de beaucoup de parties du corps. Le berb. a de même des NPL f. sans désinence.

(3) Enfin l'arabe traite comme féminins certains noms qui ne se rangent dans aucune catégorie, p.ex. ceux qui signifient „terre, sol", „feu", „puits", „soleil", „âme", „vent" etc.

Le touareg semble à première vue avoir une petite série de tels noms aussi (tous sans préfixe d'état, mais pourvus du t- analogique (v. B.5.b(1)), p.ex.: täkkäzir „paroles rudes et violentes, mêlées de menaces", tədin „étoffe de cotonnade bleue de fabrication européenne", təddumman „morceau de cuir dur formant le fond de l'egärwäy", təkadənduhən „nom d'un jeu".

Il est cependant douteux qu'il s'agisse de véritables féminins de sens. Il faut probablement plutôt les considérer comme des féminins dont la désinence -t est tombée par suite de la tendance du touareg à l'abrègement de la finale (v. I.C. 1.a(3)). La perte du -t f. semble être beaucoup plus étendue dans certains parlers méridionaux (surtout la Y?), où l'on relève aussi des formes doubles avec et sans -t.

(4) Il arrive aussi qu'un nom sans désinence f. puisse être des deux genres. Ce sont normalement des noms qui se réfèrent à des êtres humains et varient en genre selon le sexe de la personne en question. P.ex.: buyâd (adj.vb. du type ămûlas de la cj.XIII, v. K.5.e) „personne aux fesses si décharnées qu'elles laissent voir l'anus".

d) En dehors des désinences féminines la plupart des noms f. berbères ont un préfixe d'état (ta, te/ti, v. sect.B) ou au moins le t- analogique, en sorte qu'en berbère moderne le genre f. est réellement marqué par un double affixe: t-...-t, t-...-a, t-...-e.

Pour les exceptions à cette règle, v. B.5.

E. Nombre.

1) Introduction[22].

Le berbère distingue deux nombres: le singulier et le pluriel.

a) Le pluriel se forme à partir du singulier, soit par suffixation d'une désinence, soit par altération de la vocalisation, soit par une combinaison des deux. À l'exception d'une seule, qui est -a (pl.7), les désinences contiennent toutes l'élément -n (-än, -ân, -în, -awän, -iwän etc.). -än est connu aussi comme désinence de la 3.m.pl. (f. -nät) des verbes et pronoms.

b) Les pluriels marqués par une vocalisation altérée - dits pluriels brisés ou internes - sont connus en sémitique aussi. De plus les vocalismes employés à cette fin en berbère se retrouvent probablement tous en sémitique, comme nous le verrons bientôt. Cependant le sémitique connaît en outre des vocalismes non employés en berbère, notamment le vocalisme ŭ-ū̆, et ă-ā-ī̆ des quadrilitères.

Le préfixe 'a- de certains pluriels brisés sémitiques (p.ex. 'aBCâD) est également inconnu au berbère. Cf. pour le sém. les ouvrages cités note 16.

c) Il est à présumer que primitivement les différentes formes du pl. n'étaient pas synonymes. Les différences sémantiques ont cependant totalement disparu dans la langue actuelle, où tous les pluriels ont le même sens.

Les sémitisants ont supposé que les pluriels brisés étaient primitivement des collectifs. C'est une hypothèse qui n'est pas tout à fait à écarter, puisque beaucoup d'entre eux ont des vocalismes qui sont employés dans le système verbal pour les parfaits 2 (v. VI.C.3). Il y a sans doute une parenté sémantique entre l'idée du collectif et l'aspect perfectif[23].

Cependant, d'une part tous les vocalismes des pl. brisés ne se prêtent guère à une telle interprétation, notamment ar. BuCûD qui s'oppose souvent (comme pl. distributif) à un singulier collectif (BaCD, BaCaD etc.)[24].

D'autre part, les noms singuliers qui ont un sens collectif ont principalement des vocalisations qui ne se retrouvent pas dans ce qu'on appelle les "collectifs"

22) AB donne un traité sommaire de la morphologie dans: Sur le pluriel nominal berbère, RA 392-393 (1942/3-4), pp. 255-260, dont les idées sont reprises dans HAL I, pp. 23-24.

23) Cf. p.ex. F. Rundgren: Intensiv und Aspektkorrelation (1959), p. 24-25.

24) P.ex. ar. šaɛ(a)r/šuɛûr „cheveux", collectif/pl. de grand nombre, 'ašɛâr pl. de petit nombre ~ šiɛâr pl. ordinaire. Ce qui caractérise l'argumentation des partisans de l'origine collective des pluriels brisés sém., c'est le silence pratiquement total sur ce problème: pourquoi les sg. collectifs ont-ils besoin de pl. collectifs, parfois même plusieurs, si ceux-ci sont vraiment des collectifs primitifs. N'est-il pas plus naturel de penser que c'est précisément parce que ce ne sont pas des collectifs, mais l'opposé: des distributifs (ou pluratifs) qui font apparaître le caractère composé de la collectivité? On regrette aussi le manque d'une théorie d'ensemble sur les valeurs diverses des différentes formes du pluriel brisé qui ne s'emploient nullement indifféremment avec un même sg.; cp. l'ex. ci-dessus.

pluriels (soit BaCD, BaCaD). Et les noms qui ont dans les stades connus des langues chamito-sémitiques manifestement un sens collectif, y sont largement traités comme des singuliers.

d) Le berbère aussi connaît des noms de sens collectif, sans qu'on puisse dire qu'aucun vocalisme (ou genre) leur soit particulièrement réservé. De plus les noms concernés (pour la plupart des noms de plantes ou d'insectes) ont généralement en berbère ou le sens d'un collectif ou celui d'un nom d'unité selon le contexte - tandis que les collectifs sémitiques (presque tous de forme m.) ont toujours le sens coll., le singulatif étant exprimé par un féminin du même thème.

Comme nous avons essayé de le montrer (v. D.2.b), le sémitique paraît conserver là un état plus ancien. Primitivement l'idée du collectif semble donc liée non seulement au singulier, mais aussi au genre masculin.

(1) Comme on peut s'y attendre, les pluriels des collectifs ont le sens de pluriels distributifs (souvent servant de pl. de diversité). Il y a entre les deux nombres une différence analogue à celle qui existe entre les aspects verbaux (cf. § c, note 23). Le singulier collectif présente l'objet comme une unité sans détails, le pluriel distributif comme un conglomérat de composants individuels.

Comme l'a parfaitement vu CF[25], les pl. distributifs des noms collectifs qui peuvent en même temps, selon le contexte, servir de singulatif, ont aussi - toujours selon le contexte - le sens de pluriels de paucité (CF: pl. de petit nombre). On peut donc le cas échéant les traduire par „quelques (individus)".

Voici quelques ex. de collectifs berbères:

tĕyăṭṭuft/tiyĭṭṭâf:tiyŭṭṭûfîn (coll. et sgt./distr. et de pauc.) „fourmi qui fait des magasins de grains"

afäẓu/ifəẓwân (id./id.) „plante"

ăluləɣ/ăluləɣän (coll./distr.) „serpentine (pierre)"

tâfəlt/tâflîn (coll./distr.) „tan"

(a) Quelques collectifs, n'ayant pas le sens de sgt., admettent quand même l'emploi du pl. comme pl. de paucité, p.ex.:

tăsŭġla/tisŭġlawîn (coll./distr. et de pauc.) „bale"

(b) Quelques sg. collectifs, ayant aussi le sens de sgt. ou non, ont un pl. qui selon CF ne doit pas être compris comme un pl.distr. (ni pl. de paucité), p.ex.:

absəɣ/ibsəɣän (coll. et sgt./pl.) „gommier mâle"

ădăras/idərsân (id./id.) „arbre"

ăfûḍiḍ/ifûḍîḍän (id./id.) „petit pou gris de chameau"

25) Cf. Essai, pp. 19-20.

(c) Quelques collectifs, bien que singuliers de forme, sont au point de vue de la syntaxe traités comme des pluriels, p.ex.: əddûnät (ar.) „gens".

(d) L'emploi de noms sg. dans un sens collectif est sans doute plus étendu que ne le laisse prévoir le dictionnaire de CF, au moins en poésie. P.ex.: iggât-ĭy aḇu (sg.coll.) n-tänere imẓad (P.I 53) „Les animaux sauvages du désert me jouent du violon".

e) Le berbère n'a pas de forme spéciale pour le duel.

f) À côté des altérations subies par le nom lui-même, la voyelle du préfixe d'état change aussi, étant au pluriel *ī(ĭ). Dans la langue moderne on a donc l'impression d'avoir affaire à un double ou même triple morphème du pluriel.

2) Analyse morphologique.

Nous avons choisi d'appliquer aux différentes formes du pluriel une numérotation continue, à peu près dans l'ordre de leur fréquence, pour faciliter la référence.

a) Pluriel 1.

Ce pluriel s'obtient à l'aide des désinences -än (m.) et -în (f.)[26]) < *-an, -īn, sans altération de la vocalisation du thème du singulier. Il est clair que les deux affixes contiennent un élément identique n. On doit peut-être identifier la voyelle î qui précède n au f. avec la marque du f. ī des pronoms sémitiques (cf. III.B.1.c(12.d)). Quant à la voy. ä du m., il est possible qu'il s'agisse seulement d'une voyelle auxiliaire, insérée pour séparer n de la radicale finale (après chute d'une voyelle primitive après n? v. I.E.2.e(2)).

26) Selon Ghoubeïd Alojaly la désinence f. se prononce aujourd'hui -en en tăhăggart aussi bien qu'en T mér. Cette observation vaudrait pour tous les pl. qui la comportent (pl.1,3,4 etc.). A cause du temps considérable qui s'est écoulé depuis les notations de CF nous n'avons pas changé son -în, puisqu'il n'est pas possible d'exclure l'intervention entretemps d'un changement phonétique.

De l'avis de W. Vycichl (communication personnelle) l'origine de la désinence féminine -in serait tvn > þn > ðn > yn > in par spirantisation et vocalisation en position pré- ou intervocalique du t désinence f. du sg. Étant donné qu'une telle loi phonétique n'a pas pu être établie en dehors du cas ci-dessus, il serait méthodologiquement faux de l'invoquer pour expliquer la désinence -in du pl. - La voy. i de la désinence -in n'a peut-être que le rôle de créer une distinction secondaire des genres. On se souvient que dans la désinence -nin du part.pl., i semble avoir un rôle distinctif analogue, soit celui de séparer les deux n de la désinence composée (v. VI.B.3.b). Cp. en outre la forme idd de la part. de proximité ədd (v. III.C.6). - Selon AB, op.cit. note 22, la distinction de genre pourrait être secondaire, créée à la suite d'une "époque à pluriel commun", dans tous les pluriels, parce qu'elle n'existe pas au pl.2 (interne), abstraction faite du préf. d'état. Il n'est guère possible ni d'affirmer ni d'infirmer ce point de vue. En sém. aussi le f. en -(a)t forme un pl. particulier (en -āt), alors que le pl. interne est dépourvu de marque de genre proprement dite. Mais ceci n'empêche que -āt, attesté à tous les stades connus, doit en dernier ressort provenir de -at par allongement vocalique.

C'est de loin le pluriel le plus fréquent. Toutes les formes nominales peuvent prendre ce pl., à l'exception des formes féminines à désinences -a, -e, qui demandent les pl.5 ou 6. P.ex.:

arġəm/irġəmän (ă:ä:ə/ə) „épigramme"
tankəbt/tinkəbîn (ă:ä:ə/ə) „partie de la tête dont les cheveux servent à former les deux tresses de femmes appelées ankəb"
ăkəmmus/ikəmmusän (ă/-) „gros paquet"
tăkəmmust/tikəmmusîn (ă/-) „petit paquet"

(1) Pour les divers infinitifs (v. ch.V.D) et les thèmes et formes verbaux substantivés (v. ch.V.E-F) le pl.1 est le seul possible. Les infinitifs I-IV subissent cependant au pluriel l'allongement de contraste de la voy.carac., sans qu'il soit cependant utile de parler dans ce cas d'un pl. distinct du pl.1. P.ex.:

adləɣ/idlîɣän (ă:ä:ə/ə) < *ā-dĭlĭɣ/ī-dĭlīɣan „fait d'être trouble"
ăbəntər/ibəntîrän (ă/-) „fait d'être renversé"
ădûbən/idûbûnän (ă/-) „fait d'être marié"
tuḍrart/tuḍrârîn (u/u) „fait d'être distribué à la ronde"
täqqän/täqqänîn (ä/ä) „date fixée d'avance"

(2) Dans les noms à dernière radicale *h, celle-ci se remplace par t devant les désinences du pl.1[27]). P.ex.:

ebəki/ibəkîtän (ă:ä:ə/-) „an. moucheté" (*ē-băkīh)
tebəkit/tibəkîtîn (ă:ä:ə/-) „id. f."

(3) Le pl.1 est à un certain degré comparable au pl. externe sémitique à dés. ū (ūna). Celui-ci aussi ne comporte aucune altération de la vocalisation du singulier. Et même si les désinences ne sont pas identiques, elles ont ceci en commun qu'elles se retrouvent dans les deux langues comme suffixe personnel de la 3.m.pl. des verbes (v. VI.B.1).

(a) Il n'est pas très probable que la finale -na de l'arabe soit identique à -än berbère. Il s'agit plutôt d'un élément apparenté à la nunation (article défini prim.?) du singulier.

(b) La finale ū du sémitique est peut-être simplement la désinence casuelle du singulier ŭ allongée, c.-à-d. que la marque du pl. ne serait que l'allongement vocalique en soi. On est amené à cette hypothèse parce que ū est variable en cas en arabe, devenant ī (īna) au cas "oblique" (< *āna par dissimilation à l'accusatif?).

Cependant il peut facilement s'agir là d'un phénomène non primitif, puisque la désinence du pl. égyptien correspondant est simplement w (vocalisé et pris

27) Nous écartons donc l'hypothèse d'AB, HAL I, p. 25, selon laquelle le -t- serait une ancienne désinence du pl., analogue au -t du pl.9, entièrement comme nous écartons l'idée que le -t final de certains verbes serait une désinence dérivative.

pour une désinence casuelle en sémitique?). L'existence d'une flexion casuelle en égyptien ne peut pas être prouvée.

b) Pluriel 2.

Ce pluriel est un pluriel brisé ou interne, s'obtenant par une altération de la vocalisation. Quel que soit le vocalisme du singulier, le pl.2 a toujours les voyelles *u-ā ou (rarement) *i-ā, donc avec allongement de contraste[28]). u (i) est long si la voy.pén. du singulier est longue (thèmes expressifs), autrement il est bref *ŭ (ĭ) > ə̄ et tombe si la constitution syllabique le permet.

C'est un pl. beaucoup moins fréquent que le pl.1. Il est presqu'inconnu des noms qui ont au singulier une voy.carac. *ā. C'est cependant le pluriel exclusif des noms d'instrument (F.IV et XIV). Voici quelques ex.:

amγəs/imγâs (< *ā-miγis/ī-muγās) „grosse dent molaire"
edäbir/idbâr (< *ē-dabīr/ī-dubār) „ganga mâle; tourterelle mâle"
tedäbirt/tidbâr (< *tē-dabīrt/tī-dubār) „id. f."
ăγânib/iγûnab (< *ā-γānīb/ī-γūnāb) „plume"
ăbâhar/ibûhâr (< *ā-bāhār/ī-būhār) „dos nu"
ănvbdid/inəbdâd (< *ā-nabdīd/ī-nubdād) „homme qui prend soin"
ăsəġbər/isəġbâr (< *ā-sagbur/ī-sugbār) „lien serré autour d'un sac, près d'une de ses extrémités" (n.instr.)
abäġu/ibġa (< *ā-bagūh/ī-bugāh) „filet de mammelles"
tĕrăhit/tirha (< *tē-rahītt/tī-ruhāh) „plante"

(1) La voyelle *ŭ, quand elle est brève, est bien entendu une déduction à partir des noms faibles. P.ex.:

ăsâməd/isûmâd (< *ā-sahmud/ī-suhmād) „sac" (n.instr. de aməd)
ămâġul/imûġâl (< *ā-mahgūl/ī-muhgāl) „enfant sevré" (adj.vb. de aġəl)

(2) Très rarement la voyelle pénultième du pluriel 2 se maintient dans des conditions où l'on ne l'attend pas, comme si elle provenait de *ă. P.ex.:

ăhărik/ihərâk „chose de mauvais présage"
tăhăkimt/tihəkâm „demi-matelassure d'un bât de chameau"
ăhəyyûf/ihəyyâf „chevelure non tressée" (on attend /ihiyâf selon I.D.1.c(1)).

Le maintien se fait-il par simple analogie avec le singulier? Noter que la première rad. est h dans les trois ex.

(3) Le pl.2 est assez rare avec les noms à dern.rad. *h tombée. Dans ceux-ci il semble avoir été largement remplacé par le pl.4 (q.v.).

28) Certains parlers BN, au lieu de la voy.carac. a, ont la diphtongue ascendante ya, tels certains parlers kabyles (cf. AB et A. Picard: Éléments de grammaire berbère (Kabylie-Irjen) (1948), p. 25, et HAL I, p. 24). L'étendue et le caractère du phénomène n'ont pas été suffisamment étudiés encore, et on n'en a pas à présent d'explication satisfaisante.

(4) Le pl.2 est presqu'inconnu des trilitères creux. Voici deux ex.:

teriẓt/tiraẓ (< *tē-rihiẓt/tī-ruhāẓ) „os saillant et symétrique"
temeḍe/timaḍ (< *tē-mihḍay/tī-muhāḍ) „centaine" (v. FF.II.A.3)

(5) Dans quelques rares noms à dern.rad. *h, la voy. finale -a < *āh du pl.2 semble tomber (cp. le pl.7). P.ex.:

aγsi/iγəs (< *ā-γisīh/ī-γusāh?) „loup mâle"
taγsit/tiγəs (< *tā-γisīht/tī-γusāh?) „id. f."
ăγəssi/iγəss (< *ā-γissīh/ī-γussāh?) = aγsi (Y, D)
tăγəssit/tiγəss (< *tā-γissītt/tī-γussāh?) = taγsit
-/isûf (< *ī-sūfhāh) „fait de donner" (lit. „fait de faire préférer" (< ufu cj.I.B.7, mais rattaché à äkf „donner")
-/inûf (< *ī-nūfhāh?) „cadeau" (lit. „ce qui est préférable, meilleur" (même origine)
-/iluk (< *ī-lūkāh) „sables mouvants" (cp. ălâku „vase").
teγäre/tiγərr (F.VIII.A.1 < *tē-γarīwt/tī-γurrāw)
telässe/tiləss (F.VIII.B.1 < *tē-lassīwt/tī-lussāw)

(a) Dans les deux dern.ex., il y a chute successive de -w (selon I.D.1.d(1)) et de -a finaux.

(6) Parfois le pl.2 semble avoir la voy.pén. *ĭ(ī). Il est difficile de dire avec quelle fréquence *i se manifeste, puisque dans les nombreux noms, où la voy.pén. est brève et non suivie de h, *ĭ ne se distingue plus de *ŭ. Beaucoup de faits incitent cependant à croire que *i est considérablement moins fréquent que *u. Même dans les cas où il semble qu'on soit en présence de *i, il ne faut l'accepter comme primitif qu'après une analyse critique profonde. Dans la plupart des cas on peut alléguer de bons arguments pour supposer un passage de u > i:

(a) D'abord une voy.pén. i peut ne pas être la voy.pén. primitive mais une 2''y vocalisée. P.ex.:

tăffnäq/tiffnay (< *tā-fiyniγt/tī-fuynāγ, cp. gr. phoinikos) „caractère d'écriture touarègue".
tăwînəst/tiwînâs (< *tā-wiynist/tī-wuynās F.I.B.1? F.XI.A.1??) „anneau".

Cp. des noms comme ăbăykôr/ibîkâr (*ā-baykūr/ibuykār) „chien de mauvaise race".

(b) u peut être passé à i par dissimilation avec une radicale w (cf. I.E.2.c(7)), p. ex.:

erêwi/irîwa (< *ē-rīwih/ī-rūwāh?) „corde de cuir non tanné"
tərêwit/tirîwa (< *t'-rīwiht/tī-rūwāh?) „licol en corde avec sa longe"
tămîrewt/timîraw (< *tā-mihrīwt/tī-muhrāw?) „chose promise"
tămeyort/timiwâr (< *tā-muhwūrt/tī-muhwār?) „qualité supérieure"
tăsiwvq/tisiwâγ (< *tā-sihwiγt/tī-suhwāγ?) „chose servant à arrêter"

têräwt/têra (< *t' -harawt/t' hurāw?) „lettre" (cf. I.D.1.d(1)).

(c) Une voy.pén. i du pl. peut avoir remplacé u par analogie avec une voy.pén. i du singulier. Cet argument peut déjà valoir pour les ex. du § (b). Voici encore quelques ex. sans rad. w:

teffkit/tiffka „coup au pied"
təsêkit/tisîka (< *t' -sihkiht/tī-suhkāh?) „débris charriés"
təsikkit/tisikka „bouchée"
ăġîġər/iġîġâr (< *ē-gīhir/ī-gūhār?) „tronc"
ănibo/iniba (< *ā-nībaw/ī-nūbāw?) „coquin" (mér.)
tănibot/tiniba „id. f."
têltäq/têltaɣ (< *t' -īltaɣt/t' -ūltāɣ?) „cérumen"

(d) Dans âlgəm/îlgâm (Y, < *ā-ligim/ī-lugām) „rêne" la voy.init. n' est pas la voy. pén. primitive, mais la voy. du préf. d' état surallongée (v. B.4.e).

(e) Reste cependant un petit nombre de noms, surtout des pluralia tanta, qui ne semblent admettre aucune autre solution que l' acceptation d' une voy.pén. prim. *ĭ:

tămăhart/timihâr (< *tā-mahzārt/tī-mĭhzār) „place abandonnée d' un ancien campement"
tămătart/timitâr (< *tā-mahtārt/tī-mĭhtār) „signe de reconnaissance"

tihay „ténèbres", tîrâf „chaîne de hauteurs rectiligne, à crête de niveau uniforme, de relief médiocre, de longueur assez grande", tîsâs „frissons", tîḍâf „vedettes", tîtâr „fourreau".

Une origine y de la voy. initiale n' est pas tout à fait impensable (v. B.6.a(3), < *t' yuhāy?), mais une 1'' *h paraît plus probable. Dans le cas de tîsâs (< *t' -hisâs), elle est garantie par le rapport avec le verbe asəs. Quant à tîḍâf ~ əttəf √wḍf, v. H.1.c(2).

(7) Le pl.2 est comparable aux pluriels brisés de l' arabe, vocalisés ĭ-ā et ŭ-ā[29]).

29) Ces pl. berb. et sém. (et les pl. quadrilitères sém. vocalisés a-ā-ĭ) ont d' autre part été rapprochés des pl. chado-chamitiques ayant un ā infixé. Récemment l' hypothèse a été ardemment défendue par J.H. Greenberg: Internal a-Plurals in Afro-Asiatic (Hamito-Semitic), Afrikanistische Studien herausg. v. J. Lukas, Inst. f. Orientforschung, Veröffentlichung Nr. 26 (Berlin, 1955), pp. 198-204, et id.: Languages of Africa (Bloomington, 1966), où l' auteur allègue un maximum d' exemples pour l' étayer. A notre avis Greenberg a méconnu la véritable nature du pl. brisé berbère et sémitique. Il semble qu' il ne reconnaît pas que ces pl. ne sont point formés par "insertion" d' une voy. ā, mais ont des thèmes indépendant du singulier et comprenant un vocalisme à deux voy. u-ă, i-ă.

Le pl. berb. le plus semblable à celui du chado-chamitique est le pl.4, qui en revanche ne semble pas avoir de pendant sémitique. En sém. on pourrait mentionner des pl. comme kasâlâʸ (= kusâlâʸ = kaslâʸ) de kaslân, f. kaslâʸ „paresseux".

Comme on le sait, la vocalisation ĭ-ā est préférée en arabe classique. BiCāD est le pl. de beaucoup de substantifs de thème singulier: BaCaD, BiCD, BuCD, BaCD (avec préfixe 'aBCāD?) et des adj.sg. BaCīD.

BuCāD est le pl. (plus primitif?) des adj.sg. BaCīD en arabe parlé d' Égypte. BuCCāD sert de pl. aux participes actifs substantivés sg. BāCiD.

On peut encore considérer comme apparentées les formes BuCaD, BiCaD (sans allongement de contraste!) qui servent de pl. aux f. BuCDah, BiCDah, BaCDah. Pour un évt. pl.2 berb. à voy.carac. brève, v. F.I.A.3 ty/täy „père".

c) Pluriel 3.

Le pl.3 s' obtient par le double procédé de l' adjonction des désinences m. -ân, f. -în (selon Gh.Al. -en, cf. note 26), et de l' altération de la vocalisation en *ŭ-- ou ĭ--, c' est-à-dire avec groupe protoberbère des deux dernières radicales.

Le pl.3 est encore moins fréquent que le pl.2. Il ne se dérive que des trilitères à voy.pén. brève, y compris ceux à 2'' géminée, qui perdent pourtant la gémination au pluriel. P.ex.:

adkər/idəkrân (< *ā-dikir/ī-dukrān) „irritation"
ekäbär/ikəbrân „hutte"
tekäbärt/tikəbrîn „id."
ebätiɣ/ibətɣân „tunique en peau tannée"
tebətiq/tibətɣîn „id."
ăwŭllus/iwŭlsân „fromage de lait caillé dont on a extrait le beurre"
təsəlluft/tisəlfîn „petit pou brun-rouge de chameau"

Une 2'' semivoyelle se vocalise après chute de ə < *ŭ, ĭ:

elăwäġ/ilûġân (< *ē-lawag/ī-luwgān) „bâton court et assez gros, pointu à une extrémité"
ăləggəs/ilûsân (< *ā-liggʷis/ī-luwsān) „beau-frère"

(1) La vocalisation se détermine bien entendu à partir des noms faibles à 1'' ou 2''*h, dans lesquels le timbre primitif du pl. se distingue encore:

tâḍəft/tûḍfîn (< *t' -haḍaft/t' -huḍfīn) „hache"
aɣan/iɣunân (< *ā-ɣihān/ī-ɣuhnān) „corde"
taɣant/tiɣunîn (< *tā-ɣihānt/tī-ɣuhnīn) „rêne"
ânu/ûnân (< *hanūh/hunhān) „puits"
tânut/tûnîn (< *t' -hanūtt/t' -hunhīn) „puits d' arrosage (à poulie)"
ûrəġ/urġân (F.II? < hurug/hurgān?) „bord de paupière"

Le point de départ de Greenberg, les pl. ségholés de l' hébreu et leurs pendants ar. (f. p.ex.: ɣurfa/ɣuraf, ɣurafât, ɣurufât, ɣurfât „chambre supérieure" (sic!)), présentent à notre avis des problèmes diachroniques non encore résolus et n' ayant que des rapports marginaux avec l' ensemble des pluriels internes. D' autre part il faut sans doute les voir en relation avec les noms monosyllabiques du sémitique dont le vocalisme univocalique n' a pas encore reçu d' explication satisfaisante non plus (cf. I.F.4.a(3), note 75).

îrəs/îrsân (< *hiris/hirsān) „puits" (D)
ahəl/ihîlân (< *ā-zihil/ī-zihlān) „jour"
aǧim/iǧîmân (< *ā-gihīm/ī-gihmān) „millier"
tâdənt/tîdnîn (< *t'-hadunt/t'-hidnīn) „graisse"
teffart/tifrîn (< *t'-hiffart/t'-hifrīn) „entrave"

(2) Dans les noms à dern.rad. *h, le pl.3 semble avoir été largement remplacé par le pl.4 (q.v.), mais des mots comme ânu, doublement faible, montrent que le pl.3 est possible avec ces noms aussi.

Parfois la finale -âtîn du pl.4 f. remplace par analogie -în du pl.3. P.ex.: tekäräft/tikərfîn ou tikärfâtîn „petit plateau bas et à sol dur" (dim. de ekäräf/ikərfân).

Ces noms sont cependant toujours suspects d'être de véritables pl.4 quadrilitères. Ainsi ĕɣewän/iɣiwnân, f.syn. tĕɣewänt/tiɣiwnâtîn „petit campement", ne peut pas être un pl.3 à cause de sa voy.pén. longue *ī.

(a) eǧĕleh/iǧĕlhân, f.dim. teǧĕleht/tiǧĕlhîn (< *ē-galīh/ī-gulhān) „coléoptère" a la voy.pén. ĕ < ə < *ŭ,ĭ par double assimilation à ǧ palatal et à la voy.carac. *ī du sg., au pl., selon CF (Gh.Al. ə aux deux nombres).

(3) Le pl.3 se retrouve dans les pluriels brisés de l'arabe BuCDān, BiCDān. Le groupe des 2'' et 3'' est donc du chamito-sémitique commun, et le timbre primitif de la voy.carac. est en réalité inconnu. À la sect. C, pour illustrer les principes de la reconstruction, nous avons présumé qu'elle était toujours **ă, étant donné que le berb. ne semble pas connaître des pl. brisés à voyelles *u-ŭ[30]).

En effet certains noms berbères, qui ont simultanément ou selon les dialectes, à la fois le pl.2 et le pl.3, pourraient indiquer une parenté avec le pl.2 (**BuCaDān, BiCaDān??). Ainsi ânu/ûnân a dans d'autres dialectes le pl. ûna (< *hunāh).

d) Pluriel 4.

Ce pluriel s'obtient au moyen des mêmes désinences que le pl.1: m. -än, f. -în (selon Gh.Al. -en, cf. note 26), mais en même temps la voy.carac. devient a < *ā, quelle qu'elle soit au singulier.

La voy.pén. paraît en principe être la même qu'au singulier (cf. cependant § (4)).

30) Les sémitisants semblent cependant généralement être d'avis que ces deux pl. à désinence -ân proviennent de **BuCuDān, BiCiDān, parce qu'ils entrent dans des séries de pl. apparentés à voy. u(-u) et i(-i) resp. Ainsi J. Kuryłowicz: Studies in Semitic Grammar and Metrics (1972), p. 140; H. Fleisch: Ar.Cl. (1968), p. 93. Certains pourtant admettent que les thèmes BuCD, BuCuD et BuCaD etc. ne sont que des variantes d'un proto-thème unique, p.ex. A. Murtonen: Broken Plurals (1964), p. 56.

(1) Comme pluriel des noms à dern.rad. forte le pl.4 est rare et douteux. On peut citer:

(admər)/idmârän (< *ā-dimir/ī-dimāran) „poitrine" (plurale tantum ~ admər „pente")
ăwŭkrv̈z/iwŭkrazän (< *ā-wikriz/ī-wikrāzan) „chiendent" (selon Gh.Al. awəkraz)
adär/idârän (< *ā-dihār/ī-dihāran) „pied" (BN adar, cf. F.VII.A.3)
tistv̈nt/tistânîn (< *t'-īstint/t'-īstānīn?) „alène fine" (selon Gh.Al. tistant)

Il peut dans tous les cas s'agir de pl.1, la voy.carac. a se trouvant primitivement au sg. déjà.

(2) En revanche c'est (devenu?) un pluriel très fréquent des noms à dernière rad. *h. En effet il semble remplacer dans ceux-ci les pl.2 et 3. Dans nombre de cas on a des formes doubles.

Devant les désinences du pl.4, *h n'est remplacé par t qu'au féminin. Au masculin il y a contraction de la finale *āhan > -ân (f. -âtîn). Dans les noms qui ont déjà au sg. une voy.carac. *ā c'est donc au m. seul qu'on peut faire la distinction avec le pl.1 (finale -âtän). Voici quelques ex.:

ăhəlu/ihälân:ihla (< *ā-zalūh/ī-zalāhan:ī-zulāh) „course"
emərni/imärnân:imərna „vainqueur" (< ərnu)
temərnit/timärnâtîn:timərna „id. f."
akli/iklân (< *ā-kilīh/ī-kilāhan) „esclave"
taklit/tiklâtîn „id. f."
edəmi/idämân (< *ē-damīh/ī-damāhan) „gazelle de grande espèce"
ehän/ihănân (< *ē-hanah/ī-hanāhan) „tente"
ăkâla/ikâlân (< *ā-kālāh/ī-kālāhan) „corde pour serrer la mâchoire inférieure d'un animal"
ăkûre/ikûrân (< *ā-kūrīh/ī-kūrāhan) „alarme"

(a) Noter que le timbre ä de la voy.pén. se maintient au pl.4, même si elle devient ə au sg. par assim. selon I.E.2.b(5).

(3) Les trilitères creux à 2'' *h et voy.pén. *ă ont aussi souvent le pl.4:

ămud/imaddän (< *ā-mūdd/ī-māddan < **ā-mahūd/ī-mahādan) „prière canonique"
ăsif/isaffän „vallée" (Gh.)

Pour l'explication phonétique de ces formes v. H.2.e(2). Noter que la dern. rad. est forte.

(4) Un petit groupe de noms paraissent contredire la règle de l'identité des voy.pén. des deux nombres. Un ex. est êkrär/akrârän (F.XIII.B.1 < *īkrar/ākrāran?) „mouton". Y a-t-il au pl. un cas d'harmonie vocalique secondaire? Ou bien est-ce le sg. qui a subi une dissimilation (cf. F.XIII.intr.)? Considérer en outre

awŭra/iwärân (< *ā-wirāh/ī-warāhan?) „chamelon dans sa 1.ère année", f. tă=wŭrayt/tiwŭrayîn.

(5) L'homophonie de la finale -ân du masculin des noms à dern.rad. *h avec la désinence -ân du pl.3 a naturellement facilité le remplacement de ce dernier par le pl.4. Il est en outre probable qu'une véritable confusion s'est parfois produite de telle sorte qu'un pl.3 f. à dern.rad. forte a pris la désinence -âtîn au lieu de -în (cf. § c(2)).

Qui plus est, quand la voy.pén. du pl.4 est *ĭ,ŭ, il n'est pas toujours possible de déterminer au genre m. si c'est un pl.3 ou 4. Ainsi c'est le f.pl. tiklâtîn (non tiklîn < *tī-kulhīn), qui montre clairement que le m. iklân provient de *ī-kilāhan (pas de *ī-kulhān).

(6) Le pl.4 ne semble pas avoir de pendant sémitique.

e) Pluriel 5.

Le pl.5 s'obtient par adjonction des désinences m. -awän, f. -awîn (selon Gh.Al. -awen, cf. note 26) au thème inaltéré du singulier. Ces désinences sont des composés dont la dernière partie est identique aux désinences -än, -în du pl.1. Le premier composant provient de *-āw (forme primitive de la désinence f.sg. -a? (cf. D.3.b). Ou bien un composé, w rappelant la désinence du pl. ég. et sém. en -w, -ū respectivement[31])?). Pour la possibilité d'une identification de -wän avec la désinence ar. -ūna, v. § a(3.a).

Les ex. semblent montrer que la voy.carac. du nom doit toujours être brève (sans allongement de contraste). Soit:

anǧy/inǧyawän „eau courante provenant de pluies récentes"
asry/isryawän „fait de pratiquer la liberté de moeurs"
ădûbən/idûbnawän (par anal. avec isryawän?) „fait d'ê. marié"
ûdəm/ûdmawän „visage"
isəm/ismawän „nom"

31) Déjà H. Schuchardt: Berberische Studien I, ein alter Plural auf -ɥ, ZDMG XXII (1908), pp. 245-264, a prévu l'existence d'une ancienne désinence -w du pluriel, contenue dans les finales -aw(ä)n, -iw(ä)n et f. Cet auteur reconnaît que dans certains de ces pluriels le w semble occuper la place d'une radicale perdue (comme l'avait vu René Basset), mais étant donné que souvent le w ne figure pas au sg., il en conclut qu'il s'agit néanmoins d'une ancienne désinence du pl. qui parfois s'est communiquée au sg. La vérité est sans doute plus complexe. - Le w peut en effet représenter une radicale faible, car il se trouve aussi dans la conjugaison des verbes correspondants (cf. § (4)). Des ex. comme isəm/ismawän se classent peut-être ici. On sait que l'ar. aussi a étoffé ce bilitère primitif à la fois d'une voy. prosthétique (précédée de ') et d'une rad.fin. w,y au pl. et dans les vb. dérivés. Cp. de même haoussa halšè „langue". - Il peut aussi être supposé appartenir le cas échéant à la désinence f.sg. -a (cf. D.3.b), bien que la faible quantité de correspondances -a/-awîn (au contraire de -a/-iwîn), en berbère, ne soit pas en faveur de cette hypothèse. - Il peut enfin constituer ou faire partie d'une désinence du pl. -aw, -w (cf. pl.8) comme le suggèrent les quelques ex. de noms, qui ne semblent point contenir de rad. faible.

tiṭṭ/tiṭṭawîn (< *t'hidid?) „oeil"
tăsv̈ǧla/tisv̈ǧlawîn „bale"
təzzəfe/təzzəfawîn „fait d'être noir"
tăsəlsəla/tisəlsəlawîn „calvitie"

(1) Le pl.5 est apparenté au pl.6 (désinence -iwän < *-īwan). Ces deux pl. sont, à part quelques exceptions, les seuls pluriels possibles pour les formes féminines à désinence -a, -e. Ce sont donc les variantes féminines de ces deux désinences qu'on rencontre le plus souvent (-awîn, -iwîn). Cependant ils ne sont pas exclus avec d'autres formes nominales des deux genres, comme nous venons de le voir.

(a) Parmi les noms masculins, ceux à 1'' *h sont pour une raison inconnue particulièrement nombreux. D'ailleurs les ex. m. sont tous des trilitères.

(2) L'élément -aw isolé constitue probablement la désinence du pl.8.

(3) L'adjonction des désinences au thème inaltéré du sg. entraîne le maintien du groupe consonantique des 2'' et 3'' dans les trilitères féminins à désinence -a, -e.

(4) Éviter de confondre les désinences des pl.5 et 6 avec les finales -awän, -iwän (-ewän) des noms à dern.rad. w et pl.1, notamment quand ceux-ci ont perdu la dernière radicale au sg., qui se termine par consequent en -a, -i (-e) (cf. F. VIII.A et B, F.X.A et B).

f) Pluriel 6.

Le pl.6 s'obtient par adjonction des désinences m. -iwän, f. -iwîn (selon Gh. Al. -iwen, cf. note 26) au thème inaltéré du sg. Pour celui-ci valent toutes les observations faites au pl.5, sauf que la voy.init. de la désinence est i < *ī. Noter que selon I.E.2.c(7) *-īwan peut théoriquement provenir de *-ūwan par dissimilation.

C'est le pluriel le plus fréquent des féminins en -a, -e, mais comme le pl. 5, il existe aussi avec d'autres noms. Voici quelques ex.:

efêsək/ifêskiwän „dent de fourche", ămâdəl/imâdliwän „mâchoire", ăhahəl/ihâhəliwän „racine sauvage comestible", tărwəst/tirwəsiwîn (par analogie avec le syn. taräwse/tiräwsiwîn?) „fait d'être en rut", anɣ/anɣiwän „palais", ăɣaləǧ/iɣalǧiwän „corbeau".

tăɣalǧe/tiɣalǧiwîn „petit vautour blanc et noir", tĕwäɣne/tiwäɣniwîn „paquet long", tədərse/tədərsiwîn „fait d'être en petite quantité", tanäkra/tinäkriwîn „fait de se lever", tărəkrəka/tirəkrəkiwîn „fourré de rejetons de palmiers".

g) Pluriel 7.

Ce pluriel enfin est très rare et généralement il n'est connu en touareg que sous une forme mutilée. La tayärt et les dialectes berbères du Nord montrent

que sa désinence est -a (< *-āh (*-āw?), donc identique à la dés. f.sg. -a? à celle du pl.8 -aw??). Celle-ci même, dans la majorité des dial. touaregs, est rarement conservée.

(1) Le pluriel 7 paraît avoir des affinités avec le pl.3 en -ân et partant avec le pl. 2 (cf. § c(3)). Voici les traits qu'ils ont en commun:

(a) Tous les ex. sont trilitères, parfois avec gémination de la 2'' qui se perd au pluriel.

(b) Les deux dernières radicales forment toujours groupe (d'origine protoberbère).

(c) La voy.pén. est toujours *ĭ ou *ŭ. Donc: *tī-BiCD-āh < **tī-BiCaD-āh?, *tī-BuCD-āh < **tī-BuCaD-āh?

(2) Cependant le pl.7 semble être exclusivement féminin. Est-ce la force de la désinence même? S'agit-il d'un pluriel groupé? (cp. pl.9).

(3) Voici les ex. touaregs de ce pluriel, pour la majorité des trilitères creux:

tenälle/tinəlwa (F.VIII < *tē-nallīwt avec perte de la 3''w) „fil à coudre épais", tarəṭṭa/tirəḍwa (F.VII < *tā-riṭṭāwt) „petite palme". Considérer aussi tăftilt/tiftəl < *tā-fitīlt/tī-fitl-āh (ar.).

temse/timəs (< *tē-mishay/tī-mishāh) „feu", tahle/tihəl (< *tā-hilhay/tī-hilhāh) „roseau".

tăfirt/tifir (< *tā-fahirt/tī-fihrāh) „mot", teɣiht/tiɣih √ɣhz „trou", -/tibiy „gros nuages noirs", têsut/tisîta (< *t'hisiwt/tī-sihtāh) „vache", tayət/tihiw (< *tā-yihitt/tī-hihwāh) „pied de devant", tallit/tilil (< *tā-lilītt/tī-lihlāh) „mois lunaire", tărik/tirîkîn „selle de méhari", WE tirik (< *tī-rihkāh, cp. tam. tiruka < *tī-ruhkāh).

tămart/timir (< *tā-mihārt/tī-mihrāh, cp. tam. timira) „menton".

tafult/tiful (< *tā-fuhūlt/tī-fuhlāh) „part", taẓult/tiẓûl „koḥəl", təhunt/tihun „grosse pierre", tăhort/tihôr „porte".

(a) Une 2''*h peut tomber sans contraction avec la voy. qui la précède au sg. (I.D. 2.c(4)), avec contraction au pl.7. P.ex.:

tedäǧe/tidiǧ (< *tē-dahgay/tī-dihgāh) „coup (d'un objet piquant)", tedäde/tidid √dhd „morsure"; mais teǧere/tiǧir „fait de lancer", tewete/tiwit (< *tē-wihtay/tī-wihtāh, cp. kab. tiyita avec w > y) „coup".

(4) Le pl.7 berbère est peut-être comparable avec les pluriels brisés arabes fuɛalā', 'afɛilā' (abstraction faite du préfixe 'a-), faɛlā (< *faɛlay), qui servent de pl. à faɛīl et fāɛil, et dont les désinences sont également employées comme marques du f.sg.[32]).

(5) Le pl.7 ne doit pas être confondu avec le pl.2 des noms à dern.rad. *h dont la finale -a peut aussi parfois tomber (v. § b(5)).

32) Cf. H. Fleisch: Traité de Philologie Arabe I (1961), pp. 481-83.

h) Pluriel 8.

Deux noms paraissent avoir une désinence du pl. -aw (-w?): ma/maw (< *mah/mahāw?) „mère" et mäss/mässaw (< *misis/misisāw?) „maître".

Le pl. maw ne s'emploie que dans les expressions suivantes: ăyt-maw, šêt-maw, ăñät-maw, ăyt-ələt-maw, šêt-ələt-maw. Ailleurs le pl. est măttt ou mät (v. pl.9).

(1) Pour la racine peut-être bilitère de ma, v. sect.L.

(2) Pour la forme protoberbère de məss, v. F.I.A et III.A. Quant au f. mässa/mässawăt, cf. B.5.b(3) et pl.10.

(3) La désinence -aw (< *-āw?) est probablement à rapprocher de la première moitié de la désinence du pl.5 -awän. Il y a peut-être aussi une parenté avec la dés. -a du pl.7 q.v.

j) Pluriel 9.

Quelques noms ont apparemment des pluriels à désinence -t. En touareg on peut citer: ma/măttt „mère", ăw/ăyt „fils de ...", wəlt/šêt „fille de ...", ă-šâɣu/šaɣät „jeune homme" (?).

(1) măttt est le pluriel normal de ma. Pour maw, v. pl.8. Le premier t de la finale est probablement le remplaçant de la dern.rad. *h (√mh? v. sect.L). Une variante est mät, qui n'est employé que dans les composés tăgg-ələt-mät et täñət-mät et qui en position intervocalique (devant pronom suffixe) conserve tt long. Sa voyelle ă,ä nous contraint à accepter comme voy. protoberbère *ă bref (*mah/matt) (cf. I.E.2.b(2)).

(2) ăyt est formé sur une variante *ăy du sg., celle-même qui entre dans le composé aña (< *ăy-ma, cp. tam. i-ma) „frère".

(3) šêt n'a pas la racine en commun avec le sg. (mais avec əšš qui sert de pl. à yäll, *yassīh/yallīh, cp. tam. yəssi/yəlli). Probablement šêt est tout simplement le même mot que əšš, pourvu de la désinence -t (*(y)assīht).

(4) Il est douteux que nous soyons ici en présence d'un véritable pluriel. Peut-être s'agit-il d'un pluriel groupé à la mode de certains pluriels arabes qui s'étoffent d'une désinence -at^{un} pour désigner un groupe de personnes etc. qui vont ensemble, p.ex. talâmîð „élèves", talâmiðat „élèves qui vont ensemble (p.ex. dans la même classe)", pl. de tilmîð. On se rappelle les pl.7 à désinence -a, qui ont de bonnes chances d'être formés eux aussi à base d'un thème de pl. **ŭ-ă préchamito-sémitique. Les pl. de ce paragraphe ont la vocalisation de singuliers, bien sûr, mais il doit y avoir une parenté entre le pl. groupé et le sg. singulatif à désinence féminine (v. D.2.b). ăyt-ma signifierait donc primitivement „le groupe de tous les fils de ma mère" etc.

(5) Quant à šaɣät, il s'agit probablement d'un m.sg. de sens collectif. Le t final n'est même pas une désinence, mais le simple remplaçant de la 3''*h (cp. f.

tăšâɣut/tišâɣätîn). Noter que sg. et pl. de ce mot ont des thèmes différents, provenant de *ā-sāɣuh/sāɣuh (F.XIV.A.4)?

k) Pluriel 10.

mässa/mässawăt „maîtresse" a un pluriel unique dans sa forme. Il paraît formé à l'aide d'une double désinence -aw et -ăt dont le premier composant est identique à la désinence du pl.8 et partant au premier élément de la désinence du pl.5 -awän.

Le second élément est sans doute apparenté à la désinence du pl.9 et partant à la désinence habituelle du f.sg., mais le t est précédé d'une voyelle *ă. Se rappeler qu'une désinence *-āt a apparemment été jointe au f. du nom de nombre „deux" m. əssin, f. sänât. *-āt est peut-être directement comparable à la variante pluriel de la désinence f. du sémitique -t:-ăt/āt.

l) Pluriel 11.

À côté de son pl. ăɣt, qui n'est employé que dans les noms de tribus, ăw a le pluriel habituel d-ăgg. De même le pluriel habituel de wəlt n'est pas šêt mais tăgg (< t-tăgg < d-tăgg). Pour la forme ăgg à gg gém., v. B.4.a(1).

(1) La particule préfixée d est sans doute apparentée, sinon identique à l'élément ed du ch.III.C.1.a(4) (Dict. 692, Essai 81).

d-ăgg (tăgg) est le seul ex. en tăhăggart de d employé comme simple marque du pluriel.

(2) ed se prépose à l'état d'annexion sg. des NP de personnes et des noms communs etc. qui désignent une personne déterminée; les locutions qui en résultent signifient „X et les siens", p.ex.:

ed-Ăkăde „Ekăde et les siens"; ed-Tănirt „Tenirt et les siennes"; ed-ămɣar „le chef et les siens/sa suite/son entourage"; ed-wələt-ma-k „ta soeur et les siennes".

(a) On peut donc prévoir en tăhăggart l'existence d'une opposition entre d et ed comme p.ex.:

d-ăgg-Ăkăde „les fils d'Ekăde" ≠ ed-ăgg-Ăkăde „le fils d'Ekăde et les siens".

(3) Le T mér. a également une forme double avec ou sans voy.init., mais les deux variantes y sont synonymes dans les dialectes bien connus, p.ex.: WE idd, d (avec gémination du d en position intervocalique). La forme d s'emploie tout simplement après la prép. possessive ən et peut donc être qualifiée d'état d'annexion de idd. La WE connaît aussi la forme élargie iddəd, dəd.

En T mér. l'emploi est beaucoup plus étendu dans les deux sens qu'en tăhăggart. Comme marque du pl. idd fournit le pluriel de tous les noms qui n'ont pas de pluriel régulier ou dont le pluriel est difficile à concevoir, p.ex. le pl. de noms propres de personnes et de lieux, le pl. des animaux domestiques

d'une même couleur, des noms étrangers non assimilés etc.

Ainsi idd-Ăkădăɣ signifie „(toutes) les personnes qui s'appellent Ekăde" ou „Ekăde et les siens"; idd-ədəmi „chameaux couleur gazelle adəmi" ≠ idăman „gazelles adəmi".

Comme marque du singulier étendu idd se combine non seulement avec les noms de personnes etc., mais aussi avec les noms de lieu. P.ex.:

idd-Ǝbrək „Abrək et environs"; id-Tədbək „Tadbək et environs" ou „(tous les) lieux qui s'appellent Abrək/Tadbək".

(4) Le berbère marocain connaît id comme marque du pluriel, à peu près avec les mêmes fonctions qu'en T mér. En ghadamsi on a ənd qui ne semble point contenir la prép. ən, mais est plutôt une forme dissimilée de idd géminé.

(5) Il est difficile d'écarter complètement l'hypothèse selon laquelle ed (idd) serait à identifier avec la forme pronominale BN yid (id) de la prép. əd (III.D.1.d). La décomposition de ed en e (pron.dém.) + d (prép.) proposée par CF n'est guère soutenable.

F. Morphèmes expressifs.

1) Sémantique.

Si les verbes expressifs berbères ne sont pas faciles à analyser au point de vue du sens, parce que, vu leur origine ancienne, ils ont subi trop d'altérations sémantiques - cette analyse est encore plus difficile pour les noms où les morphèmes expressifs sont encore plus anciens. Pour la signification de ceux-ci, nous renvoyons donc avant tout au chapitre VI.F.2. Les sens primitifs qui y sont rétablis sont sans doute à supposer comme primitifs pour le système nominal aussi. Il faut par conséquent imaginer que les noms expressifs avaient à l'origine des sens réductibles aux formules suivantes:

Procès (action, état) itératif, intensif, duratif.

Ce ou celui qui fait ou subit un tel procès.

a) Nous avons déjà signalé comment il faut attribuer la plus grande clarté sémantique des verbes expressifs au fait que dans le système verbal, les morphèmes expressifs ont connu un réemploi qui leur a valu une régénération sémantique (v. sect.A et cf. VI.F.1.a(2)).

Il faut par conséquent distinguer deux catégories de noms expressifs:

(1) Ceux qui sont déverbaux, dérivés de verbes expressifs et dont la clarté de sens dépend de celle du verbe même. P.ex.:

ăbəllən „fait de lutter", ănvbbillan „lutteur", ăbdəɣdəɣ „fait de gargouiller", ădäɣăydäɣay „trottineur", ămähälmähal „homme qui pousse à plusieurs reprises; qui pousse de côté et d'autre; qui pousse hâtivement et sans soin", ădânu „fait de se tenir rassemblé sur soi-même et la tête très inclinée en avant", tănɣâlift „fait d'être évanoui", ănəbbîddər „homme gravement insoumis et irrespectueux", ădärâmas „homme habituellement souriant".

(2) Ceux qui ne sont pas déverbaux, où qui, s'ils sont déverbaux, comportent un morphème expressif qui ne se retrouve pas dans le verbe correspondant. Ces noms sont normalement d'un sens expressif extrêmement affaibli et presqu'imperceptible. Particulièrement intéressants sont les noms déverbaux expressifs qui correspondent régulièrement à des verbes non expressifs et dont il faut noter les catégories suivantes:

(a) Les noms d'action intensifs de la cj.I.A (eBvCCiD etc., v. K.4.d(3)).

(b) Les adjectifs verbaux à allongement vocalique des cj.I.A et II (eBîCəD, emîBCäD, ămâBCâD, caus. ăsâBCâD, v. K.5.f et aussi § 2.b).

(c) Les adjectifs verbaux à allongement vocalique de la cj.III etc. (eməBBîCəD, v. K.5.g).

(d) On peut comparer ces cas avec celui des participes sémitiques BāCiD et BaCCāD qui correspondent à la forme 1 non expressive des verbes.

(e) Naturellement il ne faut pas supposer que tout nom expressif correspondant à un verbe non expressif appartienne à la catégorie 2. On ne peut en être sûr que

dans les cas de correspondance régulière. Ailleurs il faut plutôt imaginer que le nom expressif en question dérive d'un vb.expr. tombé en désuétude. P.ex.: təɣormit „croûte" (dérivé d'un vb. de la cj.XII.B *ɣurmət non attesté et seulement apparenté au vb. əɣrəm „rétiver" (cj.I.A)). ădûbdûb „pleine mesure au ras du bord" (< *dubdəb (cj.XV) non attesté ~ däbdäb „emplir au ras" (cj.VIII)).

2) Morphologie.

Au point de vue de la morphologie, les noms expressifs ne se distinguent pas essentiellement des verbes. Nous pouvons donc encore renvoyer avant tout au ch.VI.F.1 et pour certains détails aux introductions aux diverses cj. expressives (cj.VI-XIX).

La réduplication (gémination) atteint l'avant-dernière radicale. Celle-ci peut devenir radicale antépénultième dans les verbes et noms formés sur des thèmes expressifs par adjonction d'une radicale finale faible *h, ce qui est un phénomène particulier au berbère (v. cj.XI et XVI).

L'allongement vocalique atteint l'avant-dernière voyelle qui dans les quadrilitères (et trilitères géminés) avait primitivement sa place entre les 2" et 3".

Cependant le berbère a créé une nouvelle série de thèmes expressifs quadrilitères, où la voy. allongée est placée avant le groupe consonantique (la géminée), cf. cj.XVII.intr.4. Cette innovation paraît être préverbale puisqu'elle se manifeste même dans les noms expressifs de la catégorie 2 (adj.vb. emîBCäD, ămâBCâD).

Les cas qui apparemment ne se conforment pas à ces règles, s'expliquent en principe comme le résultat d'une altération phonétique (v. les introductions aux différentes cj.expr.), ou bien c'est parce qu'ils contiennent des géminées sans signification expressive (v. § b).

a) On relève pourtant quelques rares noms expressifs quadrilitères, dans lesquels la réduplication (gémination) expressive atteint la radicale antépénultième, sans qu'on puisse alléguer aucune raison pour croire qu'on ait là un phénomène secondaire (p.ex. adjonction d'une nouvelle radicale). Voici quelques ex.:

ăhvllvmoy (~ hälmäy „ê. de forme allongée") „scinque", tămälləməlt „humeur vitrée de l'oeil", təḫəmməḫəmt „danse de nègres", dəḫḫədəḫ „chameau de charge commun et lourd", tăgənnəgəṭ „langue tămâhaq intervertie avec intercalation de syllabes supplémentaires", tămərrəhənt „forte journée de marche".

En partie ce sont évidemment des bilitères répétés présentant un double morphème expressif (BvC > BvCBvC > BvCCvBvC). Dans tăgənnəgəṭ on relève la dissimilation des 2" et 4" consonnes (cp. les verbes de la cj.XVII.intr.7). Ce fait nous confirme dans notre doute: la répétition des bilitères ne serait pas un morphème expressif à même titre que les autres (cf. VI.F.1.b(2)).

Un quinquilitère comme ăbəllənḡəd „plante" ou bellənḡəd „coléoptère" ne peut guère se classer ici. Il faut lui chercher une autre explication (nom composé?).

b) Dans le système nominal, comme dans le système verbal, tous les allongements vocaliques ou géminations ne doivent pas être regardés comme des morphèmes expressifs. Dans les noms, il s'agit notamment de trois cas:

(1) L'allongement de contraste de la voy.carac. (v. C.3).

(2) La gémination de la 1" dans les adjectifs verbaux à préf. M de la cj.III etc. (eməBBîCəD etc.), v. K.5.g.

(3) La gémination de la 1" dans les noms déverbaux à préf. S des cj.III et V etc., y compris les n.instr., gémination qui se retrouve seulement à l'impf. des verbes correspondants caus. P.ex.: ăsəbbərəg/isəbbərîgän „fait de se vanter de ...", ăsəddəmər/isəddəmâr „pente".

(4) Comme un quatrième cas, il faut peut-être considérer les adj.vb. de la cj.I.A type ămâBCâD, caus. ăsâBCâD, dont l'allongement de la voy.pén. peut n'être qu'un moyen de contraste avec les n.act. réfléchis et causatifs de la même cj., types ămäBCaD, ăsäBCaD.

G. Préfixes S, M(N), T.

1) La situation ressemble à celle des morphèmes expressifs, mais est encore plus prononcée. Les préfixes S, M, T datent probablement tous de la période préverbale, mais au sein du système verbal ils ont connu un réemploi qui leur a valu une régénération de sens, de sorte qu'en berbère actuel tous les noms à préfixe S, T, et grand nombre de ceux à préfixe M(N) doivent être considérés comme nettement déverbaux (ce qui nous a amené à les appeler "préfixes verbaux").

En ce qui concerne l'évaluation sémantique des préfixes, leurs variantes phonétiques et leurs possibilités de composition mutuelle, nous pouvons donc avant tout renvoyer au ch.VI.G.

2) Adjectifs à préfixe M(N).

La principale exception à la règle énoncée ci-dessus est l'emploi du préfixe M (N) dans la création de nombreux adjectifs verbaux, correspondant à la forme simple (sans préf.) des verbes - et l'emploi apparenté du même préfixe ou du composé MS pour dériver des adjectifs à partir de noms (v. K.5.f-h et j).

Cet emploi paraît exiger l'acceptation d'un sens différent de M. Au ch.VI.G.3.b nous avons montré comment on peut essayer de réconcilier les deux sens du préfixe.

a) Dans un cas unique, un adj.vb. a le préfixe N, sans qu'on puisse l'expliquer comme une variante phonétique de M (v. VI.G.4 et K.5.g(5)): ănâraġ (< haräġ) = ănăraġ (< əhäräġ) „voisin".

b) Le sémitique et, sporadiquement, l'égyptien forment non seulement des adj.vb., mais aussi des noms de lieu et d'instrument à l'aide de M, ce qui semble présupposer un troisième sens du préfixe (v. encore VI.G.3.b).

Cet emploi de M est inconnu au berbère (cf. § d). Noter cependant que le berbère possède des noms d'action à préfixe M (n.act. réfléchis, v. K. 4.d(4)), apparemment correspondant à la forme simple de la cj.I.A. Les ex. sont trop rares pour qu'on puisse écarter avec certitude l'hypothèse selon laquelle il s'agirait de dérivés de verbes réfléchis (moyens) tombés en désuétude.

(1) Il faut signaler que le sémitique distingue clairement deux préfixes nasaux, M comme préfixe de nom et N comme préfixe de verbe (passif, moyen). Nous avons montré dans le ch.VI.G comment il est probable que le berbère aussi possédait primitivement deux préfixes distincts, mais aujourd'hui contaminés. La grande question qui reste pendante, c'est de savoir si la situation berbère présuppose une distribution de M et N, analogue à celle du sémitique, ou si dans le berbère les deux préfixes nasaux ont de tous temps été synonymes, employés tous deux aussi bien dans les dérivés nominaux que dans ceux de verbes.

c) Le sémitique connaît enfin l'emploi du préfixe T dans des noms déver-

baux qui correspondent à des verbes sans préfixe (notamment l'inf. ar. taBCīD de la forme II BaCCaD). Dans ces noms, T paraît donc dériver de la période préverbale. Son sens particulier y est inconnu (intensif? cf. VI.G.3-c(3) et l'emploi du préf. T dans les impf.int. berbères VI.D.3.e). Le berbère n'emploie pas T dans ce sens.

3) Noms d'instrument et de lieu à préf. S.

Le berbère possède des n.instr. à préfixe S (v. K.6) qui sont synonymes des n. instr. à préf. M du sémito-égyptien. Naturellement on doit arguer que d'une certaine façon ces n.instr. vont de pair avec le verbe simple, mais il est néanmoins douteux qu'on doive pour cette raison les regarder comme datant de la période préverbale. Il n'est pas nécessaire, en effet, de supposer pour le préfixe S aucun sens spécial, différent de son sens dans les verbes causatifs. Ce qui s'est produit dans ces n.instr., c'est apparemment un simple passage du sens abstrait au sens concret d'un n.act.: „le fait de faire faire" > „ce qui fait (permet de) faire". P.ex.:

ăsəġbəs/isəġbâs „jupon de dessous (des femmes)", proprement „ce qui sert à se ceindre", pl. aussi „reins", c.-à-d. „lieu pour se ceindre"; ăsəggəfər „cachette", proprement „ce (le lieu) qui sert à cacher".

Ces ex. montrent que le sens des n.instr. passe facilement à celui d'un nom de lieu, sans qu'on perde cependant jamais le sentiment que ce dernier est un sens secondaire.

Puisque le sémito-égyptien ne connaît pas de n.instr. (ou n.loc.) à préfixe S, il faut admettre qu'ils constituent une innovation berbère, peut-être venue remplacer une série plus ancienne à préf. M. Cette considération renforce notre doute quant à l'origine "préverbale" des n.instr. berbères.

H. Noms faibles.

1) Introduction.

a) Les noms faibles au sens strict sont ceux qui contiennent une radicale *h primitive en n'importe quelle position.

b) Au sens large, le terme comprend tous les noms berbères contenant une radicale w, y ou h - même quand celle-ci se conserve. Cependant les noms à w, y, h conservés ne présentent pas des anomalies telles qu'il soit nécessaire d'établir pour eux au ch.V des variétés à part. Leurs particularités sont avant tout de 3 espèces:

(1) Au contact de w, y, h les anciennes voyelles brèves *ĭ, ŭ > ə peuvent tomber, même quand leur chute entraîne la création d'un groupe de 3 consonnes à l'intérieur, de 2 consonnes à l'initiale ou à la finale du nom. Elles s'opposent par là à *ă > ä, ə, qui se conserve toujours. w, y en fin de syllabe se vocalisent après chute de ə en u, i respectivement (v. I.E.2.b(1) et (7) et I.D.1.c).

(2) Il y a des anomalies en ce qui concerne la gémination: souvent hh > h (v. I.D. 2.f), yy > y, ww > gg^w > gg touareg (v. I.D.1.f-g).

(3) Les semi-voyelles w, y tombent parfois en finale absolue de nom après une voyelle pleine (ancienne longue); moins fréquemment, le groupe final entier -wt, -yt des noms féminins tombe aussi (v. I.D.1.d(1)).

c) Remarquer que les noms à 1" semiv. ne sont pas faibles au sens étroit. Un phénomène comparable au traitement des semiv. initiales des verbes des cj.I et II (chute de w, y, compensée par la gémination de la 2", v. VI.H.2) ne semble pas se manifester, ce qui est d'autant plus intéressant que l'égyptien et le sémitique connaissent très bien la chute d'une semiv. initiale de nom (p.ex. ar. lidah, n. act. de walad/yalid „enfanter", ég. wɛb „ê. pur", ɛb „purification"). Voir cependant § (2).

Une semiv. initiale de nom peut subir l'un de ces deux traitements:

(1) Elle se conserve: p.ex.: awləs „fromage de lait caillé", tăwŭnkənt „substance gris-jaune pour teindre les peaux en noir", ăwäqqas „lion", ĕwəlik „marche intermédiaire entre la marche et la course", wăziz „engourdissement par le froid", ewīlän „été", ăwälâgan „homme qui a l'habitude d'errer çà et là", taytəmt „plante".

(2) Elle se remplace par *h, et dans ce cas le nom en question partage entièrement le sort des noms à 1" *h primitive. On a l'impression que ce remplacement se limite aux noms dérivés de verbes des cj.I et II (ou faut-il dire la cj.I.A.2 seule?). Il semble donc que le berbère, pour éviter la chute complète de la semiv. comme en égypto-sémitique, ait préféré la remplacer par *h, conservant ainsi l'aspect de la forme.

Comme ex. on peut citer: tīləft (< *t'hilift) „signe fait de loin", ellaf (<

*hillāf) „fait de faire signe de loin" ~ əllət √wlf; tîkəst „pièce", ămâkus (< *ā-mahkūs) „homme ôté de ce monde", ăsâkəs/isukâs (< *ā-sahkus/ī-suhkās) „vêtement mis au rebut" ~ əkkəs √wks (inf. ûkûs < *hukūs F.VI.A.2).

(a) On ne relève aucun ex. de noms déverbaux dérivés d'autres cj., qui présente un remplacement analogue.

(b) Comme il a été indiqué au ch.VI.H.2.b, on possède quelques rares ex. de la conservation de w dans les dérivés de la cj.I.A.2.

2) Les noms à radicale *h.

Les noms contenant une radicale *h se divisent naturellement en cinq catégories selon la place de la rad. faible.

a) Une 1'' *h se contracte le plus souvent avec la voyelle qui la suit: *ha > *ā, *hi > *ī(ē), *hu > *ū(ō), sans égard à la quantité primitive de cette voyelle. P.ex.:

aləs (< *halus, N ăhalïs, ~ hăläs < *halassah „homme sans aucune valeur") „homme"; êsəɣ (< *hisiɣ) „col", tîsəq (< *t'hisiɣt) „bague" (~ asəɣ cj.I.A.3); amûl (< *hamūl) „blanc à la face" (~ mulət √mlh); ûdad (< *hūdād) „mouflon"; tîlawt (< *t'hīlāwt) n.act. de äll √wlh „être"; tikra (< *t'hikr-āh) n.act. de akər cj.I.A.3 „voler"; tâġma (< *t'hagm-āh) „mamelon"; awâl (< *hawāl) „paroles" ~ siwl cj.I.A.2 et hawäl cj.III.B.4; târayt (< *t'harāyt) „escarpement rocheux formant un anneau sur tout le pourtour d'une montagne" ~ ary cj.I.A.3; abbar (< *habbār) n.act. de abər cj.I.A.3; allaɣ (< *hallāɣ) „javelot à tige de fer" ~ êləɣ (< *hiliɣ); teġġimt (< *t'haggīmt) „puisée" ~ aġəm cj.I.A.3; ĕššîl (< *hašīl) „nécessité" ~ hušəl; tibbirt (< *t'hibbīrt (t'habbīrt?)) „poignée" ~ abər; aggur (< *hagg^{w}ūr) „chacal"; ummud (< *hummūd (hammūd?)) „fruits sauvages" ~ aməd cj.I.A.3; uqqir (< *hūqqīr) „datte desséchée avant maturité" ~ äqqar, iɣar cj.II.B.2.

(1) La voyelle initiale par laquelle commencent ces noms a été nommée par AB voyelle constante, c.-à-d. invariable en état, pour la distinguer des voyelles des préfixes d'état (tombées ici par élision). Cf. B.6, où a été exposée notre théorie sur les conséquences phonétiques de l'adjonction des préfixes d'état aux noms à voy. constante.

(2) Toutes les voyelles initiales constantes ne sont pas dues à la chute d'une 1'' *h (v. B.6). Normalement ce sont alors des voy. préradicales longues, comme on les connaît dans certains types verbaux aussi (cj.I.B et II.B).

(3) Les noms qui ont simultanément une voy.prérad. longue et une 1'' *h subissent des traitements divers.

(a) Normalement la chute (imperceptible!) de *h a été compensée par la gémination de la 2'', comme dans les verbes correspondants. P.ex.: ikkəḍ (< *īkkiḍ pour

*īhkiḍ) inf. et n.act.abstr. de akəḍ (type A) „avoir horreur". Voir encore des ex. à la section K.4.f.

(b) Quelques noms, au lieu de la gém. de la 2'', ont subi une métathèse de la racine, *h devenant la dernière radicale. P.ex.: tirmit (< *t'īrmiht) n.act. de arəm √hrm „essayer"; tîrġit „escarpement terreux" (~ urraġ √hrg cj.II.B).

(4) Une 1'' *h de nom ne se conserve donc pas aussi régulièrement que dans les verbes. Cependant la conservation de *h initial primitif n'est pas rare dans les noms non plus, surtout dans les noms déverbaux, qui subissent l'influence analogique du verbe. P.ex.:

ăhăggar √hwr „Touareg noble", tăhaha √hhh „fruit sec d'abseɣ", tăhyast „selle de méhari", ehăkit „velum de tente", tehĕle (Gh.Al. tehəle, WE tilăɣ, BN tili) „brebis", ehĕre „menu bétail", təhunt „grosse pierre", ăhənnaġ „ophtalmie", tăhârġit (BN targit) „songe", hărät (BN ara) „chose", ahɣu „veau d'un an", ăhăttin „grande bouteille en cuir", ahtəs „arbre", ehädäl „veau de lait tout jeune", ăhədal „once", ehŏḍ √hḍh (BN iḍ) „nuit", ehän √hnh „tente", tahôḍe n.act. de əhəḍ √hhḍ „jurer", hədəḍu et ăhädäḍay n.act. et adj.vb. de hədəḍy „ê. enflé", ăhnəffu et ăhänäffa n.act. et adj.vb. de hənəffət „pousser de petits gémissements plaintifs".

b) La radicale *h comme premier membre d'un groupe consonantique (en fin de syllabe) se contracte normalement avec la voyelle qui la précède, que celle-ci soit brève ou longue. On possède de nombreux ex. de dérivés à préf. S, M des cj.I et II. Quand on ne peut pas faire des rapprochements avec d'autres mots de même racine, on ne peut pas déterminer la quantité primitive de la voy. qui précédait *h, ni même s'il y a une *h en jeu du tout. Exemples:

ăsâməd/isûmâd (< *ā-sahmud/ī-suhmād) „sac" (~ aməd √hmd), ămâġul/imûġâl (< *ā-mahgūl/ī-muhgāl) adj.vb. de aġəl „sevrer", ămâlay (< *ā-mahlāɣ) „morceau de viande" (~ aly), ăsâraġ/isûraġ (< *ā-sahrāg/ī-suhrāg) „descente très raide et très difficile" (~ urraġ √hrg), enîräm (< *ē-nīhram) adj.vb. de arəm „essayer", ămâkaḍ (< *ā-māhkāḍ) adj.vb. de akəḍ „avoir horreur", emêlas (< *ē-mīhlās) „réarrosage ..." (~ aləs), dîrân (< *dīhrān) „souhait" (> sədirən √dhrn), tăġâna (< *tā-gahn-āh) „troupe de chameaux accroupie" (~ əġən √ghn), tăwîla (< *tā-wihl-āh) „tournure" (~ ăwl √whl), takûte (< *tā-kuht-ay) „aumône" (~ əkət √kht).

(1) Parfois un tel *h postvocalique tombe sans qu'il y ait contraction avec la voy. qui le précède, probablement dans un souci d'éviter la création de voy. longues (pleines) qui puissent défigurer l'aspect du thème.

C'est un phénomène particulièrement fréquent à la F.III et à la FF.I à dési-

nence -e. Celles-ci peuvent ainsi conserver sans inconvénient leur voyelle d'état e-, incompatible avec une voy. pénultième longue â. P.ex.:

emäkär (< *ē-mahkar) adj.vb. de akər „voler", tedäġe (< *tē-dahg-ay) „coup piquant" (~ ədəġ √dhg), ăwləlu (< *ā-walahlūh) „bracelet" (~ wələlət cj.VIII).

(2) Dans certains cas, *h présonsonantique est remplacé par n. Il s'agit de noms dérivés de verbes à répétition complète, montrant le même remplacement. P.ex.:

ăɣrənɣəri et ăɣäränɣära n.act. et adj.vb. de ɣərənɣərət √ɣrh cj.VII.2 „se rouler", ădməndəmmu et ădämändämma n.act. et adj.vb. de dəməndəmmət √dmh cj.X.app.2 „faire grande hâte pour ...", ăwlənwîli n.act. de wələnwilət √wlh cj.XVII.app.B.2 „tournoyer".

c) Une dernière radicale *h de nom est sujette à plusieurs traitements différents:

Contraction avec la voyelle caractéristique.
Remplacement par t ou w.
Conservation.

(1) La contraction avec la voyelle caractéristique aboutit, comme à l'intérieur du nom, à une voyelle longue (pleine), qui en touareg moderne est toujours de quantité moyenne en finale absolue (v. I.E.1.f). La contraction a lieu dans deux cas:

(a) En finale absolue, c.-à-d. dans les noms masculins (sans désinence), dans la désinence f. *-āh > -a (v. D.3.b), dans le pl.2 (m. et f.) dont la finale *-āh > -a (v. E.2.b). Voici quelques ex. de noms m.sg. à dern.rad. *h:

akăsa (< *ā-kasāh) „herbe fraîche et abondante" (~ əksu), abäġu/ibġa (< *ā-bagūh/ī-bugāh) „filet de mamelles", ebəki (< *ē-bakīh) „an. moucheté" (~ bäkät cj.III), akli/iklân (< *ā-kilīh/ī-kilāh-an) „esclave", elêsi (< *ē-līsih) „ela nouveau et très tendre de printemps", ăsälsu/isəlsa (< *ā-salsuh/ī-sulsāh) „vêtement" (~ äls √lsh), ăbâdu/ibûda (< *ā-bādūh/ī-būdāh) „canal d'arrosage" (Tăwat), abki (< *ā-bikih) inf. de bäkät „se tapir" (cj.III).

(b) Dans le pl.4 masculin à désinence -än, la finale *-āh-an > -ân (v. E.2.d), p. ex. akli/iklân.

(2) Les formes nominales I et III (*BiCiD et *BaCaD) à deux voyelles brèves paraissent normalement perdre au masculin la voy. finale issue de la contraction avec *h final. C'est probablement pour éviter la confusion avec les formes V et X (*BiCīD et *BaCāD) respectivement, à voy.carac. longue. P.ex.:

aɣər (N aɣərh < *ā-ɣirih) „bouclier", eɣäs/iɣäsân (< *ē-ɣasah/ī-ɣasāh-an) „os", ul (N ulh < *wilih? *huluh?) „coeur", eɣäyd (< *ē-ɣaydah) „chevreau", eġälänġäl (< *ē-galangalah) „partie presqu'en poudre" (~ ġələnġələt), ĕfäränfär (< *ē-faranfarah) „forts soufflements produits avec le nez (par le chameau)".

(a) Font exception les noms doublement faibles (à l'' *h et dern.rad. *h). P.ex.: îġi (< *higih) „acte" (~ äġ √wgh).

(b) Au pluriel 1 ces noms conservent la voy. i, mais néanmoins insèrent un t devant la désinence (îġîtän pour *îġətän attendu). Il faut sans doute y voir l'influence analogique des noms à voy.carac. longue *ī.

(c) Noter que l'inf.I, de même vocalisation que la F.I, ne suit pas cette règle non plus. P.ex.: abki (< *ā-bikih) inf. de bäkät „se tapir".

(3) Le remplacement d'une dern.rad. *h par t est de règle devant les désinences -än, -în du pl.1, -în du pl.4 f. (pour le m. v. § (1.b)), -t du f.sg. (Font exception -ân, -în du pl.3, -a, -e du f. etc.etc.).

(a) Les noms féminins à désinence -t se terminent donc en principe sur un -tt long, dont la première moitié est le substitut de *h, et qui se conserve encore tel quel en berbère du Nord. En touareg il s'abrège en -t en finale absolue (v. I.C.1.a(2.a)), mais se maintient encore souvent en position intervocalique devant un pronom suffixe[33]), p.ex.:

taklit (< *tā-kilītt) „esclave (f.)" (mais taklitt-in „mon esclave"), tebəkit (< *tē-bakītt) „an. moucheté (f.)" (m. ebəki ~ bäkät cj.IV), tvsvlvlvt (< *t'salahlatt) „surface glissante", täbbäkät (< *tabbakatt, thème d'impf. substantivé de bäkät cj.IV); peut-être encore tadûnät, tâffdät, tîdäkrät, təġəllət: faute de rapprochements, on ne connaît pas avec certitude l'origine du t de ces mots (cependant t radical est rare).

Il ne faut pas confondre ces cas avec celui des 3.èmes personnes f. substantivées de verbes faibles, qui en réalité ne contiennent pas de désinence f. -t, la forme verbale étant employée telle quelle. En principe leur t fin. n'est pas géminé. P.ex.: täkräbbät „fait de réfléchir profondément" (v. ch.V.E).

(b) Dans certains noms f. à voy.carac. *ĭ, le remplacement de *h par t ne s'est apparemment pas produit, mais il y a contraction de *h avec la voy. qui le précède. Ce sont d'une part des noms doublement faibles de la F.I, p.ex. tîfit (< *t'hifiht, pas *tîfət < *t'hifitt) n.act. de af √hfh „ê. libre". D'autre part des noms de la F.XI, p.ex. təẓîmit (< *t'ẓīmiht) „eau obtenue par la compression du contenu de la panse d'un ruminant" (~ əẓmu), tiẓmit (< *t'īẓmiht) n.act. de aẓəm √hẓm „médire de ...".

Au pl.1 ces noms conservent la voy. -i-, mais néanmoins insèrent un t devant la désinence (tîfîtîn, tiẓîmîtîn, tismitîn, au lieu de *tîf(ə)tîn etc. attendu). Il s'agit sans doute encore de l'influence analogique des noms à voy.carac. *ī.

(c) Il arrive rarement que des noms m. aussi remplacent une dern.rad. *h par t. Ils ont presque tous la voy.carac. brève et leur t n'est jamais géminé[34]). C'est

33) Cf. CF Essai p. 15.

donc pour les F.I et III une manière d'éviter la chute d'une voy. finale issue de la contraction avec *h. P.ex.:

hărät (kab. ara < *harah) „chose", afärt „demi-boitier" (< *ā-firit? ~ ă-farra √frh „clôture", əffər √wfr „cacher"), ăsəġġəyət (< *ā-saggayut) „fort bâton" (~ səġġəyət cj.III caus.), emälläyät (< *ē-mallayat) adj.vb. de ləyət (cj.V.app.) „faire connaître".

(d) Le remplacement par t étant de règle devant les désinences du pl.1, il arrive normalement dans les noms m., qu'on ait le t au pl. seul. P.ex. ebəki/ibəkî-tän (< *ē-bakīh/ī-bakīt-an ~ bäkät cj.IV), f. tebəkit/tibəkîtîn (< *tē-bakītt/tī-bakīt-īn).

Noter qu'au pl.4 il y a remplacement par t au f. seulement: akli/iklân, mais taklit/tiklâtîn (< *ā-kilīh/ī-kilāh-an, tā-kilītt/tī-kilāt-īn).

(4) Le remplacement de *h final par w est moins fréquent, mais on peut néanmoins établir quelques cas assez réguliers (cf. aussi I.F.2.f). Ce sont surtout des noms de la F.VIII (*BaCīD) et F.X (*BaCāD), dérivés de verbes faibles de la cj.I.A.7-8, surtout de genre f. P.ex.:

tăləkkawt/tiləkkawîn (< *tā-lakkāwt) n.act. əlku √lkh „mépriser", telässe/tilässiwîn (< *tē-lassīwt/tī-lassīw-īn) n.act. de äls √lsh „ê. vêtu de ...". Noter que le kabyle a régulièrement un n.act.réfl. de ces verbes de l'aspect timəlsiwt/timəlsiwin (< *tē-malsīwt) = telässe.

Il ne faut pas confondre la finale de ces noms avec les désinences -awän, -iwän des pl.5 et 6, surtout dans les cas où en touareg la finale -wt du sg. est tombée (v. I.D.1.d(1)).

(5) La conservation de *h final est extrêmement rare, moins cependant en tănəsləmt que dans les autres dialectes. En tăhăggart on peut sans doute alléguer ăfălah = ăfălay (h < z?) „fait de fendre". əmmah/əmmahâtän = məmma „prunelle de l'oeil", ăräbuh/iräbuhän „visite dans un but de galanterie dans un campement étranger".

En N on a des ex. comme ayərh = H ayər, ulh = ul, etc.etc.

d) La radicale *h comme dernier membre d'un groupe consonantique tombe sans trace. Ce phénomène peut être vérifié surtout à l'intérieur des trilitères creux à préfixe M, S. P.ex.:

emädäl (< *ē-madhal) adj.vb. de ədəl √dhl „espérer en ...", emänir (< *ē-manhīr) adj.vb. de ənər √nhr „guider", ămədug (< *ā-madhūg) adj.vb. de ədəg

34) Cf. CF Essai p. 15, note (1), qui donne 3 ex. à voy.carac. longue: êrît (~ är √rhh) „complaisance", eyît „cuir", ăkərwat „agneau". Les 2 derniers ex. appartiennent peut-être au groupe de noms qui ont une véritable rad.fin. t ou une désinence ät d'origine verbale, et dont le t ne gémine pas non plus, p.ex.: turawät „miel" (ibid., v. FV.4-5) et ewet „fait de frapper".

√dhg „aller en rezzou contre ...", ămädan (< *ā-madhān) adj.vb. de ədən √dhn „paître", emîrän (< *ē-mīrhin) adj.vb. de iran (N irhan) „ê. malade".

On peut aussi alléguer les dérivés ayrəs (< *ā-yirhis), tayrəst et eyəris (< *ē-yarhīs) du verbe yäräs √yrhs „ê. figé", qui a pour synonyme en N yurhəs (cj.XII.B).

Enfin, nombre de formes féminines à désinence -a, -e, soit tenäye (< *tē-nayh-ay?) n.act. de äny √nyh „tuer", tafvġa (< *tā-fagh-āh?) „gros tronc d'arbre" ~ ăfvġgaġ „perche".

e) Une radicale *h en position intervocalique peut subir plusieurs traitements selon la quantité et la qualité des voy. qui l'entouraient en protoberbère.

(1) Quand l'une des voy. au contact de celle-ci est *ĭ, ŭ, cette voyelle tombe selon I.E.2.b(7) et le sort de *h est le même qu'au contact d'une consonne: chute sans trace en position postconsonantique (§ d) - contraction avec la voyelle qui le précède en position préconsonantique (§ b). P.ex.:

adär/idârän (< *ā-dihār/ī-dihār-an pl.4) „pied", ahəl/ihîlân (< *ā-zihil/ī-zihlān pl.3, h < z) „jour"; ebîk/ibîkän (< *ē-bihik/ī-bihikan, devenu d'abord *ē-bihk/ī-bihkan) n.act. de əbək √bhk „se mettre dans la bouche"; tafult (< *tā-fuhūlt) „part" ~ əfəl √fhl „quitter".

(2) Quand la voyelle devant *h est *ă > ă, ä, ə, qui ne peut pas tomber, un problème se pose. Dans les trilitères des F.III, VIII, IX, X (*BaCaD, BaCīD, BaCūD, BaCāD), il semble avoir été résolu de la façon suivante: C = *h tombe et l'hiatus entre les deux voyelles se supprime par élision de la première (cf. I.E.2.f(1)), mais cette mutilation de la forme est compensée par la gémination de la 3'' (p.ex. *BahūD > *BəhūD > *BəūD > *BūD > *BūDD).

En touareg la géminée s'abrège en finale absolue (au sg.) et ne se manifeste plus qu'au pluriel devant désinence, p.ex. ăruġ/iruġġän (< *ărugg < *ā-rahūg) „vallée" (D ~ urraġ √hrg „descendre", caus. sərəġ √rhg, tărâġa < *tā-rahg-āh „abdomen"), ebäz/ibäzzän (< *ebäzz < *ē-bahaz) „fluxion de la joue" (~ abəz √hbz „saisir à main fermée" ?). - On a cependant relevé des sg. en T mér. comme edägg-in „ma place" de edäg/idäggän.

Noter la forme particulière qu'acquiert le pl.4: ăfus/ifassän < *ăfuss < *ā-fahūs/ī-fahāsan „main", ămud/imaddän „prière canonique" ~ muhəd „réciter en priant".

(a) Il est tout à fait invraisemblable qu'il s'agisse ici de trilitères à 2'' et 3'' identiques, car de nombreux ex. montrent clairement que de tels noms ont l'aspect de trilitères normaux. P.ex. afər/ifərrän (< *ā-firir), abrôr (< *ā-burūr), ebälläl (< *ē-balal), eġvdid (< *ē-gadīd), ăġädud (< *ā-gadūd), tăfăsast (< *tā-fasāst).

En outre il serait impossible de ranger la vocalisation des trilitères en question dans le cadre des noms forts.

(b) Dans les trilitères à 2'' et 3'' identiques *h et voy.pén. *ă, la 3'' *h est remplacée par t, qui à son tour subit la gémination pour compenser la chute de la 2'' *h. P.ex.: ela/ilattän (< *ē-lahah/ī-lahāt-an > *ē-lah) „feuilles minuscules"; tĕsa/tisattîn (< *tē-sahaht?/tī-sahāt-īn) „ventre".

(c) Parfois *h semble conservé après voy. brève (cf. § (3.a)), p.ex. dans: edəhi/idähân „sable fin" (~ edäyän), ăhôḍ/ăhôḍän „vent brûlant", ăhu/ăhûtän „fumée".

(d) Parfois *h semble remplacé par une consonne forte identique à la radicale qui précède *h (cf. § (3.b)). C'est sans doute ainsi qu'il faut expliquer certains noms comme: aġġar/iġġârän (< *ā-gihār) „fruit de taġġart", le n.instr. ăsəggəwərt „ornement de tête de femme" (< *tā-sagg^{w}ahurt ~ ăwr √whr „ê. sur .."), et peut-être aussi: efäf/ifäfân „mamelle" (< *ē-fahah? *ē-fahfah?), ăḍədu/idädân, ăġəgu/iġäġân, ăẓẓẓ/iẓaẓẓän (< *ā-ẓahāh?). Les n.act. tesäse et tetäte s'expliquent comme les impf.int. analogues des vb. correspondants əsw et äkš (cf. cj.I.A.7).

(e) Parfois enfin *h intervocalique paraît déplacé par métathèse (cf. I.D.2.b(4)).

(3) Quand la voy. devant *h est une ancienne longue, deux solutions se présentent:

(a) *h se conserve. P.ex.: ăsəmmâhəd/isəmmûhâd (< *ā-sammāhud/ī-summūhad) „rasoir" (~ muhəd „ê. circoncis"), bûhân „hibou", bahu (< *bāhūh, bāhhūh?) „mensonge".

(b) *h se remplace par une consonne forte, qui est identique à la radicale qui précède *h. C'est ainsi qu'il faut s'expliquer les nombreux noms aux 1'' et 2'' identiques (il ne s'agit pas d'un morphème expressif!). P.ex.: ăbâhah (< *ā-bābāz < *ā-bāhāz) „cousin germain", ăkûkən (< *ā-kūhan) „gommier", ăkûkəl, ăsəkkâkəl, ăməkkîkəl, dérivés de kukəl „fouler" (√khl = WE akəl √hkl). Comme on le sait, ce phénomène est également connu dans le système verbal (v. VI.H.3.b). Considérer aussi le pl.4 de ăġa/iġaġġän = iġattän „seau" (< *ā-gahāh/ī-gahāh-an (cf. § (2))).

(c) Parfois enfin *h intervocalique paraît déplacé par métathèse (cf. I.D.2.b(4)).

(4) hh géminé, en position intervocalique, s'abrège souvent en h selon I.D.2 f(1). P.ex.: eməhêlhəl (< *ē-mihhīlhil) adj.vb. de hulhəl „radoter" (cf. K.5.g-h); tinahăɣîn „grâce", təsâhăq „flaque d'eau" ~ ahəɣ √hhɣ „piller".

J. Noms composés.

1) Introduction.

a) Le berbère fournit un certain nombre d'exemples de noms composés, c.-à-d. de composés de plusieurs mots aujourd'hui sentis comme un seul nom. Il ne s'agit point là d'un phénomène régulier comme les composés germaniques (p.ex. all. Lampenschirm), mais plutôt de quelques expressions figées qui se sont prêtées à la substantivation.

b) Les membres qui entrent dans ces composés peuvent être de plusieurs espèces, de même que les rapports syntaxiques qui les unissent. Noter que les formations à racine augmentée (par adjonction d'une rad. finale ou initiale, v. I.F.2.k-l) ne sont pas des composés dans ce sens.

c) Dans la mesure où les noms composés ont acquis l'aspect de noms simples quadrilitères et plurilitères, ils ont été mentionnés au ch.V sous leur forme respective. P.ex.: ăhänfus F.IX, eɣärdis F.VIII etc.

d) Dans la présente section nous n'avons pas pris en considération les noms dérivés de verbes composés (v. VI.J) qui acquièrent dans tous les cas la forme des quadrilitères et plurilitères. Naturellement ils ont été mentionnés au ch.V. P.ex.: ăġriwal n'est pas simplement un nom composé, mais le n.act. 5 d'un verbe ġəriwl „retourner à ..." (q.v.), composé, mais traité au moment de la dérivation du n.act. comme un quadrilitère normal de la cj.XVII.

e) Voici une liste des exemples touaregs les plus évidents, groupés selon la nature du composé. (L'analyse approfondie du vocabulaire révélera sans doute encore beaucoup d'autres ex. moins faciles à interpréter):

2) Nom + nom avec le rapport nom + complément déterminatif:

Le dernier membre peut être un complément possessif ou, moins souvent, un compl. circonstanciel. On distingue des composés plus récents, dans lesquels figurent les préfixes d'état, voire la préposition possessive ən, et des composés anciens, consistant en des noms sans préfixes d'état (mais éventuellement pourvus plus tard du préfixe d'état initial qui revient à l'ensemble selon la sect.B). P.ex.:

ăhänfus/ĕhänfassän „manche" < (e)hän + (ă)fus „tente, étui du bras"

stänfus/stänfassän „aiguille à coudre" < (ti)stv̆n(t) + (ă)fus „alène de (à) main", c.-à-d. „sans manche, tenue directement dans la main"

ăɣäfädân/iɣv̆fv̆dnân „grand épiploon" < (e)ɣäf + ădân „tête du (gros) boyau"

emikûtäy/- „bouche-de-souris (surnom de certains chameaux)" < emi + (ă)kûtäy

ăġdəlûhûf „partie du voile de tête de l'homme ... qu'on laisse pendre sur la nuque ..." < (a)ġdəl (= eġədil) + ûhûf „protège-visage de déviation, voile de tête dans sa partie déviante, pendante"

ăgg-ăwit „plante ressemblent beaucoup à la tăwit" < ăw + *ăwit, m. de tăwit „fils de la tăwit"

ăña „frère" < *ay = ăw + ma „fils de la mère", pl. ăyt-ma, f. wələt-ma/šət-ma „soeur". V. tous les composés avec ma Dict.III, pp. 1134-1137.

ərhäḍ „période de 40 jours comprise entre le 26/12 et le 3/2" < ər (= yir kab.) + (e)hŏḍ „mauvais (froid) en ce qui concerne la nuit" (compl. circonstanciel).

ärk-səkyâḍ „mauvais procédés" < ärk + *(i)səkyâḍ (pl. de n.instr.) „mauvais (fort) comme instrument de rancune" (compl. circonstanciel).

ur-səḍrân „os du tibia" < ur (= war kab.) + *(i)səḍrân (pl. de n.instr.) „dépourvu de lieu tordu" (compl. circonstanciel). Le composé appartient peut-être au groupe suivant, ur étant un simple verbe „ne pas y avoir de, être sans" (cf. III.D.3.a(1.b)).

eɣärdis „côte" < (e)ɣär + (e)dis „os de côté".

elämdis „côté du corps" < (e)läm + (e)dis „peau de côté".

iba-n-ămud „menstrues", lit. „absence de prière canonique (euph.)"

a) Dans certains cas seul l'un des membres peut être identifié, p.ex.:

məlmiṭ „défaut consistant à n'avoir pas de cils", ăbîləṭ „paupière", âläṭ „orgelet" - qui paraissent tous contenir comme dernier membre le m. correspondant à tiṭ „oeil".

kərkəməzzu „grosseur entre l'oreille, la tempe, la joue et la mâchoire inférieure", dern. membre = (ă)məzzu(ğ) „oreille" (cf. I.C.1.a(3.c)).

ehändäg „fois" (dern. membre (e)däg „lieu" ?).

ăfăndăloy „lèvre de la vulve", dern. membre (ă)dăloy „lèvre".

təkadənduhən „nom d'un jeu sur casier (case = ehän)", dern. membre (e)hän „tente", premier membre ~ kədəmmət „pincer" ? F.XIV + F.XII?

täläftist/tiläftäššîn „moitié des chairs qui forment le devant du ventre", dern. membre (e)dis au f. „côté" ? tadist „ventre" (T mér.)?

ăhänsăwa „atelier d'un enäḍ", premier membre (e)hän „tente".

tälänbätuk „prépuce", premier membre (e)läm „peau".

efärḍis/ifärḍäššân „fragment de datte", dern. membre (e)dis „côté" ??

3) Verbe + nom en rapport de verbe + complément.

Le premier membre de ces composés peut être une forme personnelle, munie d'affixe (normalement une 3.f.sg.), mais est le plus souvent un thème d'imparfait nu, c. à d. de la forme d'un impératif, mais dépourvu du sens impératif de celui-ci. On a donc là un argument très important en faveur de notre hypothèse selon laquelle l'impératif serait un ancien nom d'action, dont le sens impératif est secondaire. En somme ces cas ne constituent qu'une variété des composés de deux noms (en rapport circonstanciel). Cf. aussi § 7, et VI.D.3.f. Noter que normalement le deuxième composant est muni de préfixe d'état. P.ex.:

äqqänăfud/äqqänifaddän „chameau dans sa 4 année", lit. „lie-genou"

ärz-tirikîn „plante", lit. „casse-selles"

awy-ehŏḍ „insecte venimeux", lit. „chemine-(de)-nuit"

ğäzzäy-tăfuk „plante", lit. „regarde-soleil" („tourne-sol")

fəzzâman „plante", lit. „jaille-eau"

ur-səḍrân? (v. § 1)

sərfək-êhi „espèce de tăğûlmust", lit. „luxe-mouche"

səknəs-inäḍän „petit oiseau", lit. „faire-disputer-artisans"

tâwəl-iɣäydän „petit oiseau", lit. „elle-surveille-chameaux" (thème nu ou 3.f. sg. de l'impf.int. ?).

tăwy-idmârän „fait de se ceindre la poitrine", n.act. de l'expression awy idmârän „se ceindre la poitrine". Cf. K.4.a l'emploi de certaines 3.f.sg. comme n.act.

təllaḥ „plante", lit. „elle a du lait" ? Pf.(int.) 3.f.sg. de äl? Noter la forme avec ll géminé (təlla). Faut-il préférer y voir une 3.f.sg. de äll, employé comme n.act. „existence de lait" ?

təkš-ulli „mouche", lit. „elle mange les chèvres".

təzzäl-adär „arc-en-ciel", lit. „elle a tendu le pied" (pf. 3.f.sg.).

äyät-tän „combat singulier", lit. „laissez-les" (imp.pl. + pron.suff.)

4) Pronom + verbe en rapport d'antécédent + relative.

tânäɣwät „serpent" < ta-(tə)nəɣwät „celle qui crie" (part. d'un vb. réfléchi non attesté = əɣw).

tămäswät „plante" < ta-(tə)məswät „celle qui boit" (part. de mäswi, mäsäw dans un sens de réfl.ind. non attesté = əsw).

wa-ywnäyyin „air de chant", lit. „celui qui est préoccupé" (part.)

ma-tənna „jeu d'esprit", lit. „qu'a-t-elle dit?"

ma-təɣrəğrəğ „Les Pléiades", lit. „ce qu'elle vagabonde" ? (3.f.sg. d'un verbe rägräg „vagabonder" non attesté, apparenté à ərəğ, gurəğ, hurəğ? ou tərəğrəğ, cp. tərəğğət „galoper; aller à cloche-pied" ?

ma-təsəksək „Les Pléiades", lit. „ce qu'elle est criblée" (3.f.sg. de säksäk (sans gémination de la 1'' !). Cette expression et celle qui précède semblent vouloir décrir le scintillement de la constellation. Ce sont probablement des formules d'étonnement: „comme elle ...!"

a) Il y a encore d'autres expressions contenant un pronom pour lesquelles nous n'avons jusqu'à présent pas d'explication:

ərrəğ-âwät et əssək-âwät sont encore d'autres noms pour „Les Pléiades", évidemment apparentés à ceux qui ont été cités plus haut.

tânäqqäf „pellicules" semble contenir ta et une forme de eɣäf „tête"

5) Préposition + nom en rapport de prép. + régime.

Le premier membre est une des prépositions auxquelles il faut supposer une

origine nominale relativement récente. Cette prép., au moment de la stabilisation du composé, était probablement encore sentie comme un nom. Ce cas n'est donc encore en somme qu'une variété des composés de deux noms. P.ex.:

dât-ăfus „devant de la main, côté de la paume"
dât-ămud „avant la prière (du matin), dernier tiers de la nuit"
dât-ăkâl „devant du pays, Est"
dəffər-ăfus „derrière, dos, de la main"
dəffər-ăkâl „derrière du pays, Ouest"
ġir-muhdän „milieu des prières (nom d'un mois)"

6) Négation + verbe.

Un verbe nié peut être substantivé de la même manière qu'un verbe positif. Puisqu'un substantif secondaire de ce type contient deux membres, il faut le signaler ici. P.ex.:

ur-təməs (c.-à-d. ur-timəs) „plante", lit. „elle ne s'essuie pas, il ne faut pas l'essuyer" (impf.int.nég. de aməs).
ur-dəggəl „petit muscle du bras", lit. „elle ne croît pas" (impf.int.nég. de ədwəl).

7) Verbe + verbe.

Les composés substantivés de deux thèmes verbaux nus ont été mentionnés au ch.VI.J.3.

K. Noms déverbaux.

1) Terminologie.

Le terme "nom déverbal" doit être adopté avec réserve. Comme nous l'avons indiqué dès le début de ce chapitre, l'analyse du système verbal mène à la conclusion qu'au contraire ce sont les formes verbales qui ont été créées à partir de noms, c.-à-d. que la langue a dû connaître une "période préverbale" où son vocabulaire ne se composait que de noms (et de mots outils).

Morphologiquement la dérivation s'est donc opérée dans le sens inverse - de nom en verbe. Ce qu'il y a de "déverbal" dans les noms en question, c'est d'une part l'association de certaines formes nominales avec des conjugaisons ou variétés verbales déterminées, d'autre part leur conformité sémantique plus ou moins accusée avec les verbes correspondants - sans doute provoquée par un glissement "postverbal" vers le sens "verbal".

a) Naturellement il ne faut pas croire que la création de nouveaux noms se soit arrêtée avec la fixation des formes verbales. Il existe des noms qui sont temporellement "postverbaux", et parmi ceux-ci il y en a aussi qui sont morphologiquement "déverbaux", créés par la substantivation d'un thème verbal, voire d'une forme verbale conjuguée telle quelle (v. ch.V.E et F). Les ex. les plus réguliers de cette catégorie sont les infinitifs des cj.II et IV (verbes de qualité). Cependant ces noms constituent une minorité.

2) Classification sémantique.

Pour faciliter l'examen des noms déverbaux nous les classerons en quatre catégories sémantiques:

Infinitifs
Noms d'action (mieux: "noms de procès verbal", c.-à-d. d'action ou d'état)
Adjectifs verbaux (noms d'agent ou de patient)
Noms d'instrument (et de lieu)

a) Les infinitifs sont les noms déverbaux qui s'approchent le plus du sens "verbal". En partie ils sont aussi morphologiquement déverbaux.

La vocalisation des infinitifs indique qu'il sont d'aspect imperfectif (cf. VI.C.3). Ceci est valable pour les noms morphologiquement "préverbaux" comme pour ceux qui sont des thèmes d'imparfait substantivés.

Les infinitifs au sens strict ont toujours le sens verbal, bien qu'ils aient sporadiquement (et régulièrement à la cj.IV (et II)) développé le sens secondaire d'un n.act., p.ex. täddäbärt (däbär:idbar cj.IV) „fait d'être gris pigeon" et „(couleur) gris pigeon"; ădûbən (dubən cj.XII) „fait d'ê. marié" et „mariage".

b) Les noms d'action recouvrent partiellement le domaine des infinitifs. Ils peuvent tous avoir le sens de véritables infinitifs et beaucoup d'entre eux l'ont de façon très régulière.

Cependant les mêmes formes ont dans la majorité des cas (excepté le n.act. de la cj.I.A.1 ăBăCaD) le sens d'un nom d'action abstrait ou même concret.

Il faut se demander si ce n'est pas le sens de nom d'action abstrait qui est le plus primitif, le sens infinitif étant le résultat d'un rapprochement au sens du verbe correspondant. Cette interprétation paraît très bien s'accorder au moins avec le fait que la majorité des n.act. ont une vocalisation qui indique un aspect perfectif. (Font exception les n.act. imperfectifs de la cj.I). Car la différence entre un infinitif et un nom d'action abstrait est sans doute souvent une différence d'aspect. L'infinitif décrit alors le procès comme un développement différencié, le n.act. abstrait comme un procès vu d'un coup d'oeil comme une unité intégrée.

Il arrive qu'un n.act. ait les trois sens attestés. P.ex. tehek (əhəġ) „fait de poursuivre (inf.)", „poursuite (n.act.abstr.)", „troupe de personnes (ce) qui poursuit (n.act.concr.)".

Normalement l'un des sens est seul attesté. Le passage du sens abstrait au sens concret est un phénomène bien connu dans toutes les langues. P.ex. en français: traduction „acte de traduire" ou „ce qui a été traduit" etc.

Le plus souvent le sens d'un n.act. correspondant à un verbe actif est passif, mais il peut aussi être actif. P.ex.: adbəl (əḍbəl) „élévation de sable ... (ce qui a été élevé", ădălaġ (əḍləġ) „ornement (ce qui orne)". ăfăraġ (əfrəġ) a les deux sens: „clôture (ce qui entoure)"; „enclos (ce qui a été entouré d'une clôture)".

(1) On peut parfois se demander s'il faut considérer un nom déverbal comme un infinitif ou un nom d'action abstrait. Pour les noms déverbaux de verbes actifs une preuve consiste dans l'adjonction d'un complément possessif. Celui-ci devient logiquement l'objet d'un infinitif, mais le sujet d'un nom d'action. Ainsi tehekk-ənnît „sa poursuite", interprété comme un inf. signifie „le fait de le poursuivre", comme n.act. „son fait de poursuivre, le fait qu'il poursuit".

La différence entre un infinitif et un nom d'action est donc aussi syntaxique.

(2) Un n.act.abstr. peut parfois acquérir le sens d'un nom de manière. Ainsi telässe (äls) signifie „fait d'ê. vêtu (inf.)" et „façon de se revêtir" (aussi concr. „ce qu'on revêt, vêtement").

3) Les infinitifs.

La cj.I ne possède pas de forme infinitive, mais emploie à cette fin divers noms d'action. Toutes les autres cj. ont des inf. spéciaux qui morphologiquement se classent en deux catégories.

a) Les conjugaisons III et V, et tous les verbes expressifs et/ou dérivés à préfixe qui se conjuguent selon celles-ci, ont des infinitifs comme il est décrit au ch.V.D. On peut résumer leurs caractéristiques ainsi:

La vocalisation consiste en principe seulement en des *i ou seulement en des *u - sauf dans les infinitifs des dérivés de forme secondaire à voy.carac. *ā, qui apparaît à l'inf. aussi. Pour les verbes conjugués selon la cj.V, l'inf. a donc la même vocalisation que l'imparfait. Les causatifs ont aussi la 1" gémi-née, comme à l'impf. du verbe, et à l'impf. seulement.

Au pluriel - toujours un pl.1 - une voy.carac. brève du sg. devient longue (pleine). Le genre est invariablement masculin. P.ex.:

adləɣ/idlîɣän (< *ā-diliɣ/ī-dilīɣan) inf. de däläɣ „ê. trouble", cj.III.

Cette espèce d'inf. est une formation d'une régularité presqu'exceptionnelle en berbère. On trouvera au ch.V.D de nombreux ex. correspondant à des verbes de toutes les cj. et munis de tous les préfixes verbaux.

b) Les conjugaisons II et IV (et XIII) ont des infinitifs qui sont des thèmes d'imparfait substantivés, comme il est décrit au ch.V.E. (Noter que la cj. IV emploie en partie des n.act.6 en guise d'inf.).

Ces infinitifs sont tous du genre féminin et dépourvus de préfixe d'état. P.ex.:

tirsant/tirsânîn inf. de irsan „ê. excédé", cj.II.A.

täddäbärt/täddäbärîn inf. de däbär:idbar „ê. gris pigeon", cj.IV.A.

(1) À la cj.IV seuls les verbes à voy.carac. *a ont des inf. de ce genre (ceux à voy.carac. *ī, ū employant le n.act.6). À la cj.II les verbes creux préfèrent des inf. d'une formation mal expliquée (n.act.impf. ? v. § 4.e(1)).

4) Les noms d'action.

a) On distingue trois types principaux de noms d'action[35]):

(1) Les noms d'action perfectifs. Quatre d'entre eux ont une vocalisation de la série des pf.1, le cinquième celle d'un pf.2 (cf. VI.C.3). Ils ont tous une variante à voy.pén. brève et une à voy.pén. longue en accord avec la cj. verbale à laquelle ils appartiennent - excepté le n.act.5 (v. § (b)). Soit:

n.act.1: *BaCīD, *BāCīD (*āBCīD)
n.act.2: *BaCūD, *BāCūD (*āBCūD)
n.act.3: *BaCaD, *BāCaD (*āBCaD)
n.act.4: *BaCāD, *BāCāD (*āBCāD)
n.act.5: *BīCāD, *BīCāD (*īBCāD) ou *BiCāD ou *BīCaD (*īBCaD)

35) Toutes les formes primitives des n.act. proprement dits semblent connues en sémitique aussi. On trouvera les indications des rapprochements possibles au ch.V dans les introductions au différentes formes. La répartition en thèmes perfectifs et imperfectifs que nous proposons ci-après, n'est point une idée étrangère à la linguistique sémantique. Ainsi récemment J.M. Solà-Solé: L'infinitif sémitique (Paris, 1961), p. 183 a écrit: „Peut-être faut-il invoquer une distinction fondamentale entre formes verbo-nominales à contenu statique et dynamique." C'est probablement une distinction analogue qui déjà incite J. Barth: Die Nominalbildung in den semitischen Sprachen (1894) à parler de thèmes "intransitifs" et "transitifs".

(a) Il y a des variantes phonétiques, notamment en ce qui concerne le timbre de la voy.pén., mais les formes primitives semblent bien être celles-ci. Les formes entre parenthèses sont celles des cj.I.B et II.B.

(b) Le n.act.5 a une forme multiple. On a deux formes resp. à voy.pén. longue ou brève, mais elles ne correspondent pas comme dans les autres n.act. à des verbes de formation analogue. Au contraire, la forme à voy.pén. longue est habituelle avec tous les verbes. La forme à voy.pén. brève est exceptionnelle; elle n'est régulière que pour le n.act.int.5 de la cj.I.A (v. § d(3)).

Enfin les cj.I-II.B ont régulièrement un n.act.5 à voy.carac. brève (*īBCaD). Il se peut qu'une telle variante existe aussi pour le type A (*BīCaD), cf. F.XIII. intr.

(c) Il est douteux que le thème *BāCaD (*āBCaD) existe (correspondant à des vb. à voy.pén. longue). La forme régulière ăBâCäD (âBCäD) ne semble pas attestée. La forme secondaire de type B uBCäD (v. § f(3)) peut à la rigueur représenter une vocalisation primitive *ū-a, bien que celle-ci ne soit pas attestée autrement.

(2) Les noms d'action féminins à désinence -a, -e. Ils peuvent avoir toutes les vocalisations énumérées au ch.V.C - les formes à voy.pén. longue se rattachant encore aux verbes expressifs correspondants. Quelle que soit leur vocalisation (et aspect) nous leurs assignons le terme de n.act.6.

(a) Pour la correspondance probable de ces féminins avec certaines formes masculines, v. D.3.b(4).

(3) Les noms d'action imperfectifs (cj.I). Les premiers 6 n.act. sont communs à toutes les conjugaisons. La cj.I.A-B (et C?) qui, nous l'avons dit, n'a pas de véritable infinitif, possède cependant en outre trois n.act. dont la vocalisation indique un aspect imperfectif. Les n.act. de type B, comme les verbes correspondants, ont une voy.prérad. longue. Soit:

n.act.impf.1: *BaCāD (*āBCāD)
n.act.impf.2: *BiCiD (*īBCiD)
n.act.impf.3: *BuCūD (*ūBCūD)

(a) Le n.act.impf.1 a donc la même forme que le n.act.4 perfectif, mais à cause de son emploi prépondérant comme infinitif des verbes forts, il vaut sans doute mieux le considérer comme imperfectif. Comme nous le constations au ch.VI.C, le vocalisme a-a n'est pas lié à un aspect particulier[36]).

(b) Le n.act.impf.1 a le même thème que l'infinitif I, mais se distingue de celui-ci en beaucoup de points morphologiques et sémantiques:

36) On sait que les sémitisants aussi sont arrivés de bonne heure à la conception que certains thèmes ont un caractère double "transitif" ou "intransitif" selon les verbes conjugués dont ils sont les n.act. C'est p.ex. l'idée qui pénètre J. Barth: Die Nominalbildung in den semitischen Sprachen (1894).

absence (en principe) de l'allongement de la voy.carac. du pluriel
chute de la finale -i < *ĭh des noms faibles
possibilité d'autres pluriels que le pl.1
possibilité du genre féminin
possibilité des sens de n.act. abstrait et concret isolément (possibilité d'être dépourvu du sens d'infinitif).

(4) Les noms d'action, par opposition aux infinitifs, peuvent être des deux genres, sauf les n.act.6 qui sont toujours du genre féminin.

Il y a sans doute primitivement une différence sémantique entre les deux genres, le féminin fournissant un singulatif (nomen vicis) au masculin collectif correspondant. Les n.act.6 étaient donc invariablement des sgt. À la sect.D.2.b(2) nous avons démontré qu'il y a encore de nombreuses traces de cette ancienne distinction, bien qu'aujourd'hui elle tende fortement à s'abolir, surtout par suite du fait que l'une ou l'autre des deux formes a cessé d'être employée.

(a) Correspondant à des n.act. concrets, le f. sert aussi bien-entendu de diminutif (v. D.2.a).

(5) Les thèmes des noms d'action ne sont pas réservés à cet emploi, mais fournissent tous en outre des noms qui paraissent irréductibles à toute idée verbale. Comme on le verra au ch.V, dans les introductions à chaque forme, certains thèmes donnent très fréquemment ou surtout des noms déverbaux, tandis que d'autres ne le font que rarement, certains même pas du tout.

(6) En dehors du cadre des n.act. réguliers on trouve sporadiquement des formes verbales conjuguées, substantivées et employées comme n.act. avec les trois sens attestés: infinitif, nom d'action abstrait et concret. Il s'agit surtout de la 3.f.sg. (v. ch.V.F).

(7) Entre les différents thèmes on ne perçoit plus aujourd'hui des différences sémantiques. Pour le problème de distinctions antérieures possibles, v. ch.VI.C.

(8) Voici une énumération des différents noms d'action réguliers, selon leur appartenance aux différentes cj., rangés dans les paragraphes suivants:

b) Cj.III et V etc.etc.
c) Cj.IV
d) Cj.I.A (et C)
e) Cj.II.A (et C)
f) Cj.I.B et II.B

Pour plus de détails, v. ch.V.

b) Les conjugaisons III et V, et tous les verbes expressifs et/ou dérivés à préfixe verbal qui se conjuguent selon celles-ci, n'ont que les n.act.1-6 (à côté de leurs infinitifs). Voir pourtant § (7).

(1) Le n.act.1 a en principe la vocalisation *ă-ī. C'est donc la F.VIII qui le fournit, la F.XVIII si le verbe corresp. a la voy.pén. longue (pleine). Il y a des variantes respectivement de la F.V (*BiCīD) et des F.XV et XXII (*BūCīD et *BīCīD). P.ex.:

cj.III.A: eɣăbir (F.VIII) „blanc au flanc" (concr.)
cj.III.B: tămîrewt/timîraw (F.V.B.3) „chose promise" (concr.)
cj.XIV: təlabbiṭ/tilubbaḍ (F.XVIII) inf. et n.act.abstr. de lubbəḍ
cj.XIV: təɣubbit/tiɣubba (F.XV.B.5) „gorgée" (sgt.concr.)
cj.XV: ălidliḍ (F.XXII) „jeune pousse" (concr.)

(a) C'est de beaucoup le n.act. le plus fréquent. Il a le plus souvent le pl.2.

(2) Le n.act.2 a en principe la vocalisation *ă-ū (F.IX et XIX) avec des variantes des F.VI et XVI (*BuCūD et *BūCūD) respectivement. P.ex.:

cj.III.A: ăkăbûr (F.IX) „petit trot" (abstr.)
cj.III.B: ăwŭẓlu/iwŭẓlân (F.VI.B.5) „occupation" (abstr.)
cj.XII: ămahus/imuhâs (F.XIX) „entrave" (concr.)
cj.XV: ăduddus (F.XVI) „faisceau de fils liés ensemble et sur chacun desquels sont enfilés des objets" (concr. ~ mədəddəs)

(a) Nom d'action assez rare. Pourtant il sert d'infinitif normal à la cj.XII.A.2 et B.2 p.ex.: ăkâru, ăbarġu (de kurət, burġət).

(3) Le n.act.3 a en principe la vocalisation *ă-a (F.III et XIV?). L'existence de n.act.3 à voy.pén. longue, même dans la variante de la F.XII (*BūCaD), est douteuse. Cf. § a(1.c). P.ex.:

cj.III.A: ekäläw/ikəlwân (F.III) „sortilège; poison" (abstr. et concr.)
cj.XII.A: ădûḫŭl/idûḫâl (F.XII?) „humble supplication" (abstr.)?

(a) Nom d'action assez rare.

(4) Le n.act.4 a en principe la vocalisation *ă-ā (F.X et XX), avec une variante de la F.XVII (*BūCāD). P.ex.:

cj.III.A: ăbăraġ (F.X) inf. et n.act.abstr. de bäräġ „se vanter de ..."
cj.XIV: tănaqqast (F.XX) „mesure de capacité" (sgt.abstr.)
cj.XIV: təqquffant (F.XVII) „bond" (sgt.abstr.)

(a) Nom d'action assez rare.

(5) Le n.act.5 a en principe la vocalisation *ī-ā, réalisée comme î-a ou ê-a (F.XXI), qu'il corresponde à un verbe à voy.pén. longue ou brève. On a cependant une variante à voy.pén. brève ə < *ĭ, presqu'obligatoire pour les n.act.int. de la cj.I.A et peut-être possible en dehors de cette cj. aussi (cf. § d(2.d)). P.ex.:

cj.III.B: emîndar, inf. et n.act.abstr. de mändär „arriver à la chute du jour à ...", cj.I.A caus. ăsəstan, id. de səstən „interroger".
cj.XII.A: efîkas „faible bruit de pas" (abstr. ~ səffukəs)

(a) Nom d'action assez fréquent.

(6) Le n.act.6 est une forme féminine en -a, -e et avec n'importe quelle vocalisation. P.ex.:

cj.III.A: taġle (FF.II.A.4) inf. et n.act.abstr. de ġälät „déménager"
cj.III.B: tăməɣəda (FF.II.B.4) inf. et n.act.abstr. et concr. de mäɣäd „ê. plébéien vassal"
cj.XII.A: təbûbha (FF.VI) inf. de bubəh „ê. cousin germain"
cj.XII.B: tăġañhe (FF.IV) sgt.concr. „archet; arc" (ġuñhət)

(a) Nom d'action assez fréquent.

(7) Noms d'action imperfectifs?

Il est vrai que, comme règle générale, il faut constater que la cj.III ne possède que des n.act. perfectifs, au moins aujourd'hui.

On possède cependant un nombre restreint d'ex. qui paraissent montrer qu'il s'agit là d'une situation non primitive. Ce sont presque tous des n.act.impf.2 à voy. *ĭ-ĭ, appartenant non pas à des verbes de la cj.III proprement dite, mais à des verbes dérivés des cj.I et II à préf. S (caus.) et M (réfl.; rare?), qui se conjuguent selon la cj.III.

Quand on considère que l'adjectif verbal le plus fréquent de la cj.III est imperfectif (voy. *ĭ-ĭ, v. § 5.g), et qu'il est probable que ces adjectifs sont formés à partir de noms d'action par préfixation de M - il n'est en somme pas étonnant de relever de tels n.act., et on peut supposer qu'à une époque donnée ils étaient moins rares qu'aujourd'hui et bien attestés même pour la cj.III proprement dite.

Voici une liste des ex. dont on dispose:

tablət/tiblîtîn „somme de liquide (recueillie dans un puits)" (< bälät cj.III.A.2; < *tā-biliht; avec all. de la voy.carac. du pl. à l'analogie de l'inf. abli/iblîtän). Formation récente?
əbbələl/əbbələlän, inf. de bäläl „avoir tout en abondance" (1'' gém.)
səlkəm „objet formant coussin" (~ əlkəm; < *silkim; le pl. səlkəmän montre qu'il ne s'agit pas d'un n.instr. formel, malgré le sens)
təsəndwt/tisəndwîn „beurre frais" (~ əndw; < *t' sindiwt)
ăẓŭẓlu/iẓŭẓlûtän „marque distinctive supplémentaire, ajoutée à un ehwäl" (~ əẓly; < *ā-suẓlūh? n.instr. *ā-saẓluh au pl. altéré? F.IX *ă-ū?)
ăẓûẓəġ/iẓûẓġän „heure de la traie du soir" (~ əẓẓəġ; < *ā-siwẓig)
-/tisûṭsîn „heure du coucher" (~ əṭṭəs; < *tī-siwḍis-īn)
təsûfəṭ/tisûfḍîn „troupe de pers. qui accompagnent quelque temps quelqu'un avant de prendre congé de lui" (~ sufəḍ; < *t' sūfhuḍt)
təsîwyt/tisîwyîn „cadeau envoyé" (~ awy; < *t' sihwiyt)
tăsîtit/tisîtîtîn „supplément" (~ at; < *tā-sihtiht)
tăsiwŭq/tisiwaɣ „chose servant à arrêter" (~ awɣ; < *tā-sihwiɣt? n.instr.

avec voy. i (< u par dissim. ?) au pluriel, qui s' est ensuite communiquée au singulier ?)

səffəltəs/səffəltəsän „plat (d' une lame)" (~ fältäɣ; < *siffiltis? un n.instr. (*saffaltus) paraît s' exclure à cause du pl.1

ăsəddy/isəddĭyän „longue corde à laquelle sont fixées plusieurs petites cordes à collier" (< *əddy ~ adəd, sədəd; < *ā-siddiy)

aməkrəs/iməkrâs „cataracte" (~ əkrəs; < *ā-mikris)

amdəd/iməddän „gorge (de vallée)" (~ ədəd; < *ā-midhid)

əmməɣəd/əmməɣədän, inf. et n.act.abstr. de mäɣäd „ê. plébéien vassal" (réfl. ? 1'' gém.)

əmməskəl/əmməskĭlän, inf. et n.act.abstr. de mäskäl „ê. laid" (réfl. 1'' gém., pluriel d' infinitif formel)

(a) Une cause contribuant à la réduction du nombre des n.act. imperfectifs a sans doute été l' existence d' un infinitif de la cj.III de la même vocalisation. Pour les traits morphologiques et sémantiques qui distinguent les n.act. imperfectifs des infinitifs, consulter le § a(3.b).

(b) Il est douteux que les n.instr. des verbes creux des cj.I et II peuvent être classés ici. Cf. § 6.a(1) et F.I.B.4.

c) La conjugaison IV semble n' avoir que le n.act.6. Celui-ci sert régulièrement d' infinitif et de n.act.abstr. aux variétés qui ont au parfait la voy.carac. *ī ou *ū (tandis que ceux à voy.carac. *a ne connaissent que l' inf. formé sur le thème de l' imparfait).

Comme n.act. de la cj.IV, le n.act.6 a deux particularités morphologiques: il a toujours la désinence -e et est toujours dépourvu de préfixe d' état. P.ex.:

tədərse/tədərsiwîn, inf. et n.act.abstr. de idras „ê. en petite quantité".

(1) Les formes nominales qui dans les cj.III et V etc. servent de n.act. perfectifs 1-5, fournissent des adjectifs verbaux à la cj.IV. Il y a peut-être quelques rares exceptions à cette règle, mais il faut les accepter avec beaucoup de prudence. La distance d' un n.act.concr. à un adj.vb. n' est pas infranchissable. En outre il y a la possibilité que ces noms correspondent à des verbes de la cj.III (II?), tombés en désuétude. P.ex.:

tăfăsast (n.act.4) „attelle" (~ ifsas „ê. léger"), adj.vb. d' origine „individu léger, unité légère" ?

d) La conjugaison I.A (verbe simple) a une gamme beaucoup plus vaste de n. act. En revanche, nous l' avons dit, elle n' a pas d' infinitif formel, employant à cette fin différents n.act. selon les différentes variétés. On peut établir quatre catégories de n.act.:

Les n.act. imperfectifs, qui sont propres à la cj.I.

Les n.act. perfectifs (simples) et les n.act.6, que la cj.I partage avec les cj. III et V etc.

Les noms d' action (perfectifs) intensifs, à 2'' géminée, qui ressemblent à des n.act. de la cj.VI.

Les noms d' action (perfectifs) réfléchis, à préfixe M, qui ressemblent à des n.act. de verbes réfléchis et en sont peut-être.

(1) Les noms d' action imperfectifs sont au nombre de trois (v. § a(3)):

(a) Le n.act.impf.1 a la vocalisation *a-ā (F.X), p.ex.:

ădălaġ/idälâġän, inf. et n.act.concr. de ədləġ „orner"

C' est l' infinitif normal des verbes forts (var.A.1). En revanche les différentes variétés de verbes faibles ne le connaissent guère. On possède des ex. comme akăsa/ikäsâtän „herbe fraîche et abondante" (əksu, var.8), mais puisqu' ils n' ont jamais le sens infinitif, il vaut sans doute mieux les considérer comme des manifestations du n.act.4 perfectif de même vocalisation (cf. § a(3.a)).

(b) Le n.act.impf.2 a la vocalisation *i-i (F.I). P.ex.:

arġəm/irġəmän „épigramme" (concr.)

Il est relativement rare comme infinitif des verbes forts. Noter que dans cet emploi, il subit normalement au masculin l' allongement de la voy.carac. du pluriel, sans doute par analogie avec les inf. de même vocalisation des cj.III et V. Au f. il a souvent un pl.2 avec gémination de la 2'' (cf. F.I.A.1). P.ex.:

afrəġ/ifrĭġän inf. et n.act.concr. de əfrəġ „entourer d' une clôture"

tandərt/tindərîn:tinəddâr inf. et n.act.abstr. de əndər „ê. en colère"

Sans préf. d' état: ləbək/ləbəkän, inf. de əlbək „ê. extrêmement maigre"

Par contre c' est l' infinitif normal des verbes creux (var.5-6), p.ex.:

efĭl/ifĭlän (F.I.A.3) inf. de əfəl „quitter"

Dans certains dialectes BN c' est aussi l' inf. normal des verbes à 1'' *h (var. A.3-4), p.ex.: tam. ikər (F.I.A.2) inf. de akər „voler". Le touareg emploie normalement le n.act.int.4 comme inf. de ces verbes, sauf quand la 3'' est *h aussi (var.A.10), auquel cas c' est encore le n.act.impf.2 qui sert d' infinitif. P.ex.:

tĭsit/tĭsîtîn inf. et n.act.abstr. de as „arriver à ..."

(c) Le n.act.impf.3 a la vocalisation *u-ū (F.VI), p.ex.:

abduġ/ibdûġän inf. et n.act.concr. de əbdəġ „mouiller".

C' est un infinitif assez fréquent des verbes forts, et l' infinitif normal des verbes de la var.A.2 √wCD, p.ex.:

ûɣûn (< *huɣūn F.VI.A.2) inf. de əqqən „lier".

(2) Les noms d' action perfectifs 1-5 et les n.act.6 (partagés avec la cj.III) doivent probablement leur rattachement à la cj.I au fait que très vraisemblablement celle-ci avait antérieurement des rapports plus étroits avec la cj. III (cf. cj.I.A.intr.3). Voici un choix d' ex.:

n.act.1 ăməhis/imhâs „don en retour" (concr.)
n.act.2 ăkătur/ikätûrän inf. de əktər „revenir de l'eau de ..."
n.act.3 eläkäm/iläkämän „sol meuble" (concr.)
n.act.4 ăfărağ/ifərğân „clôture; enclos" (concr.)
n.act.5 erîkâs/irîkâsän „bruit de pas" (abstr.)
n.act.6 tanäkra/tinäkriwîn inf. de ənkər „se lever"

Les n.act.2-3-4 sont assez rares.

(a) Les n.act. de cette série ne fournissent que rarement des infinitifs réguliers. En touareg le n.act.5 est l'inf. normal de la var.A.9 √wCh. P.ex.: tîkawt/tîkawîn (F.XXI.A.2) inf. de äkk „aller à ...".

(b) Certaines formes féminines en -a, -e (n.act.6) paraissent avoir des rapports particuliers avec les n.act.impf.2 et 3. Ainsi il y a des dialectes qui emploient régulièrement comme inf. les formes tiCDa et tuCDa au lieu de iCəD, uCuD (1" *h), p.ex. le kabyle. Cp. en touareg un ex. sporadique comme tikra = tam. ikər inf. de akər „voler".

(c) La var.A.7 a souvent des inf. comme teräyə/tiräyiwîn inf. de ərəy „ê. enflammé", qui ne sont probablement pas des n.act.6 (< *tē-rayh-ay), mais simplement des n.act.1 avec remplacement de *h par w (< *tē-rayīwt, cf. F.VIII.A.1).

(d) Le n.act.5 a la voy.pén. allongée (F.XXI) pour le différencier de l'adj.vb.5 de la cj.IV (cf. § 5.b type aBCaD F.VII). Il existe peut-être quelques ex. à voy.pén. brève dont le rattachement à la cj.I.A est cependant douteux, soit: tazzaq/tizzayîn „fièvre" (~ əzzəy; < *tā-zidāyt? lit. „fait d'ê. possédé" ?); taznak/tiznâkîn (~ zənikət cj.XVII.B; réellement n.act. de la cj.III.A?).

(3) Les noms d'action intensifs (partagés avec la cj.VI) avaient peut-être primitivement des rapports spéciaux avec l'impf.int. à 2" géminée de la cj.I.A. Cependant on n'aperçoit plus aujourd'hui leur sens intensif/imperfectif particulier. Ces n.act. font défaut au type B de la cj.I (qui forme son impf.int. à préf. T). Voici un choix d'ex. forts:

n.act.int.1 ăğvddil/iğvddîlän inf. et n.act.abstr. de əğdəl „chasser"
n.act.int.2 ăləffuy/iləffûyän inf. et n.act.abstr. de əlfəy „crever"
ăhiyoḍ/ihiyôḍän (F.VI) inf. et n.act.abstr. de əhyəḍ „avoir la gale"
n.act.int.3 non attesté
n.act.int.4 ănattar n.act.concr. de əntər „enfoncer"
n.act.int.5 ăkənnas inf. et n.act.abstr. de əknəs „se disputer"
n.act.int.6 non attesté

(a) Les var.A.2-3-4 à 1" *h, présentent des n.act.int. à voy.init. constante, p.ex.: teddist „combinaison" (abstr.), teğğimt „puisée" (sgt.concr.), tibbirt „poignée" (sgt.concr., F.V?) - tattult „gland avec longues franges" (concr.), -/takkûlîn em-

ployé comme pl. de tekkilt „empreinte de pied" (concr. ~ sikəl), ummud (F.VI qui est la forme normale) „fruits sauvages" (concr.), affal inf. et n.act.abstr. de afəl „ê. tanné" (F.X.B.2 (F.XX.B.2?)), - effad inf. et n.act.abstr. et concr. de əffəd „prêter" (F.VII.B.2).

Pour les var.3-4 le n.act.int.4 (ex. affal) est l'infinitif normal en touareg (tandis que le BN préfère souvent le n.act.impf.2 q.v.).

(b) Les var.A.5-6 ont des n.act.int. du même aspect que les var.A.2-3-4, c.-à-d. que la gémination de la 2" *h a été évitée par une métathèse, p.ex.: teğğeht „scarification" (n.act.int.1 de əğəh √ghz, abstr.), agguf „épouvantail" (n.act.int. 2 de ăwf √whf, concr.).

(c) Les var.7-8 ont des n.act.int. soit avec chute de *h, soit avec remplacement de *h par w. P.ex.: elässi „enveloppe" (concr.), efvssi „salut" (abstr.) - yvrru „voeu" (abstr.) - tănaqqat „plante" (lit. „tuerie", concr.).

La var.7 a régulièrement un n.act.int.1 f. comme infinitif en touareg, p.ex.: telässe/tilässiwîn (3" w, cf. H.2.c(4)) (tandis que le BN préfère souvent des n. act. réfléchis (également à 3" w, p.ex.: kab. timəlsiwt = taməlsawt = T telässe inf. et n.act.abstr. et concr. de äls „ê. revêtu de ...".

De façon analogue la var.8 prend comme infinitif normal en touareg un n.act. int.5 f., p.ex.: tăkəmmawt (3" w) inf. de əkmu „faire mal à ..." (tandis que le kab. préfère un n.act.int.2 m., p.ex.: yəmmu inf. de əymu „teindre").

(d) Les quelques ex. forts du n.act.int.4 ont tous la voy.pén. longue comme ănattar et se confondent donc avec les n.act.4 de la cj.XIV.

(e) Le n.act.int.5 a toujours la voy.pén. brève et se confond donc entièrement avec l'adj.vb.5 de la cj.IV (cf. § 5.b).

(f) Il semble qu'on ait aussi des n.act.int. imperfectifs. D'une part on possède des ex. du type bəddən < *biddin (F.I.B), n.act.abstr. de əbdən „paralyser". D'autre part un grand nombre de n.act.2 impf. simples de genre féminin ont un pl.2 géminé, p.ex.: takrəft/tikərrâf inf. de əkrəf „entraver".

(4) Les noms d'action réfléchis ont la même forme que les n.act. des verbes réfléchis, mais se rattachent à des verbes simples (sans préf. M). En touareg il sont très sporadiquement attestés. Voici un choix d'ex.:

n.act.réfl.1: tămăḍint inf. et n.act.concr. de əḍən „paître"
n.act.réfl.2: tăməddurt inf. et n.act.concr. de əddər „vivre", tămădunt „plante" (lit. „graisse" ~ ədən), mvnyo „colique" (lit. „tuerie" abstr. ~ änу)
n.act.réfl.3: tămâsvq „coin des lèvres" (concr. ~ asəy)?
n.act.réfl.4: ămärwas inf. et n.act.concr. de ərwəs „ê. créancier de ...", tămâyayt inf. de ayy „étrangler", tămăntak „chamelle qu'on pousse vers le pâturage pour qu'elle y paisse en liberté" (əntəğ)

n.act.réfl.5: emîḍran „chose tournée dans l'esprit, pensée" (abstr., səmmədrən dénominal?); məlka inf. et n.act.abstr. de əlku „méprise"

n.act.réfl.6: təmmənəra/təmmənəriwîn inf. de ənər „guider"

(a) Il faut peut-être considérer les noms d'action réfléchis comme appartenant primitivement à des verbes réfléchis de sens réfléchi indirect (moyen), tombés en désuétude parce que devenus synonymes du verbe simple. Cependant il ne faut pas oublier que certains dialectes BN, parmi lesquels le kabyle, les emploient très régulièrement comme infinitifs de variétés verbales déterminées (cf. § (3. c)).

(b) Noter que le n.act.réfl.4 se distingue de l'adjectif verbal de même vocalisation en n'ayant pas la voy.pén. longue (pleine).

(c) Les n.act.5 ont tantôt la voy.pén. allongée (emîḍran F.XXI), tantôt non (ăməzzaɣ √zdɣ, məlka F.VII). Dans le dernier cas, il peut s'agir d'un abrègement secondaire selon I.E.2.c(1).

(d) Il se peut qu'on ait aussi des n.act.réfl. imperfectifs, soit du type əmməskəl, qui cependant sert d'inf. et de n.act.abstr. à mäskäl „ê. laid" dont le vb. simple n'est pas attesté. Cp. əmmədəs „gros excrément" qui selon CF serait ~ ədəs „toucher" (terme euphémique?).

e) Les noms d'action de la conjugaison II.A sont exactement les mêmes que ceux de la cj.I.A. Les quatre séries de n.act. sont attestées, ce qui est surtout intéressant pour les n.act. intensifs, puisqu'aucune forme intensive, à 2'' gém., n'entre dans la flexion de la cj.II. Nous avons donc ici un indice supplémentaire de la parenté étroite des deux cj. (v. cj.II.intr.).

Ceci dit, il faut cependant signaler que le nombre des ex. est assez restreint, non seulement parce que les verbes de la cj.I sont beaucoup moins nombreux, mais encore parce que la cj.II, par opposition à la cj.I, possède un infinitif particulier (thème d'impf. substantivé) et par conséquent n'a pas besoin d'employer à cette fin des n.act. Voici un choix d'ex.:

Noms d'action imperfectifs:

2: ahɣər „firmament", aɣər √ɣrh „bouclier", eɣir „marmite" (~ iɣar); tězirt inf. de izar „précéder"; tîɣəlt „paroles désagréables" (iɣal); êrdän (pl.) „malpropretés" (irrad). Voir en outre § (1).

3: ăsuf/isûfän inf. et n.act.abstr. de usaf. Voir en outre § (1).

Noms d'action perfectifs et n.act.6:

1: envkir/inəkrân „scélératesse" (unkar); esăfe „ventouse" (~ usaf); ăsif/isaffän „vallée" (Gh.) (~ usaf).

2: ăruġ/iruġgän „vallée" (~ urraġ); tăfuk/tifukkîn „soleil" (~ ifaw); ăzûk/ăzûkän √hzk inf. et n.act.abstr. de izay „ê. pesant".

4: ăɣar/iɣarrän „foin" (~ iɣar); tăkalt inf. de ukal „prendre souci"; afa √hfh „clarté" (~ ifaw).

5: ilalän (pl. < *hīlāl-an, yīlāl-an?) „effets" (~ ilal).

6: tăharġe „très petit thalweg ..." (urraġ); tăzune inf. et n.act.abstr. de uzan „partager"; těġûhe inf. et n.act.abstr. et concr. de iġah „ê. témoin de ...".

Noms d'action intensifs:

2: ăhvqqôr „poutre en bois de palmier" (~ iɣar); uttun inf. de ittan „ê. compté".

3: aqqər/aqqərän √hɣr „firmament" (~ iɣar).

4: taffawt inf. et n.act.abstr. de ifaw „commencer à faire jour (pour ...)".

5: ăsənnan „épine" (~ isnan D); eqqâr „rayons de soleil" (~ iɣar).

Noms d'action réfléchis:

1: temälilt „tour" (~ ilal); ămällil „aide de Dieu" (~ ilal).

5: mîḍan „compte" (ittan).

(1) Les verbes creux de la cj.II ne se plient pas à la tendance générale qu'a la cj. à employer comme infinitif des thèmes d'impf. substantivés. Ils ont des formes infinitives spéciales qui paraissent être des n.act.impf.2 (inf. du type A) et 3 (inf. du type B), p.ex.:

təɣilt (iɣal, pf. yäɣil) „conjecturer" (inf. et n.act.abstr.)

təzunt (uzan, pf. yäzun) „partager" (inf. et n.act.abstr.)

Et pourtant il faut se demander si au moins l'absence générale de préf. d'état et la distribution particulière des deux formes ne sont pas dues à l'influence des parfaits (substantivation de ceux-ci?).

(2) En ce qui concerne la correspondance fréquente de noms d'action de type A avec des verbes de type B, cf. § f.

f) Les noms d'action des conjugaisons I.B et II.B (simples) (n.act. de type B) sont quelque peu difficiles à déterminer à cause du nombre restreint des ex. Il faut cependant signaler qu'ils sont plus nombreux qu'on ne pourrait le croire en considérant le nombre des verbes, car beaucoup d'entre eux se rattachent aujourd'hui à des verbes de type A (comme il y a inversement des n.act. de type A qui se rattachent à des verbes de type B).

(1) Un examen de notre matériel montre bien que les noms d'action de type B présentent la même particularité que les verbes correspondants: une voyelle préradicale longue (pleine). Ils ont donc l'aspect de quadrilitères à 1'' *h tombée, et ont été classés comme tels au ch.V.

(a) L'existence d'un n.act. iBCəD (< *iBCiD) nous mène à la conclusion que comme pour le type A, il y a deux séries de n.act.: les uns imperfectifs, les autres perfectifs et féminins en -a, -e.

iBCəD ne peut être qu'un n.act.impf.2 (tandis que les n.act.impf.1 (aBCaD) et 3 (uBCuD) doivent coïncider avec le n.act.4 et la forme secondaire du n.act.2 perfectifs respectivement).

(b) À côté des formes qui conservent telles quelles les voyelles longues primitives, on a des formes secondaires qui s'expliquent de 2 façons différentes.

Les unes montrent le passage d'un a initial à u (par anal. avec le vb. correspondant? cf. I.E.2.c(10)) et peut-être à i (ibid. § (7.b)).

Les autres semblent être plus récentes. L'allongement de leur voy.pén. s'est produit après l'adjonction des préf. d'état et c'est donc la voy. d'état même qui s'allonge et devient une voy. constante. Ce procès paraît beaucoup plus étendu et même vivant en T mér. Il ne se réalise que dans les formes qui ont une voy.pén. *ĭ,ŭ disparue.

(2) On peut donc établir le tableau de formes suivant:

Noms d'action imperfectifs:

1: *āBCāD > aBCaD (F.XX) ou uBCaD (F.XVII)
2: *īBCiD > iBCəD (F.XI) ou *ā-BiCiD > âBCəD (F.XIV)
3: *ūBCūD > uBCuD (F.XVI) ou *ā-BuCūD > âBCuD (F.XIX)

Noms d'action perfectifs:

1: *āBCīD > (aBCiD (F.XVIII)) ou uBCiD (F.XV) ou iBCiD (F.XXII)
2: *āBCūD > aBCuD (F.XIX) ou uBCuD (F.XVI)
3: *āBCaD > aBCäD (F.XIV?) ou uBCäD (F.XII)
4: *āBCāD > aBCaD (F.XX) ou uBCaD (F.XVII)
5: *īBCāD > iBCaD (F.XXI) ou *ā-BiCāD > âBCaD (F.XX)?
*īBCaD > eBCäD (F.XIII)

Féminins à désinence -a, -e (n.act.6):

6: *t'āBCaD-āh > (taBCäDa (FF.IV) ou tuBCäDa (FF.VI?)
*t'īBCiD-āh > (tiBCəDa (FF.V))
*t'ūBCuD-āh > tuBCəDa (FF.VI)

(a) La forme aBCiD du n.act.1 pf., par hasard, n'est pas attestée. De même les n.act.6 vocalisés taBCäDa, tiBCəDa, tuBCäDa.

(b) Il est probable (et compréhensible, v. § d(3)), que les verbes du type B n'ont pas des n.act. intensifs à 2'' géminée.

(c) On ne trouve pas d'ex. attestés non plus de n.act. réfléchis à préf. M - correspondant à des verbes simples. C'est peut-être un simple hasard.

(d) Le n.act.pf.5 a une forme double avec ou sans allongement de la voy.carac. La dernière variante comporte régulièrement le passage de la voy.init. i > e selon I.E.2.c(3): eBCäD. Pour l'origine de celle-ci, cf. F.XIII.intr.

(e) En ce qui concerne le caractère adjectival de certains ex. du § (3), v. § 5.k(2).

(3) Voici une liste complète des ex. dont on dispose:

(a) Nom d'action imperfectif 2:

îknw/îkniwän (inf. de əknw, pl. par anal. avec l'inf.I); tiñvt „morceau d'écorce d'arbre servant de tan" (äñ √nyh; selon Gh.Al. tiñat n.act.5); ikkəd inf. et n.act.abstr. de akəd „avoir horreur" (chute de *h compensée par gém. de k).

Les noms à 3'' *h conservent la voy.fin. -i < *ĭh: iwsi inf. de iwsi „ê. entraîné"; ilwi inf. de ilwi = alw „ê. large"; tilwit „id.".

Certains vb. à 1'' *h forment des noms d'un aspect analogue, c.-à-d. pour éviter la contraction de *h avec la voy.prérad., celui-là s'est par métathèse placé en finale: tirġit inf. et n.act.concr. de arəġ „venir en aide en donnant"; tirmit inf. de arəm „essayer"; tiẓmit inf. et n.act.abstr. de aẓəm „médire de ..."; tiġhit „vertèbre" (əġġəh); tîrġit/tîrġa „escarpement terreux" (urraġ) (cf. H.2.a(3)).

Dans les verbes 1'' et 3'' *h la chute de la 1'' *h a été compensée par la gémination de la 2'': tiġġit inf. de aġġ „ê. au-dessus de ..."; iġġi „lieu élevé" (aġġ); tikkit inf. de akk „ê. supérieur de niveau".

On a aussi deux ex. possibles à 2'' *h dont le caractère déverbal est incertain: îni „couleur" (< *īnhiy < əny „voir" ?); îẓi „pâturage substantiel (suffisant pour un certain temps)" (< *īẓhiy ~ iẓay „ê. lourd" ?). La dern.rad. serait passée à *h par fausse interprétation du i final: pl. înîtän, îẓîtän.

La forme secondaire à voy. d'état allongée est attestée par: añhər „sang s'écoulant par les narines (əñhər = T mér. anzər); âlməẓ (= alməẓ type A) „heure du crépuscule du soir" (əlməẓ); âẓrəf „argent" (ẓäräf: iẓraf cj.IV!). En WE cette forme B est en bonne voie de devenir une variante régulière de tous les n.act.impf.2 de type A, au moins au sg.

Un ex. probable à dern.rad. *h est tadwit/tadwîtîn (= tadwit type A) inf. et n.act.abstr. de adw, cj.I.C.1 „aller dans l'après-midi". La finale a subi le même traitement que dans la forme primaire.

(b) Nom d'action imperfectif 3:

Il semble qu'on possède un ex. unique à voy.carac. brève: ûksəm „natron" (~ kusəm cj.XIII; < *ūksum?).

À part celui-ci seule la forme secondaire à voy. d'état allongée est attestée, et celle-ci se confond avec le n.act.2 pf. (âBCuD). En WE tous les n.act.impf.3 de type A sont en bonne voie de développer une variante régulière de type B, au moins au sg. Ce fait indique que c'est probablement ainsi qu'il faut expliquer en tăhăggart l'ex. suivant (seul ex. sûr):

tâkmurt (= takmurt type A) „méchanceté" (əkmər).

(c) Nom d'action 1 perfectif:

Les ex. forts sont tous de la forme tertiaire: ĕwriɣ/ĕwriɣän „âne jaune rougeâtre" (irwaɣ); êkne/êknewän „jumeau" (əknw); îknw/îkniwän (pl. seul) inf. de əknw „ê. jumeau"; -/insîrän „mucosités du nez" (sinsər).

De même êrît „complaisance", n.act.abstr. de är „aimer", a la forme tertiaire avec remplacement permanent de la dern.rad. *h par t: *īrhīt.

Par tadwit, v. n.act.impf.2 ci-dessus. Pour eq, v. n.act.5.pf.

Les autres noms faibles ont tous la forme secondaire. Ceux à 1'' *h compensent la chute de *h par la gémination de la 2'': tuġit/tuġiyîn inf. et n.act. de uġy √ghy „refuser"; urriḍ et turriṭ „vent sortant du fondement" (ərəḍ); uqqir „datte desséchée avant maturité" (iɣar); tuẓẓirt inf. et n.act.abstr. de aẓər „mettre à bout de forces"; uzzîf „chevreau" (əzzəf).

(d) Nom d'action 2 perfectif (= n.act.impf.3):

anġur „nez" (ənġər); askum „bâton crochu" (əskəm).

Forme secondaire, surtout de noms faibles (chute de la 1'' *h compensée par la gém. de la 2''): ufrun inf. et n.act.concr. de ufran „ê. clarifié"; tûgdut inf. de ugdu „ê. égal"; tûqqut inf. et n.act.concr. de uqqu „vomir"; tûfut inf. de ufu „ê. meilleur que ..."; tûkut inf. de uku „ê. allumé"; tûlut inf. et n.act. concr. de ulu „ê. pareil"; tûḍut inf. et n.act.abstr. de uḍu „tomber"

Nom d'action 3 perfectif:

L'existence de n.act.3 à voy.pén. longue est douteuse, cf. § a(1.c). Selon CF on aurait des ex. de forme secondaire, mais selon Gh.Al. ceux-ci auraient la voy.carac. longue (n.act.4), soit:

Forme secondaire: uftÿl inf. et n.act.abstr. de əftəl „ê. importun et indiscret"; ulɣÿn inf. et n.act.abstr. de əlɣən „ê. lâche"; unhÿġ inf. de ənhəġ „ê. sans bon sens"; ûmsÿy „lait frais mélangé de lait aigre" (əmsy); tukmÿt „mite" (?).

(e) Nom d'action 4 perfectif (= n.act.impf.1)

taġrayt (= tuġrayt) „rot; vent sortant du fondement" (aġry); tăylalt inf. et n.act.abstr. de uylal „aller au grand trot"; tankart „arrière-gorge" (ənkər); ăwray „an. alezan doré" (irway); ârġal „verge" (ərġəl); askaf „bouillie très claire de farine" (əskəf); tâknawt „jumelle; co-épouse" (əknw).

Forme secondaire (à ne pas confondre avec les thèmes d'impf. substantivés de même vocalisation, qui sont toujours du genre f. et ne s'emploient jamais comme n.act.): ukmah inf. et n.act.abstr. de ukmah „ê. gratté"; tufrant „beurre fondu, clarifié en une clarification" (ufran, sgt.concr.); ugdah „datte partagée en deux parties égales, l'une mûre, l'autre non mûre" (ugdu); tufrayt inf. et n.act.abstr. de afry „ressentir"; tuġrayt (= taġrayt) inf. et n.act.concr. de aġry „roter"; uẓẓaf „colline; montagne" (uẓẓaf √sdf); tusrak inf. et n.act.abstr. de usraġ „éternuer"; unfas „respiration" (sunfəs); tumast inf. et n.act.abstr. de umas „être"; tufat „matin" (ifaw). Selon Gh.Al. les n.act.3 cités ci-dessus auraient aussi la voy.carac. longue: uftal etc.

(f) Nom d'action 5 perfectif:

Ce n.act. rare, quand il a la voy.carac. longue, ne doit pas être confondu

avec les thèmes d'impf. substantivés de même vocalisation non plus, ces derniers étant toujours du genre f. et ne s'employant jamais comme n.act.: tilɣant „malédiction" (əlɣən); tinẓart/tinäẓärîn (pl. de type A F.III) „parcelle de graisse non fondue" (ənzər). Selon Gh.Al. tistÿnt „alène", et tiñÿt „morceau d'écorce servant de tan" auraient aussi la voy.carac. longue: tistant, tiñat.

Avec voy.carac. brève (F.XIII), il assume régulièrement la forme êBCäD, p.ex.: êrwäl „ânon" (ərwəl, T mér. aussi arwəl); teñhärt/tiñhâr „narine/nez" (əñhər, T mér. anzər); ehwäl/ahwâlän „marque de propriété" (əhwəl, T mér. azwəl); ĕylăl „mirage" (ilal √yll); têltäq/têltaɣ „crasse de l'oreille" (əltəɣ).

êq (interj. exprimant le dégoût etc.) est peut-être un ex. faible dérivé de uqqu „vomir", cj.I.B.6, étant une forme abrègée de *êqqa < *īqqăh avec gém. de la 2'' ɣ compensant la chute de la 1'' et *ī > ê par assim. à a tombé.

(g) Nom d'action 6 féminin à désinence -a, -e:

tuksəḍa inf. et n.act.abstr. de uksaḍ „craindre"; tûrda inf. et n.act.abstr. de urdu „penser"; turna inf. et n.act.abstr. de iran „ê. malade"; tuġna „forme indistincte" (unnaġ); tûkse „bouton, abcès" (ukas).

g) Les noms d'action des conjugaisons I.C et II.C:

À cause du nombre extrêmement restreint des verbes de type C on ne peut rien dire de certain. Il semble qu'il n'existe pas de noms particuliers d'un type C, mais que tantôt des noms de type A, tantôt des noms de type B se rattachent aux verbes en question. Les verbes de la cj.II.C ont naturellement en outre des infinitifs qui sont des thèmes d'impf. substantivés. Des ex. de n.act. correspondant à des verbes de type C ont été donnés aux §§ d-e-f.

5) Les adjectifs verbaux.

a) Il n'y a pas de différence morphologique fondamentale entre adjectifs verbaux et noms d'action. La vocalisation est exactement la même, à part quelques distinctions secondaires, obtenues à l'aide d'un allongement vocalique çà et là.

Le trait caractéristique du système des adjectifs verbaux, c'est l'existence régulière d'adjectifs verbaux à préfixe M, correspondant à des verbes simples.

Cet accord étendu des formes n'est pas tellement étonnant si l'on songe que ce qui manque à un nom d'action pour le transformer en adjectif verbal, c'est ce que nous avons appelé au ch.III.C le sens singulatif - par opposition au sens collectif. Il doit nécessairement signifier un individu au lieu d'une collectivité.

Dans les adjectifs verbaux à préf. M, correspondant à des verbes simples, le sens singulatif a apparemment été obtenu à l'aide du préfixe dans un sens particulier (cf. VI.G.3.b), tandis que dans ceux sans M il y a eu un simple glissement de sens.

Il ne suffit pas, cependant, de définir l'adjectif verbal berbère comme un nom singulatif. Il a d'autres caractéristiques qui confèrent au terme d'adjectif verbal un sens tout à fait différent de celui qu'il a, non seulement dans nos langues indo-européennes, mais aussi dans les autres langues chamito-sémitiques.

(1) D'abord l'adjectif verbal berbère se restreint à désigner principalement des êtres vivants.

Pour chaque adjectif individuel la restriction va encore plus loin: Le plus souvent un adj. déterminé est réservé à des humains seulement (p.ex.: amγar „homme grand") ou à des animaux seulement (p.ex.: ezäggäγ „an. rouge"), voire à des animaux d'une espèce particulière (p.ex.: ebäydäġ „chameau blanc").

Très rarement, il ne désigne que des choses, p.ex.: ăbäbbäga „chose qui dégage une odeur âcre de brûlé".

Moins fréquents sont les adjectifs qui désignent à la fois des humains et des animaux (p.ex.: ăfälällay „homme, an. qui a hab. les yeux fixes et grands ouverts"). Rares sont ceux qui signifient aussi bien des êtres vivants que des choses (p.ex.: ămädärwaγ „homme, an., chose brillant d'un beau jaune"; ăsäkkärnan „homme, an., chose rude au toucher").

(2) Deuxièmement il n'a pas les propriétés syntaxiques qu'on attend normalement d'un adjectif, même dans les langues soeurs, soit la capacité de déterminer un substantif comme épithète ou comme prédicat.

Au point de vue syntaxique l'adjectif verbal est un substantif lui-même, qui logiquement inclut en soi le complément et le complété. Il désigne un homme ou animal ayant telle qualité (p.ex.: amγar „homme grand", pas simplement „grand").

Comme épithète ou prédicat adjectival on emploie en berbère le participe (v. VI.B.3) qu'il faut donc bien distinguer de l'adjectif - précédé dans le dernier cas d'un pronom d'appui.

(a) Le berbère conserve sans doute là une situation très primitive qui a dû être aussi celle des langues soeurs à une époque plus reculée, car dans toutes les langues chamito-sémitiques, il semble inévitable d'accepter que l'adjectif employé comme épithète était primitivement un substantif en apposition.

(3) Par ailleurs, cependant, l'adj.vb. berbère a des traits sémantiques et morphologiques en commun avec les adjectifs d'autres langues.

(a) Il désigne toujours un phénomène en général. Il est même probable qu'à cet égard le berbère est déjà loin de l'état primitif. Le sens original d'un mot comme amγar a sans doute été, sans aucune spécification: „phénomène grand", „celui qui est grand" (chose ou être vivant). La restriction aux êtres vivants, et à plus forte raison celle à des humains ou à des animaux, voire des animaux d'espèce déterminée - paraît être secondaire.

Au point de vue sémantique l'adjectif verbal est donc un pronom d'un sens très spécialisé. Il peut toujours être rendu par un pronom d'appui suivi du participe correspondant. P.ex.: amγar = wa mäqqärän.

C'est naturellemnt cette notion très générale qui, dans d'autres langues, a si facilement destiné l'adjectif à l'emploi comme épithète.

(b) L'adjectif verbal est normalement susceptible des deux genres, car la généralité de sa notion empêche la restriction a un genre déterminé. Le genre féminin désigne toujours des êtres de sexe féminin (cf. D.2.c). La désinence employée est invariablement -t. P.ex.: tamγart „femme grande".

C'est uniquement quand la qualité signifiée ne peut être attribuée qu'à des êtres d'un sexe déterminé, que l'un des genres peut ne pas être attesté. P.ex.: tăməttêrut „femelle pleine".

(4) Il est essentiel de souligner le caractère déverbal de l'adjectif. Quoique morphologiquement les adjectifs verbaux soient sans doute "préverbaux" (cf. K.1), ils se rattachent tous aujourd'hui à des verbes. En cela ils ne se distinguent point des autres noms déverbaux. Le berbère ne possède pas d'adjectifs primitifs, mais à côté des adj. déverbaux on a aussi des adjectifs dénominaux (v. § j).

Cette situation est naturellement due à l'existence dans la langue des verbes de qualité. P.ex. amγar se rattache au verbe imγar „ê. grand" (cj.IV) etc.

(5) Ainsi défini, le terme d'adjectif verbal peut paraître moins heureux. Faute d'en avoir trouvé un meilleur (qualificatif?), nous avons néanmoins préféré de le conserver.

(6) Rôle du préfixe M.

Comme nous l'avons déjà signalé à la sect.G, le rôle du préf. M dans les adj.vb. diffère de celui qu'il a dans les noms réfléchis (correspondant à des verbes réfl.). Dans ces derniers, il prend son origine dans le système verbal lui-même et n'ajoute rien au sens qui ne soit déjà impliqué dans le verbe correspondant. Dans les adjectifs verbaux (sauf ceux dérivés de verbes réfléchis (v. § c(2)), il ne se retrouve pas dans le verbe correspondant et paraît être responsable du sens "singulatif" de l'adjectif.

Il semble même justifié de proposer comme hypothèse que les adj.vb. à préf. M sont morphologiquement formés à partir de n.act. (perfectifs et imperfectifs) et d'infinitifs.

Dans les cj.I et II il y a eu chute de la voy.pén. du composé, quel que soit son timbre, ce qui implique une origine préchamito-sémitique de la formation (qui d'ailleurs se retrouve sans doute dans le participe passif du sémitique maBCūD). P.ex.:

**ma-laγūn > *ā-malγūn > ămälγun (M + n.act.2)

**ma-karās > *ā-mākrās > ămâkras (M + n.act.impf.1 ou n.act.4 pf.)

**mi-kisan > *ē-mīksan > emĭksän (M + n.act.pf.5)

Dans la cj.III (et XII) etc. la voy. pén. a été préservée, grâce à la gémination de la 2":

**ma-kalaw > *ē-makkalaw > emäkkäläw (M + n.act.3)

**mi-diryil > *ē-middīryil > ăməddiryəl (M + Inf.I ou n.act.impf.2)

Des allongements vocaliques ont été introduits çà et là.

(a) Le n.act.6 (FF en -a, -e) naturellement ne fournit pas la base d'adj.vb. à préf. M. C'est le thème m. sans dés.f. qui la fournit.

(b) Le préfixe M (et le composé MS) paraît même conserver en berbère la capacité de former de nouveaux adjectifs à partir de noms. Ils sont alors formés comme les adj. de la cj.III (2" gém., v. § j: adjectifs dénominaux).

(7) Les verbes dérivés à préfixe sont beaucoup moins enclins à former des adj.vb. Ce sont seulement les causatifs (verbes à premier préf. S) qui les forment fréquemment. Les verbes réfléchis (à premier préf. M) n'ont que sporadiquement des adj.vb. (v. § c(2)). De même les vb.réc. (à préf. nm < MM).

Pour les verbes à préf. T (Tw) un seul adj.vb. est attesté, ce qui est naturel quand on songe que les adj.vb. du verbe simple peuvent avoir aussi bien le sens passif que le sens actif. V. § d(2).

(8) En conséquence des considérations précédentes, il devient naturel de diviser les adj.vb. aussi en deux catégories principales: imperfectifs et perfectifs.

De nouveau on constate que le vocalisme a-(a-)a n'est pas réservé à un aspect particulier. En effet il semble inévitable de considérer les adj.vb. normaux de la cj.I, type ămâBCaD, comme imperfectifs.

Un adj.vb.impf.3, vocalisé u-(u-)u, chose inattendue, n'est pas attesté, même pour les verbes à voy.pén. longue qui ont pourtant régulièrement un inf. à vocalisme u-(u-)u. Les adj.vb. correspondants ont tantôt i-ī-i, tantôt a-ā-ā.

(a) Tandis que les n.act. sont plutôt indifférents quant à la voix, il y a dans les adj.vb. une tendance accusée à réserver un sens actif aux n.act. imperfectifs, aux n.act. perfectifs un sens passif. Le n.act.2 pf. n'est guère attesté en H qu'avec un sens passif. La distinction n'est pertinente, bien-entendu, que pour les verbes susceptibles de distinguer des voix, notamment la cj.I.A. (v. des ex. au § f).

(9) Nous procéderons à l'examen des différentes conjugaisons dans l'ordre suivant:

b) cj.IV
c) cj.V (et caus. des cj.I-II et III-V, VI-XI)
d) cj.XVI et XVII (et caus. des cj.XII-XIX)
e) cj.XIII
f) cj.I-II

g) cj.III (et VI, VIII)
h) cj.XII (et XIV-XV, XVIII-XIX)
j) Adjectifs dénominaux
k) Adjectifs impropres

b) Les adjectifs verbaux de la cj.IV ont la morphologie la plus simple. Comme nous l'avons dit, la cj.IV emploie comme adj.vb. les formes nominales qui servent de n.act. perfectifs aux autres conjugaisons - sans préfixe M.

L'adj.vb.5 est de loin le plus fréquent. Le rattachement particulier de celui-ci à des verbes de qualité permanente doit être sérieusement considéré lorsqu'on essaie de déterminer le sens précis des pf. de la série 2 (v. VI.C.3).

Voici un choix d'exemples:

adj.vb.1: edäbir „cheval de couleur gris pigeon"
adj.vb.2: ămädruy „pauvre homme" (mədri)
adj.vb.3: eġädäw „an. roux foncé" (ġädäw) } assez fréquent
ebäydäġ „chameau blanc" (bäydäġ) }
adj.vb.4: ăfawa „âne gris pigeon avec ventre blanc" (fawät)
ănäywal „homme, an. panard" (näywäl)
adj.vb.5: amyar „homme grand" (imyar)
ăbiyaw „an. sans cornes" (bäyyäw)

(1) L'adj.vb.5 se distingue du n.act.5 par le fait qu'il n'a pas la voy.pén. longue (< *ā-miyār, *ā-biyyāw). L'existence d'un ex. comme ăbiyaw montre qu'au moins la plupart des quadrilitères, comme ădəryal „homme aveugle", sont des adj.vb.5 et non pas 4.

(2) Quelques rares adj., correspondant à des vb. de la cj.IV, sont formés par analogie avec ceux d'autres cj. P.ex.: ămĭlkuk „homme faible" (cj.II (I?)), eməddiryəl „homme aveugle" (cj.III.B).

(3) Pour des adj.vb. apparemment de type B comme ăwray, ĕwriy, v. § k.

(4) Pour des adj.vb. BN à suff., cf. sect.M.

c) Les adjectifs verbaux de la cj.V et des verbes sans allongement vocalique, expressifs ou dérivés à préfixe, qui se conjuguent selon celle-ci, ne connaissent que l'adj.vb.4 (F.X a-(a)-ā). Celui-ci est donc morphologiquement identique au n.act.4 (rare) de ces mêmes verbes, et n'a pas non plus de préfixe M. P.ex.:

Cj.V: ăkäläntaf „homme qui parle à tort et à travers" (kələntəf)

Cj.VII: ăläyäsläyas „homme (an.) qui se cache çà et là" (ləyəsləyəs)

Cj.IX: ăkäläflaf „homme qui a l'habitude de toucher avec la main de côté et d'autre tout ce qui est à sa portée" (kələfləf)

Cj.X: ăfälällay „homme (an.) qui a habituellement les yeux fixes et grands ouverts" (fələlly)

Cj.XI: ăhäbäbbära „homme qui saisit solidement et vivement" (həbəbbərət)

Cj.III.caus.: ăsäqqäday „homme qui fait habituellement aller son méhari à l'allure appelée teγädäyt" (səqqədy)

ăsäkkärnan „homme rude au toucher" (səkkərnən)

Cj.VI.caus.: ăsäǧǧällas „homme qui a l'habitude de parler en adoucissant les sons" (səǧǧəlləs)

Cj.VIII.caus.: ăsäbbälbal „homme qui produit le son appelé təbilbilt"

Cj.VII.caus.: ăsämmäkäḍmäkaḍ „homme qui coupe les choses par petits morceaux"

Cj.IX.caus.: ăzäwwähäñhan „homme qui a l'habitude de se parfumer"

Cj.X.caus.: ăsäffälällay, syn. de ăfälällay

ăsäqqäräbba „homme qui fait éprouver de graves dommages" (səqqərəbbət)

Cj.I.caus. de réfl.: ăsämmäntas „attiseur de querelles"

Cj.III.caus. de réfl.: ăsännäbärway „bouleverseur"

Cj.I.caus. de réc.: ăsännämäksan „homme qui sème volontairement la haine entre les personnes"

Cj.V.caus.: ăsännäkälwa „homme qui met à l'aise"

Cj.VIII.caus. de réfl.: ăsämmäγälγal „homme étourdissant"

(1) Le causatif des cj.I et II se classe ici. Il a la particularité d'avoir la voy.pén. allongée (imperfectif?). P.ex.:

ăsâlmad „homme qui fait apprendre"

Pour l'allongement de la voy.pén., cp. l'adj.vb.impf.1 des cj.I et II, vb. simple (v. § f). Il arrive très très rarement que des verbes simples de la cj. III etc. aient un adj.vb, analoguement formé. Cf. § g, adj.vb.impf.1 ăbâdrah, ădâllal.

(2) Des verbes réfléchis, à premier préfixe M (évt. de sens réciproque), ont très rarement des adj.vb. qui sont alors formés comme ceux de la cj.V. Noter qu'il faut bien les distinguer de l'inf.réc. dans sa forme secondaire à voy.carac. a (*i-i-ā). P.ex.:

ămähärnan „homme hargneux" (inf.réc.2 ămhərnan) (cj.III)

ămädärwaγ „homme (an., ch.) brillant d'un beau jaune" (inf.réc.2 ămdərwaγ) (réfl. moyen? cj.III)

ămäγännan „discuteur" (inf.réc.2 ămγənnan) (cj.VI)

ămäräẓraẓ „plante" (~ ärẓ „casser" ?) (cj.VIII)

ămähännaǧ „homme qui perd la tête facilement" (cj.VI)

On ne peut pas considérer ces adj. comme appartenant à la forme simple, non seulement parce qu'ils coïncident en sens avec le réfléchi-réciproque, mais aussi parce qu'ils n'ont pas la gémination voulue de la 1'' (cf. § g).

(a) On possède aussi un ex. unique d'un adj.réc. formé de façon analogue:

ănmv̈hray „homme désobéissant (à Dieu)" (préf. nm < MM). Cp. ănämäñhaγ § d(3).

On attend la forme ănämähray, mais il semble que l'influence de l'inf. et du verbe lui-même ait fait tomber la première voy. ä.

d) Les adjectifs verbaux des cj.XVI et XVII, ainsi que les caus. des cj.XII-XIX, se forment selon le même principe que ceux de la cj.V etc., c.-à-d. ce sont tous des adj.vb.4 sans préfixe M. Cependant ils ont une voy.pén. (antép.) allongée, correspondant à celle du verbe lui-même. La voy. allongée, comme dans les verbes mêmes, peut s'abréger secondairement en syllabe fermée, auquel cas ces adj. acquièrent exactement le même aspect que ceux des cj. sans allongement vocalique. P.ex.:

Cj.XVI: ăbäbbäǧa „chose qui dégage une odeur âcre de brûlé" (bubbəǧət)

Cj.XVII: ădärâmas „homme habituellement souriant" (dəruməs)

Cj.XII.caus.: ăsäddâfar „homme qui a l'habitude d'être en tout temps très enveloppé" (səddufər)

Cj.XIV.caus.: ăsälläbbaḍ „homme qui anéantit" (səlləbbəḍ < lubbəḍ)

Cj.XVI.caus.: ăsämmättäsa „homme qui fait éprouver un effroi involontaire et irraisonné" (səmmətəsət < muttəsət)

Cj.XVII.caus.: ăsäbbänâbak „homme cachottier" (bənubək)

Cj.XVIII.caus.: ăsäffâta „homme qui prive la pers. qui l'emploie de ce qu'elle était en droit d'attendre de lui" (səffutu < fat)

(1) kənihər forme l'adj.vb. eməkkənîhər (= ăkänâhar) „homme qui a en horreur extrême", qui est une formation irrégulière à préf. M, sans doute par analogie avec l'adj.vb.impf. de la cj.III, provoquée par la vocalisation particulière du verbe.

(2) twəǧuḍy, pass. en Tw de ǧuḍy, forme l'adj.vb. ămättwäǧâḍay „Celui qui est remercié avec actions de grâces (Dieu)", également à préf. M non attendu.

(3) ănämäñhaγ „homme jaloux" (nəməñhəγ < muñhəγ cj.I.B.1 réfl.) est sans doute un adj.vb.réc. comme ănmv̈hray du § c(2.a).

e) Les adjectifs verbaux de la cj.XIII, verbes de qualité permanente,

devraient de façon analogue être les mêmes que ceux de la cj.IV, sauf pour la voy.pén. longue. À cause du nombre restreint des verbes de cette cj., seul l'adj.vb.5 est attesté. Il a une vocalisation très intéressante *ū-ā, au lieu de *ī-ā attendu. C'est la seule formation nominale pour laquelle on puisse déclarer que la voy.pén. longue *ū est primitive (pf.2). P.ex.:

ămûlas „an. à liste" (muləs)

(1) On peut se demander si les noms de type ăBûCiD (F.XV), p.ex.: ăġûhil „orphelin" ne sont pas aussi des adj.vb.1 de la cj.XIII à cause de leur sens qualificatif. Les vb. correspondants seraient alors passés à d'autres cj., soit ġuhəl cj.XII.

f) Les adjectifs verbaux des cj.I et II sont de deux catégories: imperfectifs et perfectifs. Ils sont tous munis du préfixe M, sauf l'adjectif verbal imperfectif 2. Quand ils ont le préf. M, les 1'' et 2'' forment invariablement groupe.

Il y a deux adj.vb. imperfectifs, vocalisés *a-ā et *i-i, et cinq perfectifs. L'adj.vb.impf.1 et l'adj.vb.4 pf. ont la même vocalisation, mais on ne peut pas douter que la majorité des ex. est de l'aspect imperfectif.

Voici un choix d'ex.:

Adjectifs verbaux imperfectifs:

1: ămâkras „homme qui est le soutien" (əkrəs)

ămâksaḍ „homme (an.) qui craint" (uksaḍ) (F.XX)

2: Sans préfixe M: ebîrəs „homme (an.) de rebut" (= ănäbrus < əbrəs) (F.XI)

Adjectifs verbaux perfectifs:

1: ănvɣlif „homme de confiance" (= ănâɣlaf < əɣləf) (F.VIII)

2: ămälɣun „lâche" (əlɣən) (F.IX)

3: emänkäs „homme qui tète les femelles des an." (ənkəs) (F.III)

4: = adj.vb.impf.1

5: emîksän „homme qui haït" (< əksən) (F.XIII)

(1) Les adj.vb.impf. (et l'adj.vb.4 pf.) ont la voy.pén. allongée. L'adj.vb.impf.1 et l'adj.vb.4 pf. se distinguent par là du n.act.réfl.4.

Il semble qu'on possède quelques ex. où cet allongement n'a pas eu lieu: ămăḍan „pasteur" (əḍən); ămănay „Celui qui voit tout (Dieu)" (əny).

(2) L'adj.vb.impf.1 est de loin le plus fréquent. C'est l'adjectif normal des verbes forts.

(3) Les adj.vb.5 ont la voy.carac. brève (emîksän F.XIII). L'allongement de la voy. pén. n'est guère primitif non plus, car les adj.vb. de la cj.I.A.2 à 1''w ont la forme ămûCäD < *ā-miwCaD, qui après chute de *i et vocalisation de *w serait passée à la F.XII. P.ex.: ămûdär „homme qui vit trop longtemps" (əddər), ămûzär „chef" (izar cj.II.C).

(4) L'adj.vb.2 correspond sans doute au participe passif du sémitique (type maktûb „écrit"). Il est assez rare en H, alors qu'en WE les ex. abondent et ont aussi le sens actif (syn. de l'adj.vb.impf.1).

g) Les adjectifs verbaux de la cj.III, et des cj.VI et VIII qui se conjuguent selon celle-ci, sont également de deux catégories: imperfectifs et perfectifs. Mais parmi les premiers, seul l'adj.vb.impf.2 est bien attesté.

Tous les adj. de cette cj., à quelques exceptions discutables près, ont le préf. M; le groupe de M + 1'' a été évité à moyen de la gémination de la 1''. P.ex.:

Adj.vb.impf.1? Sans préf. M: ăbâdrah „homme chargé de f. une demande en mariage" (bädräh cj.III.B); ădâllal „vendeur aux enchères" = ămäsdälal (dälläl, ar., cj.VI). Cp. l'adj.vb.impf.1 de la cj.I (II) simple (§ f) et caus. (§ c(1)). S'agit-il dans le premier cas d'un n.act. adjectivisé, et dans le second d'un emprunt direct à l'ar. dallāl?

Adj.vb.impf.2: ămənġewi „homme qui ne gagne rien" (iġaw cj.III.B.6); ănəmmiskəl „homme laid" (mäskäl cj.III.B); ănəbbinnən „homme qui ne gagne rien" (bännän cj.VI); enəffilləs „homme qui n'est bon à rien" (fälläs cj.VI); emənqqêrɣər „élargissement très grand de vallée, à sol uni et dur, en plaine" (cj.VIII). - Quelques rares adj.vb.impf.2 ont la voy.pén. brève, p.ex.: ămərrəġəh „vagabond" (räġäh cj.III); ămənššəwwəš „homme préoccupé" (šäwwäš cj.VI); -/imvqqvrɣvrän, sert de pl. à emənqqêrɣər (adj.vb.impf.2) (cj.VIII).

Adj.vb.1 pf.: emäẓẓäwi „homme aimé de tous" (ẓäwät cj.III); seul ex.

Adj.vb.2 pf.: ămärräẓẓu „homme reconnu comme ne méritant aucune créance" (cj.VI ~ ärräẓẓ).

Adj.vb.3 pf.: emäkkäläw „sorcier" (käläw cj.III); emäẓẓäydär „homme patient" (ẓäydär cj.III).

Adj.vb.4 pf.: = adj.vb.impf.1?

(1) Les verbes de la cj.V.app., trilitères et quadrilitères, ont des adj. analoguement formés. P.ex.:

Adj.vb.2: ănäkkämu „homme ramassé"; emäġġänẓu (!) „homme dans un dénuement complet" (ġänẓu). (La voy. d'état de cet adj. indique que c'est un adj.vb.1 *emäġġänẓi, dont la voy. finale s'est transformée par analogie avec le verbe); ănäddärfu „affranchi".

Adj.vb.4: ănäkkäma „ramasseur" (adj.vb.impf.1?).

(2) Parfois les causatifs des cj.I et II, qui se conjuguent selon la cj.III forment des adj. analogues, surtout quand le verbe simple n'est pas attesté (et que le préfixe peut être pris pour une 1''). P.ex.:

eməssêstən „ange questionneur du tombeau" (səstən); eməzzêġəh „visiteur" (əġġəh); eməssewl „homme bavard" (siwl). - ămässâkul „voyageur" (sikəl). - ămässätäġ „estimateur du prix" (sətəġ).

(a) Très rarement les réfléchis aussi forment des adj. du même type. P.ex.:

enəmmirwəs „créancier" (ərwəs).

(b) Ces formations sont beaucoup plus fréquentes en T mér.

(3) Des verbes d'autres cj., pour la plupart trilitères ou quadrilitères, ont parfois des adj. par analogie avec la cj.III. P.ex.:

ăməddiryəl „homme aveugle" (= ădəryal < däryäl cj.IV); enəmmittən „mort" (ämmät, cj.IV.app.); ămäzẓärägga „gecko des murailles" (cj.X zərəggət).

(4) Il arrive que la gémination de la 1'' - que celle-ci soit une véritable radicale ou un préf. verbal - ne se soit pas produite. Parfois on peut expliquer ce phénomène par la nature de la radicale concernée (h, y, w), p.ex.:

emeyêlləl „aide" (cj.VI ~ ilal).

Normalement il n'y a aucune explication. P.ex.:

emäsästän „ange questionneur du tombeau" (= eməssêstən); emvzvñhi „vendeur, acheteur" (äñh); emätäytäy „agama colonorum" (täytäy cj.VIII); emäyäggäl „homme brun de teint" (iywal cj.IV).

(5) Les deux verbes synonymes əhäräġ et haräġ (cj.III) ont des adj.vb. à préfixe N au lieu de M (cf. VI.G.4). Ce sont des adj.vb.4, semble-t-il, dont *h (gém.?) est totalement tombé, soit:

ănäraġ (< *ā-nahharāg?) = ănâraġ (< *ā-nahhahrāg?) „voisin".

Le mot ănvqqvhu semble aussi être un adj.vb. à préf. N (~ əyəh), signifiant littéralement „creusé, creux" > „tronc d'arbre entièrement pourri et en poussière à l'intérieur".

(6) esəssêrw/isəssêrwän „homme natif d'un lieu" semble être un n.act.impf.2 à préfixe S au lieu de M (< sirw caus. de arw „enfanter"). Son sens propre est peut-être „celui qui rend enceint (de sa personne) le lieu natif, qui attribue au lieu natif sa naissance" (caus. déclaratif, v. VI.G.2.g).

h) Les adjectifs verbaux des cj.XII et XVIII et des cj.XIV et XV, qui se conjuguent selon la cj.XII, sont de la même formation que ceux de la cj.III, si l'on excepte qu'ils ont tous la voy.pén. allongée comme les verbes correspondants. Entre les adj.vb.impf.2, qui ont déjà la voy.pén. longue, il n'y a donc aucune différence. P.ex.:

Adj.vb.impf.2: eməhheñhər „homme dégouté en ce qui concerne les odeurs"; ăməkkîkəl „homme qui foule aux pieds" (kukəl); enəbbiddəl „homme qui n'est bon à rien" (buddəl); emərrêġrəġ „chameau qui a l'habitude de beaucoup brâmer" (ruġrəġ).

Adj.vb.1 pf.: ămvkkure „porteur d'alarme" (u < *ā; dénominatif de ăkûre „alarme"?); ămäzzâruġ „an. domestique qui vagabonde en liberté" (hurəġ); ănäbbayyu „homme qui n'est aimé de personne" (buyyət).

Adj.vb.3 pf.: ămvkkuyvy „homme persévérant dans l'effort" (u < *ā). Selon Gh.Al. ăməkkeyəy, adj.vb.impf.2.

(1) Les verbes dérivés à préf. S des cj.I.B et II.B forment des adj. analogues, le préfixe se traitant comme une 1''. P.ex.:

eməssindəd „homme paresseux" (sundəd); eməssînḫər „ronfleur" (sunḫər); eməssêrəf „homme très laid de figure" (surəf).

De la même manière se forme du réfléchi muñhəy l'adj.vb.3 enämmäñhäy „étranger" (avec voy.pén. abrégée).

(2) Quelquefois la gémination de la 1'' n'a pas eu lieu, p.ex.: eməheġġəġ „homme qui fait le pélerinage canonique de la Mecque" (huġġəġ); emähäššäl „nécessiteux" (huššəl); pour ănämäñhay, cf. § d(3).

(3) Très rarement un adj.vb. de la cj.XII etc. semble dérivé à l'aide du double préfixe MS (cf. § j). P.ex.:

enəsdîbən „marié" (dubən); eməžzelləl (< eməsġelləl < ġulləl) „homme qui a des crises nerveuses"; ănäsbâhaġ „quêteur" (adj.vb.4 ~ zəbbuhəġ).

j) Adjectifs dénominaux.

(1) Le berbère, nous l'avons dit, garde la capacité de former des adjectifs à partir de noms par préfixation de M ou de MS. Ces adjectifs dénominaux ont la même valeur que les adjectifs de relation (nisbés) à suffixe -iyy de l'égypto-sémitique, indiquant un sujet (personne, animal, chose) comme ayant une relation quelconque avec le phénomène signifié par le nom de base. Ils peuvent notamment signifier:

le muni, le doué, le possesseur, le porteur de ..., celui qui a ... (NB sans aucune implication de possession juridique).

le praticien, le faiseur de ..., celui qui fait ...

le pareil de ..., l'identique de ..., celui qui est (comme) un ... (attesté pour M seul?).

l'originaire d'(un lieu), habitant de ... (MS seul?).

Nous ne connaissons qu'un seul ex. de M dans le dernier sens: Les imäggädäzän (sg. emäggädäz) „nom propre de tribu qui paraît signifier „les originaires d'egädäz (= Agadès)" ".

(a) Le berbère ne semble pas connaître des adjectifs de relation à suffixe -iyy, sauf dans des emprunts[37]).

37) W. Vycichl: Die Nisbe-Formationen im Berberischen, AIUO Napoli (1952), pp. 111-117, est de l'avis contraire. Au milieu d'une foule d'ex. fort douteux l'auteur allègue avec raison le cas de B.

L'emploi des adjectifs de relation égypto-sémitiques comme adjectifs de matière (p.ex. ðahabiyy „d'or, doré" (ar.)) ne paraît pas avoir de réplique berbère.

(b) Certains adjectifs dénominaux sont si récents que le nom de base féminin a gardé son préfixe initial t-.

(2) Liste d'adjectifs dénominaux à préfixe M:

ămättähoḍ (M + tähoṭ) „homme qui a le mauvais oeil"
tăməttêrut/timəttêrwîn (M + têrwa, d'où məttirw) „femelle pleine"
ămättăkat (M + tăkat) „homme bruyant en paroles"
tănəmməẓurt (M + amẓur ~ aẓər) „femme qui est dans la période de 40 jours qui suit son accouchement"
emällăwäɣ (M + elăwäg, telăwäq) „queue" (lit. pareil à un bâton, baguette)
tămäṭṭäräylalt (M + ăḍräylal) „plante qui ressemble à l'ăḍräylal"
ănəḍḍâlim (M + ar. ðâlim) „léseur injuste" (lit. qui est un ðâlim)
ămvtlvqqis (M + *t'lvqqist n.act. non attesté de əlɣəs) „rate (viscère)" (lit. qui se cache, est caché)
ămiṭ/imətṭawän (M + *iṭ, tiṭṭ „oeil") „larme"
ănəbbillan (M + təbbillant moins t...t) „lutteur"

(3) Liste d'adjectifs dénominaux à préfixe MS:

ănäsbahu (MS + bahu) „menteur"
ămäskäriḍ (MS + *ekäriḍ, tekäriṭ) „homme qui délivre des contraintes injustes"
emäsnäkir (MS + envkir „scélératesse") „scélérat"
ămäsdällal (MS + tädällalt) „vendeur aux enchères, marchand" (lit. qui tient une boutique)
ămäswälay (MS + wälay) „homme qui vient demander à celui qui a pris qqch. injustement sa restitution au propriétaire"
ămäställi (MS + etälli) „adolescent" (lit. porteur d'un etälli)
ăməssəḍis (MS + səḍis) „an. de six (dents de devant)"
ămäskăno (MS + kăno) „pièce d'étoffe indigo en tissu de Kano"
tămvskôrêt (MS + kôre) „tunique très large à larges manches en tissu indigo de Kano" (= kôre, kôro, tekămist ən-kôre)

Snous: afusi, nefousi: afusay „la droite" (~ ăfus „main"). On pourrait ajouter T elămtăɣ (Touat Iləmtiyən, ghad. Lämtäyän) membre de la tribu des Ilämtĕyän (~ Lamt, Lamta NPT ou de leur ancêtre, ~ Lämtuna). La voy. a,ă possible devant la semivoyelle rend cependant difficile d'identifier cette finale avec la désinence sém. *īy. Les autres formes pour „la droite", p.ex. tash. afasi, kab. ayəffus, ghad. anfus etc. (cf. AB: Études de géographie linguistique en Kabylie (1929), p. 71 ss.) ne font qu'accroître l'incertitude. On se rappelle qu'en sém. *-īy s'ajoute en principe à un thème non altéré dans sa vocalisation. - La théorie de l'auteur a été reprise dans: Der Teufel in der Staubwolke, Muséon LXIX (1956), pp. 341-346.

ămäžžäla (< ămäsgäla, MS + agäla) „homme, an. étranger" (lit. originaire de l'étranger)
ănästâfidät (MS + tâfidät) „chef de la Tafidät" (lit. originaire (par excellence) de la Tafidät) (Y)

k) Adjectifs impropres.

Il arrive parfois qu'un nom qui n'est pas formellement un adjectif, acquière le sens et/ou la capacité de former les deux genres, propres aux adjectifs.

(1) Il peut s'agir de noms sans aucun rapport avec des verbes connus, p.ex.: ehäm f. tehämt „nom d'une espèce d'antilopes".

(2) Le plus souvent ce sont des n.act. concrets, parfois de type B, qui ont développé le sens singulatif, p.ex.:

ăhăya f. tăhăyawt (n.act.4 de la cj.III ~ huyyət) „petit-fils"; ara (n.act.4 de la cj.I.A ~ arw) „enfant" (lit. progéniture); arraw f. tarrawt (n.act.int.4 de la cj.I.A ~ arw) „enfant"; êkne f. têkne (n.act.impf.2 de la cj.I.B ~ əknw) „jumeau"; tâknawt (= têkne; n.act.4 de la cj.I.B); ăwraɣ (n.act.4 de la cj.I.B ~ irwaɣ) „an. alezan doré"; ĕwriɣ (n.act.1 de la cj.I.B ~ irwaɣ) „âne jaune rougeâtre"; WE engäl (n.act.5 ~ ungal = H inġal) „chameau noirâtre".

(3) Une troisième catégorie comprend ce qu'on pourrait nommer des préfixes adjectivaux, suivis d'une apposition qui en T se met à l'état d'annexion, en BN à l'état libre (formule primitive?).

En T seul ärk- (f. tärk-) sg. et pl. „mauvais" est vivant, p.ex. ärk-ămi „mauvaise baouche", tärk-(t)ăsäse „mauvaise boisson" etc. Et abrégé: är-səkyaḍ „mauvais procédés".

On possède encore des expressions figées avec wər (kab. war-) „privé de", êr (kab. (y)ir, tash. gar) „mauvais" (cf. J.2)[38]).

L'origine de ces préf. est incomplètement établie. war (wər) doit sans doute être rapproché de la nég. wər (cf. III.D.3.a(1.b)), et est donc probablement d'origine verbale. ärk T a de façon analogue été rapproché du vb. ərku „ê. pourri" (CF Dict.). yir kab. peut être complété par un pron.aff.dir. b̄ (ð-ir-iþ) „il est mauvais"), ce qui permet encore de l'interpréter comme un vb. impersonnel suivi de compl.dir. (nom à l'état libre!).

6) Les noms d'instrument.

a) Les n.instr. proprement dits ont une forme particulière. Ils ont le préfixe S du causatif et la même constitution syllabique que l'imparfait causatif du verbe cor-

38) AB a traité de ces préf.adj. sur un plan panberbère de façon magistrale dans ses: Quatre études de linguistique berbère, JA 1940/2, pp. 161-291. L'auteur admet la parenté war ~ wər (p. 221).

respondant, c.-à-d. gémination de la 1" partout, sauf dans les cj.I et II. La vocalisation est invariablement *ă-ŭ, la quantité de la voy.pén. variant avec celle du verbe correspondant. Cette vocalisation est relativement rare en dehors des n.instr.

On n'a donc besoin d'établir que deux formes nominales (F.IV et XIV, q.v. un ample choix d'ex.). Comme prototypes de verbes forts on arrive aux formes suivantes:

cj.I.A et II.A:	ăsəBCəD	B:	ăsaBCəD
cj.III.A:	ăsəBBəCəD	XII:	ăsəBBâCəD

Le pluriel est invariablement un pl.2 (isəBCaD, isuBCaD etc.).

Sémantiquement il faut considérer les n.instr. comme des n.act. concrets du causatif. Pour l'analyse sémantique, v. G.3.

(1) Ceci ne veut pas dire que d'autres noms d'action, causatifs ou non, ne puissent pas acquérir parfois le sens de noms d'instrument, mais ce sont des exceptions qui n'entrent dans aucun cadre régulier. P.ex.: tăsîtit n.act.1 „supplément".

Que les noms d'instrument de la cj.I.A.5-6, verbes creux, constituent une exception régulière, est douteux. Leur forme (F.I?) peut être le résultat d'une contraction (d'ailleurs particulière à la H), causée par le changement de la voy. pén. *ă > ə (cf. I.E.2.b(5.f)). P.ex.:

asġən/isġân (< *ăsəġən/isġân < *ā-saghun/ī-sughān?) „lieu d'accroupissement" (H ažžən).

(2) Tous les verbes à préf. initial S, y compris ceux à préf. composé, ont la capacité de former des noms d'instrument.

b) Voici un choix d'ex. forts:

Cj.I.A:		ăsəġbər/isəġbâr „lien serré autour d'un sac, près d'une de ses extrémités"
Cj.I.B:		ăsammər/isummâr „rayons de soleil chauffant doucement" (~ əmmər)
Cj.II.B:		-/tisûksâḍ „ch. qui fait peur" (uksaḍ)
Cj.III.A:		ăsəddəmər/isəddəmâr „pente"
Cj.XIV:		ăsəkkattər/isəkkuttâr „pente"
Cj.I.A.5:	SM:	tăẓəmməẓəlt/tiẓəmməẓâl „don de réconciliation"
Cj.I.B:	SM:	ăsəmmaɣrəs/isəmmuɣrâs „endroit d'égorgement" (əɣrəs)
Cj.I.A:	SS:	təsəssənkərt/tisəssənkâr „heure du départ avant le jour"
Cj.I.B:	SS:	ăsəssaɣbər/isəssuɣbâr „place du cou du chameau où s'appuient les pieds" (əɣbər)

L. Noms bilitères et unilitères?

Nous ne pouvons pas conclure ce chapitre sans dire quelques mots sur l'existence éventuelle de noms bilitères et unilitères. Des investigations menées au ch. I.F il ressort clairement que nous devons prévoir une période préchamito-sémitique où le système rigoureux actuel des racines trilitères et quadrilitères n'était pas encore établi - où des mots bilitères et unilitères, transformés plus tard en trilitères ou quadrilitères, existaient probablement encore.

Le problème est de savoir si des bilitères et unilitères isolés ont pu survivre tels quels jusqu'à nos jours. Jusqu'ici, même des savants éminents comme André Basset ont cru que ceci était en effet largement le cas. Nous espérons avoir démontré dans cet ouvrage qu'en tout cas il faut réduire considérablement le nombre possible de tels mots. Dans la plupart des cas, on est en présence de trilitères ou quadrilitères contenant des radicales faibles qui donnent au mot un aspect bilitère ou unilitère secondaire[39]). Notamment nous estimons qu'il n'existe plus du tout de verbes contenant moins de trois radicales.

1) En ce qui concerne les noms il faut peut-être être moins catégorique. Surtout parmi les termes de parenté, on peut en trouver un ou deux qui soient de véritables bilitères. Pourtant même dans ces rares cas une interprétation trilitère n'est nullement exclue.

2) La vocalisation des bilitères, voire des unilitères, présente un problème irrésolu et irrésoluble. Les ex. sont beaucoup trop peu nombreux pour que nous puissions déterminer si ces noms n'avaient qu'une seule voyelle ou si - par opposition au trilitères - ils toléraient l'existence de voy. extraradicales ou de diphtongues internes. Uniquement dans ce dernier cas, ils avaient la possibilité de se conformer au système vocalique trilitère comme exposé à la sect.C.

3) Voici une liste des noms dont il peut être question. Pour l'examen minutieux de chaque cas nous renvoyons au ch.V, où ils ont tous été traités comme trilitères.

ma „mère" (*mah, *māh?) v. F.III.A.6
ti „père" (*tiy, *tuy?) v. F.I.A.3
wələt (wəlt, ult) „fille de ..." v. F.I.A.4
yäll/əšš et šêt, v. F.VIII.B.5.
w v. F.I.A.6, ăw F.XIV.B.10
ayət (ăyt) „fils (pl.)" v. F.XIV.B.10

39) On constate notamment que des bilitères sémitiques à voy. *i(u) comme *šim, *lis, *bin ont des correspondants berb. à voy.init. constante préradicale i-, donc à rad.init. *h (secondaire?): isəm < *hisim (F.I.A.2) „nom", iləs < *hilis (F.I.A.2) „langue". Il est improbable que ces formes soient empruntées à l'ar. 'ism, 'ibn (mais non pas 'ils). Elles sont sans doute protoberbères, et elles ont d'ailleurs leurs pendants chado-chamitiques en ha- initial. (Cf. H. Jungraithmayr: On Root Augmentation in Hausa, Journal of African Languages IX/2 (1970), pp. 83-88).

M. Suffixes nominaux de dérivation?

La parenté avec les autres langues chamito-sémitiques nous force enfin à poser la question: Le berbère possède-t-il des suffixes nominaux en dehors des suffixes de genre et de nombre et qui seraient antérieurs à ceux-ci? - tels que les suff. -iyy (des adjectifs de relation (nisbés) cf. note 37), -ân (des n.act. et des adjectifs), -ûn (des diminutifs (?) de noms propres, p.ex. ar. ḫaldûn) etc.

En ce qui concerne les noms communs du touareg on est contraint de répondre par la négative. Non seulement il n'y a pas de suffixes nominaux vivants, on n'arrive même pas à déceler la moindre trace d'un suffixe éteint, sauf bien-entendu dans des emprunts. Le BN connaît cependant des adj.vb. formés à suff. -ân, p.ex. la paire aməqqran „homme grand", aməẓẓyan „homme petit".

1) Noms propres.

La situation est quelque peu différente pour les noms propres de personnes et surtout d'animaux touaregs. Dans ceux-ci il semble qu'on puisse relever quatre suffixes: -än (NP de personnes seuls?), -a, -i, -u. -än et -u sont considérablement plus fréquents que -a, -i.

Le problème est de savoir si ce sont de véritables suffixes, ajoutés à un thème tel quel - ou s'il s'agit d'une nouvelle radicale ajoutée, l'ensemble ayant la vocalisation d'un thème normal.

2) Les suffixes -än, -a, -i.

-än, -a, -i sont apparemment de vrais suffixes. Ils s'ajoutent à des noms que nous connaissons plus ou moins évidemment sans suffixe aussi. Ils créent ce qu'on est tenté de définir comme des "diminutifs" ou des "noms hypocoristiques"[40]).

On a parfois des paires de mots synonymes en -än et en -a.

Voici une liste d'ex.:

sîdiyän = sîdiya (NP de femmes < sîdi (ar.) NP d'homme)
səkiwän NPF (< a-skiw „enfant esclave")
mÿdaɣän NPH (~ amdəɣ „girafe" et NPH)
mägälän = mÿgâlän (Y) (< te-mäǧäl-t „couleuvre" et NPF) NPF
ăbəggwän NPH et de chien (~ ebÿggi „chacal" et NPH)
ḫămîdän NPH (< ḫămîd (ar.) NPH)
ḫămmädän NPH (< mo-ḫămmäd (ar.) NPH)
ḫămmâdi, əmmədi (< id.)

40) CF Essai, p. 35, mentionne brièvement ces formations. V. en outre son Dict. NP, p. 275 ss. - D'autre part W. Vycichl: Diminutiv und Augmentativ im Berberischen, ZDMG 111/2, NF 36 (1961), pp. 243-253 traite du même problème sur un plan panberbère. L'auteur prévoit l'existence d'autres désinences du diminutif comme -un (qui semble emprunté à l'ar.) et -š, -uš (dont le caractère désinentiel n'est pas prouvé; rad. complétive?). L'existence de celles-ci n'a pas pu être démontrée en T.

măryăma NPF (< măryäm (ar.) NPF)
ăkăhâmi = ăkăšâmi NP de chèvre (~ akham „chèvre (mouton, vache) noire à ventre brun rouge")
ădÿwâli NP de chèvre (< ă-dăwâl „jeune bouc")
ăbăladi NP de chèvre (< ăbălad = ăbăraḍ „enfant"; selon CF i serait le pron. suff. de la 1.c.sg. „mon")
edîrsi NP de chien (< *edîrəs adj.vb. non attesté de ədrəs „courir en faisant des sauts")
ăbiyawi NP de chèvre (< ăbiyaw „an. sans cornes")
ăẓăwadi NP de chien (~ ăẓăwaǧ NP d'une région)

a) À cause de son sens (diminutif?) -i ne peut guère être identifié avec la désinence des adjectifs de relation (nisbés) égypto-sémitiques, sauf peut-être dans ăẓăwadi („originaire de l'ăẓăwaǧ" ?).

b) Il existe peut-être une forme secondaire très rare de -än qui est -în. Cp. avec la forme de la particule d'éloignement touarègue -în, -hîn. P.ex.:

ḫămmädîn = ḫămmädän NPH (< mo-ḫămmäd (ar.) NPH)
ɣâbîdîn NPH (< ar. ɛabîd)

c) Parfois un élément -ân- paraît s'insérer devant -i (comme il arrive dans les nisbés sémitiques). P.ex.:

ḫămmädâni = ḫămmädän NPH (< mo-ḫămmäd (ar.) NPH)
zÿggÿɣani NP de brebis (< e-zäggäɣ „an. rouge")
tabărâni NPH (Gh.)
tÿnnâni NPH (Gh.)

(1) Dans tÿnîni = tÿnnâni c'est -în- qui s'intercale.

d) L'origine des trois désinences est obscure. Comme nous ne connaissons ces mots qu'au singulier, il ne nous est même pas possible de déterminer si -i provient de *-īh ou de *-ĭy.

On ne peut cependant pas s'abstenir de risquer l'hypothèse selon laquelle ce seraient des pronoms démonstratifs et la particule d'éloignement -än (-în) qui seraient en jeu. Le sens du complexe serait donc „ce ḫămmäd, toi ḫămmäd".

e) Le changement de genre survenu dans sîdiyän, sîdiya est tout à fait accidentel et ne tire sans doute pas son origine du suffixe.

3) La finale -u.

La finale -u paraît avoir une origine différente. Les noms propres qui l'ont donnent l'impression d'être presque tous de la F.IX.C, avec une radicale finale secondaire -*h. Ils ont donc le même degré de dérivation que les verbes de la cj.XI. A etc. (cf. I.F.2.k). P.ex.:

tăɣÿggÿlut (~ iɣwal) NP de chèvre brune

ăsv̈ṭṭv̈fu (~ uẓẓaf √sḍf) NP de chèvre noire
ăẓv̈rrv̈fu (~ iẓraf:ẓäräf) NP de chèvre gris métallique
ăšv̈ggv̈ɣu (~ ihwaɣ √zwɣ) NP de chèvre rouge
bv̈kkv̈tu (~ bäkät „se tapir", səbəkkət „s'asseoir sur les talons" ?) NP de chameau
ăbv̈ntv̈ru (~ bäntär „ê. renversé") NP de chèvre
ăḍărmv̈ġu (~ ḍärmäġ) NP de chèvre à l'oreille petite
akləssu (< *kələssət (cj.X) = əkləs „entailler de la viande" ?) NPH
ămv̈lv̈lu (< *mələlət (cj.IX.2?) = imlal) NP de chèvre blanche
ḫv̈mmv̈du = ămədu (< mo-ḫămmäd (ar.) NPH) NPH

a) Noter en outre:
ăḫmâdu, ăḫməddu NPH (< ar. 'aḥmad NPH)
ḫămäydu NPH (< ar. ḥumayd NPH)
ăhəllêlu NPH = ăhəllêlw/ihəllêlwän „papillon" (~ əhləl)?

b) On ne peut dans aucun cas indiquer un nom de base auquel le suffixe serait tout simplement ajouté, bien qu'on voie facilement à quels mots de même racine ces dérivés sont apparentés.

Font exception peut-être les noms du § a. La finale des emprunts arabes peut cependant n'être que la désinence casuelle de l'arabe, conservée (par l'intermédiaire du haoussa?), tandis qu'il reste incertain que ăhəllêlu contienne la finale voulue.

4) Emploi des noms propres d'animaux.

Il faut enfin dire quelques mots sur l'emploi particulier des noms propres d'animaux en -i, -u. Remarquer d'abord que ce ne sont pas des noms donnés par hasard, mais selon les particularités physiques de chaque animal, en accord avec le sens littéral du nom (cf. § 3).

De plus il faut bien les distinguer des noms communs (adjectifs) qui désignent des animaux ayant les mêmes particularités physiques. On peut dresser toute une liste de noms communs qui s'opposent à des noms propres:

Noms communs:	Noms propres:
ezäggäɣ „an. rouge"	ăšv̈ggv̈ɣu „chèvre rouge"
esv̈ḍff „an. noir; nègre"	ăsv̈ṭṭv̈fu „chèvre noire"
akham „chèvre, mouton, vache noirs à ventre brun-rouge"	ăkăhâmi „chèvre noire à ventre brun-rouge"
ăbiyaw „an. sans cornes"	ăbiyawi „chèvre sans cornes"
ăḍərmaġ „chèvre, mouton à l'oreille petite"	ăḍărmv̈ġu „chèvre à l'oreille petite"

a) Parfois un nom commun n'existe pas ou a disparu. P.ex.:

Noms propres:	Noms communs:
ăẓv̈rrv̈fu „chèvre gris métallique"	cp. eẓv̈rif „chameau vieil argent"
tăɣv̈ggv̈lut „chèvre brune"	cp. eɣäwêl „esclave (nègre) vivant librement, sans être affranchi"
ămv̈lv̈lu „chèvre blanche"	cp. emälle „cheval tout blanc", ămə̈lal „antilope adax (blanche)"
ăbv̈ntv̈ru „chèvre qui renverse (les personnes)" ?	*ăbəntar non attesté < bäntär „ê. renversé"

b) Ces noms propres sont tous des noms de chèvres (de menu bétail!), ce qui parait étayer notre hypothèse selon laquelle il s'agit d'une forme diminutive.

c) Les chameaux reçoivent tout simplement comme noms propres des noms communs. P.ex.:
ezäggäɣ „animal rouge" et NP de chameau rouge
eẓv̈rif „chameau vieil argent" et NP ...
ebv̈rim „chameau jaune paille" et NP ...
ebäydäġ „chameau blanc" et NP ...
abẓaw „an., homme gris cendre" et NP de chameau ...
ăləmlaɣ „an., homme roux" et NP de chameau ...

d) De ce qu'il précède il ressort que les noms communs n'ont pas toujours le sens aussi restreint que les noms propres. Ainsi esv̈ḍff signifie non seulement une chèvre noire, mais tout animal noir, voire des humains noirs (nègres) etc.etc.